

Ottawa refuse d'accorder de l'aide à ceux qui fuient sous le ciel de Vancouver

OTTAWA, 11 — (DNC) — Les Canadiens qui émigrent à Vancouver pour jouir des douceurs du climat en hiver ne peuvent s'attendre à vivre aux frais du gouvernement, quand ils sont en chômage, car il faut qu'il reste des travailleurs dans les régions froides pour maintenir la productivité de la nation.

C'est la verte réplique que le ministre du Travail Humphrey Mitchell a faite, hier, aux Communes, aux oppositionnistes qui réclamaient l'aide du gouvernement pour les chômeurs de Vancouver qui ne sont pas qualifiés pour recevoir l'assurance-chômage.

ARRIVEE D'UN GRAND NOMBRE DE GENS

Le ministre a dit que la cause principale du chômage à Vancouver est l'arrivée d'un grand nombre de gens qui y sont attirés par le beau climat. "La Colombie", dit-il, "est un endroit agréable pour passer l'hiver. Mais il faut bien qu'il reste des gens sous les climats plus froids pour constituer les forces productives de la nation". Le ministre ajoute que lorsque quelqu'un déménage d'une partie du pays pour s'établir dans une autre, la responsabilité incombe à l'individu et non pas à l'Etat. "Si je quittais l'Ontario pour aller dans la Co-

lombie", dit-il, "je voudrais être certain de ne pas tomber à la charge de l'Etat".

M. Mitchell dit que durant le mois de janvier seulement, 268 familles de la Saskatchewan sont parties pour la Colombie, 260 familles ont quitté l'Alberta, 77 sont parties de l'Ontario, 64 du Manitoba, 12 de la Nouvelle-Ecosse et 5 de Québec et du Nouveau-Brunswick, pour le beau climat de la Colombie.

691 FAMILLES

C'est la migration presque fantastique de 691 familles durant le seul mois de janvier dernier qui accroît le chômage en Colombie. Le ministre indique que \$1,462,296 ont été payés en assurance-chômage dans la seule ville de Vancouver en novembre, décembre et janvier.

M. Mitchell dit que le gouvernement n'a aucunement l'intention de financer les gens qui sont sans travail à Vancouver s'ils ne sont pas éligibles à l'assurance-chômage. S'ils vont en Colombie pour les mois d'hiver, c'est leur responsabilité", dit-il.

Au tram

LES ARBITRES DILIGENTS

Le tribunal d'arbitrage qui décidera du sort des augmentations de salaires demandées par les employés de la Compagnie des Tramways de Montréal semble décidé à s'acquitter, dans le plus bref délai possible, de la tâche qui lui a été confiée.

En effet, il ne s'est pas contenté d'inaugurer son enquête en tenant, hier, deux longues séances. Il a aussi décidé de siéger régulièrement deux fois la semaine, le mardi et le jeudi, à raison de deux audiences par jour. Bien plus, si le besoin s'en fait sentir, il a même été question de séances du soir.

Le tribunal, qui est composé de M. le juge Irénée Lagarde, qui agit comme président, et de Mes Robert Lafleur et Jacques Perrault, respectivement arbitres pour le compte de la Compagnie et de la Fraternité, a entendu, hier matin et hier après-midi, Me Guy Merrill Désaulniers, le procureur des employés, lire un exposé des demandes de ces derniers.

10 POINTS

Ces demandes se rapportent à

PRONOSTICS

Les cieux sont clairs dans la majorité du Québec et de l'Ontario. Dans le sud-ouest du Québec, le ciel était couvert, ce matin, et il neigeait légèrement. Ce ciel couvert s'est dissipé au cours de la matinée et le temps restera beau pour le reste de la journée. Le mercure a baissé durant la nuit, sous l'influence de courants d'air froid en provenance de l'Ouest. Il fera plus froid, aujourd'hui qu'hier, dans l'Ontario et le Québec.

Régions de Montréal, des Cantons de l'Est et de Québec: Beau et plus froid. Maximum à Montréal et Sherbrooke, 18°; à Québec, 12°.

Régions de l'Outaouais, des Laurentides, de la Mauricie, du lac St-Jean et de la baie Comeau: Beau et plus froid. Maximum à Ottawa, 18°; à Ste-Agathe, 16°; à La Tuque, 10°; à Chicoutimi, 0°; à Rivière-du-Loup, 10°.



10 points sur lesquels les parties ne sont pas parvenues à s'entendre et qui ont trait au droit d'ancienneté, à la question d'un fonds de pension non-contributoire, aux vacances annuelles, à la retenue syndicale, aux taux de rémunération pour les heures de travail supplémentaires, à la garantie d'un minimum de six heures de travail par jour et aux secours en cas de maladie. Les employés demandent aussi que l'on fournisse gratuitement des salopettes aux employés qui en ont besoin, que l'on accorde une prime de 18 cents l'heure aux préposés aux solotrams, et, enfin, une augmentation générale de salaire de 30 cents l'heure pour tous les employés.

LES VACANCES

On n'a évidemment pas terminé, hier, la lecture du long mémoire que Me Désaulniers avait préparé à l'intention du tribunal. Seules quelques questions ont été tranchées. L'une d'entre elles a été celle des vacances. La Fraternité exige pour ses membres de moins de 20 ans mais de plus de 12 mois de service, 12 journées de vacances payées. Quant à ceux qui sont à l'emploi de la Compagnie depuis 20 ans ou plus, on demande pour eux une semaine supplémentaire.

Au sujet du fonds de pension non-contributoire, Me Désaulniers a expliqué au tribunal qu'il en coûterait environ \$7,000,000 à la Compagnie pour l'établir. Il s'agira, expliqua-t-il, de réorganiser le Fonds de bienfaisance des employés de la Compagnie sur d'autres bases. Quant à la modalité de cette réorganisation, la Compagnie sera, en principe, libre d'y procéder de la façon qu'elle voudra, pourvu que l'on cesse d'exiger des employés qu'ils apportent leur contribution au fonds.

Combat sanglant entre membres de deux unions rivales

EAST MOLINE, 11. — (P.A.) Environ 20 personnes, y compris deux officiers de la United Automobile Workers de la C.I.O., ont été blessées, hier, au cours d'une bataille rangée de 20 minutes que ce sont livrée les membres de deux unions rivales.

Le combat a mis en présence, d'un côté, 70 organisateurs de la U.A.W., et de l'autre, 200 membres de la United Farm Equipment Workers Union.

Officiers de la Fédération des Oeuvres, invités du Club Richelieu



Me Raymond Dupuis, président de la campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises et président de la Maison Dupuis Frères, portait hier la parole au déjeuner-causerie du Club Richelieu-Montréal, à l'hôtel Queen's. De gauche à droite, assis, MM. Arthur Fontaine, président du Conseil de la Fédération, Raymond Dupuis,

conférencier, Lucien Bélair de la Maison Granger Frères et président du Club Richelieu, Paul Dozois, vice-président de la campagne de la Fédération; debout, même ordre, MM. Théo Legault, vice-président de la campagne, Alfred Goulet, président de la section des employés, Emé Lacroix, avocat, qui a remercié le conférencier, Emile

Boucher, chef de la publicité de la campagne et président de la Société Richelieu, Roger Ruhamel, journaliste, qui a présenté l'orateur, Henri Ouimet, président de la Chambre de Commerce de Montréal, Armand Dupuis, président des arrondissements paroissiaux, et Eugène Therrien, un ancien président de campagne.

Au Club Richelieu-Montréal

"La charité: partager ses biens avec les nécessiteux, c'est quasi un programme de vie"

(Me Raymond Dupuis)

(Par René Bonin) — "Pour la dix-septième fois la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises lance sa campagne annuelle. Cette année, comme les autres, les pauvres ont besoin de secours, les aveugles sont toujours dans leur nuit éternelle, et les enfants arrivent dans notre vieux monde sans se demander si l'on est prêt à les recevoir. C'est parce que vous avez conscience de vos responsabilités envers la société que nous atteindrons notre objectif".

C'est en ces termes que Me Raymond Dupuis, président de la campagne, et président de la Maison Dupuis Frères, qui doit débiter lundi, s'adressait aux membres du Club Richelieu-Montréal, lors de son déjeuner-causerie, tenu hier en l'hôtel Queen's. Me Lucien Bélair, de la Maison Granger Frères présidait à la table d'honneur. Au nom du Club, il a présenté un chèque de \$500 à M. Dupuis comme contribution à la campagne. M. Eugène Therrien, l'un des premiers présidents, au tout début de l'organisation, a rappelé des souvenirs des premières heures. Présenté par M. Roger Duhamel et remercié par Me Emé Lacroix.

Me Dupuis a voulu rassurer les convives: "Vous vous demandez, dit-il, en somme si vous faites un bon placement en répondant à notre appel. Je souligne d'abord le soin méticuleux qu'on apporte à la fixation des budgets. Les oeuvres qui font partie de la Fédération soumettent au comité compétent le budget qu'elles estiment nécessaire. Le comité des budgets examine chacune des demandes, visite chacune des oeuvres, revise parfois le chiffre prévu pour les dépenses, puis fixe l'objectif de la campagne.

STRICT MINIMUM

"Cet objectif est un strict minimum, si vous vous rendez compte que notre Fédération doit venir en aide à 70 pour cent des miséreux de notre ville, tout en disposant de ressources inférieures à celles des autres organismes similaires de Montréal, affirmait Me Dupuis. Notre souscription annuelle par tête n'est que de \$1.50, tandis qu'elle atteint le chiffre de \$2.24 à Chicago, de \$2.52 à St-Louis et de \$4 à San-Francisco. A vrai dire, il faudrait demander, non pas \$1,150,000, mais \$4,000,000."

PART DES OEUVRES

M. Dupuis a ensuite détaillé la part des fonds de la Fédération versée aux différentes oeuvres, 54 sous sur chaque dollar sont destinés aux oeuvres d'assistance aux familles et au service social; 17 sous constituent la part des onze services de santé et de prévention; 11 sous sur chaque dollar ont pour but la protection de la jeunesse; les colonies de vacances ne reçoivent que 6 sous; en assigne 4 sous aux vieillards; les organismes consultatifs, en

particulier le Conseil des Oeuvres, qui coordonne les activités de nos oeuvres diverses, reçoivent des sommes représentant \$0.92 sur chaque dollar souscrit à la Fédération.

Il a également répondu à l'objection de la vie chère. "En approfondissant cette question, expliqua-t-il, nous constatons que cette vie chère dont nous nous plaignons, crée chez les pauvres des problèmes autrement urgents que les nôtres. Pour eux, c'est une question de vie ou de mort."

DEVOIR DE CHARITE

Pour conclure, M. Dupuis affirmait: "Comme chrétiens, nous avons le devoir de partager nos biens avec nos frères moins fortunés et à l'époque actuelle, il est de notre intérêt de le faire. Nous sommes tous engagés dans une lutte gigantesque dont l'enjeu est la sauvegarde de l'entreprise privée. Cependant, ce serait nous abuser que de croire que nous pourrions la maintenir

en faisant valoir ses réalisations dans le seul domaine du commerce. Notre régime de libre initiative est menacé de disparaître si nous nous désintéressons du sort des pauvres pour laisser à l'Etat l'entière responsabilité de leur venir en aide. Les dons aux oeuvres de charité doivent faire partie intégrante des affaires.

MAIN SECOURABLE

Le seul énoncé des oeuvres de bienfaisance que la Fédération accomplit chaque année avec ses souscriptions suffit à convaincre les esprits les plus réfractaires. Quoi de plus beau en effet que la charité. C'est quasi un programme de vie: partager ses biens avec les nécessiteux, prêter sa force aux faibles et verser de son coeur aux désemparés. Bien réalisé, ce programme conduit au bonheur. Faisons nôtre la devise de la présente campagne "tendons-leur une main secourable".

Les accidents de la rue coûtent \$6,000,000 par an

IL FAUT UN MÉTRO

Les accidents de la rue coûtent aux citoyens de Montréal une somme de près de \$6,000,000 par année, révélait le lieutenant-col. H.-M. Baker, spécialiste en circulation à la Compagnie des Tramways de Montréal, qui parlait, hier midi, devant les membres du Lion's Club de Montréal à l'hôtel Mont-Royal.

M. Baker a dit que 120 personnes ont été tuées et 4,600 autres blessées au cours de l'année dernière. Les soins médicaux, frais funéraires, assurances, pertes de travail, transposées en dollars atteignent le chiffre mentionné plus haut.

UN METRO

Le conférencier a dit qu'il y a un moyen simple de diminuer le nombre des accidents, c'est de construire un métro.

Soutenant que la construction d'un tel réseau souterrain serait à l'avantage de toute la communauté, le lieutenant-col. Baker estime que sa réalisation aurait pour effet d'assurer une régularité dans le service, sauverait énormément de temps aux usagers des trams et autobus, offrirait un excellent confort aux passagers et réduirait les possibilités d'accidents à son minimum.

Lettre du Comité diocésain d'action catholique à M. Louis Saint-Laurent

Voici copie d'une lettre que le Comité diocésain d'Action catholique a adressée à l'hon. premier ministre du Canada au sujet du Cardinal Mindszenty:

8 février 1949.

Le T. H. Louis St-Laurent,
Premier Ministre du Canada,
Parlement, Ottawa,
Ontario.

Très Hon. Premier Ministre,

Le Comité diocésain d'Action catholique se réjouit de l'attitude que vous avez prise et du geste que vous avez posé au sujet de Son

Eminence le Cardinal Mindszenty, si odieusement maltraité par un régime communiste usurpateur. Il vous exprime l'indignation des membres de tous les mouvements d'Action catholique, des 73 comités et conseils paroissiaux et des 65 associations catholiques de Montréal contre la propagande mensongère, insidieuse et révoltante que l'on fait autour de ce procès scandaleux, que Son Eminence le Cardinal Spellman, de New-York, vient de qualifier, à bon droit, de satanique. Il espère que le gouvernement canadien poursuivra ses démarches pour obtenir la libération de ce prince de l'Eglise.

Le Comité diocésain profite de

l'occasion pour vous prier de continuer à surveiller de près les agissements communistes au Canada, et de veiller afin que ne s'implante pas ici la domination tyrannique de ces gens pour qui Moscou est la seule patrie. Il vous assure de son entier appui dans la lutte que vous mènerez contre cet ennemi de toute liberté.

Veillez croire, très honorable premier ministre, en la reconnaissance sincère de vos dévoués,

(Signé):

Me Eugène SIMARD, président.
Mme Willie MAJOR, présidente.
Mgr Albert VALOIS, directeur.



M. JULES LEGER, premier secrétaire du ministère des Affaires extérieures du Canada, au bureau de Londres, se trouvait avec sa famille parmi les passagers de l'"Empress of Canada", arrivés à Montréal, hier soir, par un train spécial du Pacifique Canadien venant d'Halifax. M. Léger, que l'on voit ici avec son épouse et ses deux fillettes, Hélène (à gauche) et Francine, était outre-mer depuis deux ans et a assisté à l'Assemblée générale des Nations Unies à Paris avant de revenir au Canada.

(Photo Pacifique Canadien)

Si Sansoucy est déclaré coupable, il peut lui en coûter cinq millions de \$

La plus importante poursuite jamais instituée au pays par le ministère du Revenu national vient d'avoir son écho devant le juge Gerald Almond devant qui a comparu, hier après-midi, Albert Sansoucy, grossiste dans les coupons de soie, d'étoffe, de laine, etc., accusé d'avoir négligé de payer en entier ce qu'il devrait à l'impôt sur le revenu pour les années 1943, 1944 et 1945.

Les quarante-cinq plaintes portées contre lui pourraient résulter en amendes, intérêts, frais et taxes atteignant la somme fantastique de cinq millions de dollars, s'il est trouvé coupable. L'affaire de M. Sansoucy, qui habite Outremont, remonte à décembre 1947 alors que la gendarmerie royale se saisissait d'obligations de la Victoire au montant d'un million de dollars déposées dans une boîte au bureau-chef de la Banque Royale. Le million était réparti dans plusieurs coffrets de sûreté sous des noms d'emprunt. Il y a quelques mois, ce marchand passait devant le juge T.-A. Fontaine pour possession de devises étrangères en monnaie américaine, découverte dans les coffrets d'une banque de l'Etat de New-York. Il se fit infliger une amende de \$1,500.

Les trois principales plaintes, (Suite à la page 23)

"Miss Toronto" 1948 dans la métropole; l'Est se réveille

"Miss Toronto" 1948 a accepté de venir faire une visite à l'Exposition industrielle de l'est, qui s'ouvrira le 14 février, en l'école des Arts et Métiers de Maisonneuve. C'est la nouvelle que vient de nous transmettre M. Raoul-D. Gaddois, président du comité d'organisation de cette exposition.

"L'est se réveille. Il n'y a qu'à regarder les façades des établissements commerciaux en bordure des grandes artères pour s'en convaincre." La Société des hommes d'affaires de l'Est a décidé de donner des preuves visibles au gros public du formidable développement dans presque tous les domaines qui s'opère sous l'effort constant et énergique de la génération actuelle des hommes d'affaires de cette partie de la métropole trop longtemps négligée. Passant des déclarations aux actes, cette association a décidé de tenir une exposition industrielle dont le président

(suite à la page 23)

En Irlande

90 p.c. des électeurs aux urnes: résultats ce soir

BELFAST, 11, (P.A.) — Les Irlandais du Nord sauront ce soir s'ils demeureront au sein de l'Empire britannique ou s'ils s'en détacheront tout à fait. Plus de 90 pour cent des électeurs sont allés aux urnes, soit 459,744. On compte actuellement les votes.

Le parti des Unionistes a fait campagne pour que l'Irlande du Nord reste attachée à la Couronne britannique. L'opposition demande que les six comtés de l'Ulster se joignent aux 26 autres comtés de l'Irlande libre.

Le vote fut fait dans les conditions assez pacifiques.

Agonothète



Me Damien JASMIN a été réélu, hier, président du comité consultatif des terrains de jeu. Mme John-O'N. Gallery agira comme secrétaire de cet organisme. Me Jasmin représente le Service diocésain des loisirs, avec MM. Joseph Dutilly et René-T. Hébert, tandis que Mme O'N. Gallery représente Montreal Parks and Playgrounds, avec M. Raymond Caron.

Femme et ses sept enfants brûlés vifs

CLAYTON, New-York, 11, (P.A.)

Une femme et sept de ses huit enfants ont été brûlés à mort, tôt aujourd'hui, quand un incendie a détruit leur maison près d'ici. Mme Clifford Conant, 29 ans, et les sept enfants, âgés de un à onze ans, ont été pris dans une maison d'un étage, à deux milles au sud de ce village. Le mari, 39 ans, et une fille, Susan, 13 ans, ont pu s'échapper.

Individu trouvé inanimé, un pic à glace dans le corps

Un individu a été trouvé, aux petites heures, ce matin, gisant dans son sang, dans une entrée de porte de la rue Windsor. Le blessé, avait au moment de sa découverte, un pic à glace enfoncé dans la région du coeur.

Transportée à l'hôpital Saint-Luc, la victime de cette étrange affaire a été identifiée comme étant Lennan Allan, âgé de 54 ans, sans lieu de domicile connu.

La découverte fut faite par les constables Bernard Laroque et G. Maleport, de l'auto-radio 342, alors qu'ils étaient en devoir de patrouille dans le centre de la ville. Selon le rapport des agents

de police, la victime gisait inconsciente dans l'entrée de porte portant le numéro civique 915, de la rue Windsor.

Le blessé était sur le dos et le pic à glace avec lequel il avait été frappé était demeuré enfoncé dans la région du coeur. Transporté d'urgence à l'hôpital Saint-Luc par l'ambulance, on retira l'arme du corps de l'individu, et ce matin on rapporte qu'il est hors de tout danger.

Les sergents-détectives Fred Savage et J. Lamouche de la patrouille de nuit de la police municipale, furent envoyés sur les lieux de la découverte. L'affaire

était ensuite remise entre les mains des limiers de l'escouade des homicides qui font présentement enquête dans cette affaire. Tôt ce matin à la Sûreté, on était d'avis qu'Allan se serait lui-même enfoncé le pic à glace dans le thorax.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI
Fleuriste La Patrie
168 EST STE-CATHERINE Ecoutez CHLP
Livraison partout directe - Le dim.
ment de notre serre-chaude de 1 h. 30
PL. 1786-1787 A 1 h. 45

Concordia à Ottawa:

Plus vite que ça, ça presse

Le Contentieux municipal fait présentement diligence en vue de préparer et présenter une requête à la Commission fédérale des transports dans le but d'obtenir l'autorisation de reconstruire le viaduc situé rue Ste-Catherine, au-dessus de la cour de triage Hochelaga du Pacifique Canadien.

Selon ce que l'on a appris de source digne de foi à l'hôtel de ville ce matin, la requête serait présentée au plus tard la semaine prochaine à la Commission fédérale des transports qui ne tarderait pas à autoriser la cité à reconstruire le viaduc actuel dont des parties menacent de s'effondrer et dont l'état est tel que l'on évite d'y faire passer des tramways.

On comprendra qu'il faut faire vite. Hier, le comité exécutif a ordonné aux avocats de la cité de présenter la requête accompagnée des plans et devis déjà soumis par le service des travaux publics. Une fois l'autorisation obtenue, il faudra demander des soumissions.

— LA MAISON —

Carrière & Senécal Limitée

OPTOMETRISTES

offre ses sincères sympathies à madame Adrien Senécal et à sa famille à l'occasion du décès de monsieur Adrien Senécal, directeur-gérant et secrétaire-trésorier.

Nos bureaux seront fermés samedi, jour des funérailles.

"SI L'ACTE DE L'AMÉRIQUE DU NORD EST UNE FRAUDE, NOUS LE RÉPUDIONS" (M. DUPLESSIS)

"Le pacte confédératif n'est pas un pacte à un". — "Il faut des revenus". — "Nous avons droit à notre souveraineté". — L'exemple de Laurier, King et Taschereau. — L'opposition vote avec le gouvernement. — M. Marler veut la réduction des taxes.

QUEBEC, 11 — (Par Dostaler O'LEARY) — Le premier ministre du Québec a prononcé, hier après-midi, le discours que tout le monde s'accorde à reconnaître comme le plus important jusqu'ici cette année. La séance fut également marquée par le premier vote de la session sur un amendement de M. Henri Groulx, député d'Outremont, qui fut rejeté par 35 à 8; Me Chaloult, député du comté de Québec vota avec le gouvernement.

Dès l'ouverture de la séance, M. Duplessis a amorcé le débat sur le projet de loi No 9 qui demandait pour le gouvernement une prolongation de délai en vue de la conclusion d'une entente avec les autorités fédérales. M. Duplessis a parlé avec beaucoup de conviction, s'élevant jusqu'à la grande éloquence pour revendiquer l'autonomie de la province: "Le pacte confédératif, s'est-il écrié en substance, n'est pas un pacte à un; c'est un accord librement consenti et que l'on ne peut modifier sans le consentement de toutes les parties contractantes".

Il a accusé Ottawa d'avoir fait perdre leur temps aux premiers ministres provinciaux lors de la conférence fédérale-provinciale de 1945-46, les faisant venir quatre fois à Ottawa pour leur présenter des propositions inacceptables: "Par ces propositions mêmes qu'il faisait aux provinces, dit-il, le gouvernement voulait, dès son début, la conférence à un échec".

LA CONSTITUTION

M. Marler ne voulut pas répondre à tous les points du discours du premier ministre. Il se déclara d'accord avec lui quand il proclamait que le respect de la constitution était essentiel à l'intérêt de la province et du Canada. Il se prononça en faveur du projet de loi, disant qu'il jugerait, au mérite, l'entente projetée par le gouvernement lorsque celle-ci serait conclue et soumise à la Chambre, comme le prévoyait la loi.

Le débat roula ensuite sur le projet de loi no 40 par lequel le gouvernement de la province demandait à la Chambre de l'autoriser à conclure des ententes avec Ottawa et avec les corporations municipales en vue de l'application du programme de santé qu'Ottawa proposait aux provinces.

A 5 h. 20 le premier ministre proposa de suspendre la séance afin de permettre aux journalistes, qui ont leur rapport à faire, de se rendre pour 8 h. au dîner que leur offrait le lieutenant-gouverneur au "Bois de Coulonges" (Spencerwood).

Le premier ministre a également annoncé que le budget serait déposé sur le bureau de la Chambre mardi ou mercredi prochain et qu'il serait discuté la semaine suivante.

LE DÉBAT

La Chambre aborde en premier lieu l'étude du Bill 9, qui a pour but de modifier la loi des Relations provinciales-fédérales. Le premier ministre ouvrit le débat sur cette importante question.

"Il s'agit d'un projet", dit-il, "dont l'importance est vitale et fondamentale parce que le problème auquel il fait allusion est vital et fondamental. Nous avons tous appris cet axiome clair et expressif "primo vivere" et nous connaissons aussi le mot célèbre de Shakespeare: "To be or not to be". On peut en tirer profit.

"C'est un problème vital que celui des relations inter-canadiennes parce qu'il touche à la vie provinciale, à la vie canadienne et à la vie confédérative. Il est aussi fondamental parce que, de son règlement, dépend nos droits démocratiques et parlementaires et le sort de la confédération. A cause de la magnitude de la question et de son ampleur, je veux la traiter de façon objective, en invoquant la vérité, toute la vérité, en donnant les faits, en relatant ce qui s'est passé, laissant à chacun le soin de tirer les conclusions qui s'imposent."

Le premier ministre rappelle alors qu'en 1945 les autorités fédérales avaient convoqué une conférence

inter-gouvernementale à Ottawa. La conférence a siégé en mai.

Les deux premiers jours de la conférence furent consacrés à la lecture des projets fédéraux, que chacun des délégués pouvait aussi bien lire que les ministres. "Je dis cela", commente le premier ministre, "pour démontrer que, dès le début, on a eu tendance à faire perdre le temps."

M. Duplessis rappelle, ensuite, que la conférence a siégé en novembre 1945, en janvier et février 1946 et finalement en avril et en mai de la même année.

DESIR DE COLLABORATION

Les autorités provinciales ont donc été appelées à se rendre à Ottawa à quatre reprises différentes dans une période de douze mois. "Je n'ai pas besoin de dire", déclare le chef du gouvernement, "qu'il n'est pas toujours facile de quitter la capitale d'une province aussi importante que celle de Québec, laissant de nombreuses affaires pendantes, pour se rendre à des milles et des milles de distance y rencontrer les représentants fédéraux. Cela comporte des dérangements et des ennuis, qui doivent être connus du public, afin qu'il comprenne bien que nous n'avons pas hésité à faire des démarches longues et ennuyeuses pour montrer notre désir de collaboration."

"Pendant la conférence, nous avons constaté que les délégués des provinces étaient obligés de passer des heures à attendre les ministres, qui se refusaient à siéger le soir. Ce sont là apparemment des détails, mais ils doivent être connus aussi si l'on veut se faire une idée exacte du tableau. Comme je l'ai dit nous avons subi tous ces ennuis de bonne grâce, pour manifester notre désir de coopération..."

LES PROJETS D'OTTAWA

Parlant ensuite des projets fédéraux, le premier ministre affirme que le gouvernement d'Ottawa a fait preuve d'inconséquence.

"Si vous abandonnez à Ottawa certains droits", nous ont-ils dit. "Ottawa va réduire les taxes et augmenter ses contributions aux provinces."

"Cette théorie contradictoire n'était pas très aimable, parce qu'elle laissait supposer que le Fédéral pensait que les autorités provinciales étaient capables de tout gouverner. De plus, on nous faisait des propositions pour trois ans, en disant qu'on voulait établir un plan de 50 ans. Encore là c'était une insulte au jugement et à l'intelligence des délégués. Comment, en effet, pouvait-on, avec un arrangement de trois ans, régler une situation pour cinquante ans à venir?"

Le fait que les autorités fédérales parlaient d'un arrangement de trois ans pour régler un problème pour 50 ans, laissait voir de la part de certains dirigeants fédéraux un manque de compréhension et de vision.

"Aussi cette atmosphère créée par ces déclarations illogiques n'était pas de nature à promouvoir une collaboration amicale."

Le premier ministre parle ensuite de certaines provocations dont furent l'objet les députés pendant la conférence.

EMPIÈTEMENT D'OTTAWA

"Pendant que la conférence sié-

geait, le gouvernement fédéral présentait une législation pour empiéter sur les droits des provinces, leur passer les menottes aux mains.

"Mais, nous avons passé par dessus tous ces ennuis, en considération de l'importance de l'objet principal de la conférence. C'est pour cela que nous avons continué à siéger."

\$50,000,000 POUR \$100,000,000

"Le Fédéral offrait des subsides pour remplacer l'impôt sur le revenu et les droits sur les successions. Il nous offrait \$50,000,000 pour des revenus de \$100,000,000. Plus tard on nous a offert \$60,000,000. Je ne dis pas que les \$400,000,000 appartenaient tous au gouvernement provincial, mais que le fédéral voulait mettre la main sur des sources de revenus qui rapportent \$400,000,000."

"Ce n'est pas tout, continue M. Duplessis, Ottawa se réservait le droit unique de prélever l'impôt sur le revenu, les taxes sur les corporations et les droits sur les successions. Or ce sont là les plus grandes sources de revenus des provinces, celles qui leur appartiennent en propre, exclusivement."

"Si vous prenez la constitution canadienne, vous verrez que l'entente de l'article 91 est ainsi conçue: "Les pouvoirs du fédéral".

"Si vous prenez l'article 92, l'entente est la suivante: "Les pouvoirs exclusifs des législatures provinciales".

On constate donc qu'il y a une différence notoire dans le titre; cette différence existe aussi dans le texte même de ces articles, puisque l'article 91 donne à Ottawa le droit de légiférer et de percevoir des taxes, tandis que l'article 92 donne aux provinces, le droit exclusif, remarquez bien, de percevoir des taxes directes pour des fins provinciales. Le fait que le titre des pouvoirs fédéraux ne parle pas d'exclusivité et que celui des provinces le fait implicitement démontre que les provinces ont au moins la priorité dans le domaine de la taxation directe.

L'ESPRIT DE L'ACTE

"La lettre est donc là. Mais il y a plus: la conscience s'y trouve. Et j'en profite pour rappeler que ceux qui prétendent que la constitution de 1867 n'est pas le résultat d'une entente, mais d'une loi, sont dans l'erreur. Je veux ici prendre la parole de lord Carnarvon, que plusieurs ont appelé le père de la Confédération et qui a déclaré que la province de Québec n'aurait jamais accepté d'entrer dans la Confédération si elle n'avait pas été fermement convaincue que l'on respecterait toujours sa langue et sa tradition."

M. Duplessis rappelle ensuite l'échec du projet d'union du haut-Canada avec le bas-Canada.

"Si l'on avait refusé le projet de fusion de 2 provinces, on n'était sûrement pas pour en accepter un autre visant à en englober 9. Il fut, au contraire, décidé que chaque province serait maîtresse chez elle dans des domaines particuliers. Je suis convaincu que l'accord de 1867 fut basé sur le respect intégral, in-

changeable et intouchable des traditions ancestrales de la province de Québec.

L'ARTICLE 133

"Or que voit-on aujourd'hui? après que Lord Carnarvon eut fait écho aux aspirations légitimes des Canadiens français et eut déclaré que la province de Québec n'aurait jamais consenti à ce que sa langue et ses traditions soient menacées? On voit un ministre de la Justice, un des nôtres, déplorer que l'article 133 de la constitution peut être amendé par un vote du parlement fédéral."

"Or l'article 133 dit que dans les Chambres du Parlement du Canada et dans la législature de Québec, chacun pourra, dans les débats, faire usage de la langue française et que les procès-verbaux devront être tenus dans les deux langues. Dans les procès et les réclamations en justice, on pourra aussi faire usage des deux langues. Les actes du parlement du Canada et de la Législature de Québec devront aussi être imprimés et publiés dans ces deux langues."

UNE HERESIE

Or le ministre de la Justice soutient que cela peut être abrogé. C'est pénible d'entendre un homme de chez nous proclamer une hérésie antipatriotique, un juriste distingué se faire l'interprète de théories qui répugnaient à Lord Carnarvon. Le pire est que cette théorie n'a pas été formulée sous l'influence du moment, mais qu'elle a été répétée et réaffirmée à maintes reprises. "Je dis, en pesant bien mes mots, que si cette théorie, que je n'accepte pas et que je ne peux accepter à moins de souffrir de préjugés, que si donc cette théorie est vraie, ça veut dire que la Confédération a été basée sur la fraude."

NOUS LE RÉPUDIONS

Si tel est le cas, qu'on le dise. Les contrats, pour être légaux, ont besoin de quatre conditions dont une est le consentement librement donné par les parties; si le consentement est obtenu par fraude, il n'y a pas de consentement. Il est temps que l'on sache que si l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord est une fraude, si les pères des la Confédération ont été joués, nous le répudions!"

"Quand on entend, à la suite de ces déclarations, un autre ministre de la Justice, dont les idées centralisatrices sont bien connues, dire que le pacte confédératif a été préparé pour tromper les provinces, spécialement la province de Québec; quand on entend M. Garson déclarer, comme il l'a fait à Ottawa, que les pères de la Confédération ont voulu donner l'impression d'une confédération pour mieux arriver à l'union législative, je dis que ce sont des paroles malheureuses, car on fait passer pour des canailles des gens qui étaient honnêtes."

"Pourquoi salir les pères de la Confédération? Pourquoi laisser croire que c'étaient des farceurs, des gens qui manquaient de bonne foi?"

"Y a-t-il moyen de nous entendre, nous de la province de Qué-

bec, avec des gens qui laissent planer de pareils doutes? Je dis non!"

LA CONFEDERATION

"Si les autorités d'ailleurs ne croient pas que la Confédération a été un pacte d'honneur, mais croient plutôt qu'il s'est agi d'une réunion de fripouilles, il est temps que nous bâtions un acte confédératif clair, honnête, exempt de fraude."

IL FAUT DES REVENUS

"Si les législatures doivent vivre, et elles doivent vivre, il leur faut, non seulement le pouvoir de faire des lois, mais le pouvoir d'obtenir les argent nécessaires à l'application de ces lois."

M. Duplessis a donné des exemples pour démontrer que le droit de puiser à une source comporte le droit de passage; que le droit de légiférer en matière d'éducation, d'affaires municipales, de droit civil, comporte essentiellement le droit de lever des impôts pour l'application de ces lois.

"Le droit de légiférer comprend aussi le droit de prévoir, dit le premier ministre, et notre avenir est trop beau pour que nous soyons condamnés à vivre sous une tente d'oxygène fédérale, ou que nous devenions des pensionnaires d'Ottawa."

"Nous avons droit à notre souveraineté, nous l'avons gagnée et nous allons la garder."

POUR LA JEUNESSE

"Comment le gouvernement peut-il administrer, demande ensuite le premier ministre, "s'il ne connaît pas à l'avance les revenus sur lesquels il peut compter? s'il est subordonné, dans ses revenus, à un autre gouvernement qui ne connaît pas ses besoins, ses buts ni sa mentalité? Et si je dis que le pouvoir de taxer est le frère jumeau du pouvoir législatif, si je dis qu'il lui est connexe, je ne fais que répéter ce vieil axiome: celui qui tient les cordons, c'est lui qui mène. Ils nous ont coûté cher, ces cordons. Ils représentent des années de dure lutte, des années de sacrifice, ils nous ont coûté du sang! Nous avons le devoir de les tenir et de les conserver, pour la jeunesse, pour demain et après-demain."

"Je suis heureux, en énonçant cette théorie, de refléter l'Union nationale, composée d'anciens conservateurs et d'anciens libéraux, et de refléter la mentalité d'un chef qui jette dans l'ombre ceux qui prétendent le remplacer."

LAURIER ET KING

"Laurier disait, à Somersset, en 1892: "C'est une théorie malsaine celle selon laquelle un gouvernement perçoit les revenus et un autre les dépenses." Et des années après, M. King disait: "J'ai dit et je répète que c'est une théorie malsaine que celle en vertu de laquelle un gouvernement perçoit des revenus et un autre les dépenses."

"Or, les Pères de la Confédération ont remplacé les taxes de douanes et ad valorem par des subsides. Pourquoi? Parce que ces taxes relèvent du pouvoir cen-

(Suite à la page 17)

AUX COMMUNES

LES PROVINCES ONT LE DROIT DE PROHIBER LA FABRICATION ET LA VENTE de la MARGARINE CHEZ ELLES

OTTAWA, 11 — (DNC) — Les provinces ont le droit de prohiber la fabrication et le commerce de la margarine sur leur propre territoire et le gouvernement fédéral pourrait imposer des pénalités en vertu du code criminel pour faire respecter la législation des provinces si elles décident d'agir.

C'est ce que le premier ministre Louis St-Laurent a déclaré, hier soir aux Communes, en donnant à la juridiction provinciale en matière de commerce une interprétation beaucoup plus large que celle dont était disposé à convenir le leader conservateur George Drew, malgré ses réclamations autonomistes.

M. St-Laurent s'en est remis entièrement au jugement prononcé par la Cour Suprême qui a décidé que le fédéral n'avait pas les pouvoirs de prohiber le commerce de la margarine. Le leader conservateur Drew soutenait qu'un article du bill de Terre-Neuve qui empêche l'exportation dans les autres provinces de la margarine terre-neuvienne est une violation de la constitution, parce qu'elle pose des frontières au commerce inter-provincial.

LA CONSTITUTION

Le premier ministre a expliqué que la constitution, dans ses termes, empêchait l'imposition de frontières douanières entre les provinces, mais ne disait rien sur la prohibition des produits eux-mêmes. "Lorsque la juridiction des provinces sur le contrôle des liqueurs a été établie, dit M. St-Laurent, la juridiction a été donnée aux pro-

vinces pour traiter de tout ce qui était local et privé à l'intérieur de leur territoire, tout ce qui s'applique au maintien de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement à l'intérieur de leur territoire."

M. St-Laurent a dit que la même juridiction peut s'appliquer dans le cas de la margarine.

Le reste de la journée fut employé au débat sur les conditions financières de l'union avec Terre-Neuve et sur une foule de questions relevant de la nouvelle province. A onze heures et quart dans la soirée, l'étude du bill était terminée en comité et il recevra promptement la troisième lecture aujourd'hui.

TAXES DE TERRE-NEUVE

A la reprise du débat, le ministre des Finances Abbott donne les estimés promis la veille sur les revenus et les dépenses de Terre-Neuve en relation avec le gouvernement central. Voici d'abord comment s'établissent les revenus que le Canada percevra dans Terre-Neuve. M. Abbott dit que les estimés du gouvernement canadien sont inférieurs à ceux qui ont été présentés par les autorités de Terre-Neuve et il en établit la comparaison.

Voici ces chiffres:

Estimés canadiens Estimés de T.-N.

Impôt sur le revenu	\$ 3,200,000	\$ 6,183,000
Taxe sur corporations	7,500,000	7,500,000
Droit de succession	320,000	100,000
Douanes	2,000,000	3,415,000
Taxes sur boisson	400,000	602,700
Taxes sur tabac	500,000	2,857,000
Taxe de vente	4,000,000	4,000,000
Droits d'exportation	1,500,000	1,500,000
Revenus des postes	750,000	750,000
Monnaie	15,000	15,000
TOTAL:	\$20,185,000	\$26,922,000

COUT DE TERRE-NEUVE

Voici le tableau correspondant qui indique les estimés des sommes que le Canada devra verser à Terre-Neuve:

1) Subsidés pour l'accord fiscal et subsidés statutaires	\$ 7,800,000
2) Pensions de vieillesse	\$ 2,700,000
3) Allocations familiales	\$ 8,400,000
4) Dépenses diverses, y compris travaux publics, etc.	\$22,000,000
TOTAL	\$40,900,000

IL FAUT AJOUTER A CES ESTIMES:

1) Subsidés de transition	\$ 6,500,000
2) Coût de la dette	\$ 2,800,000

Ce qui porte le grand total à \$50,200,000.

Le ministre a signalé que ces chiffres sont pour l'année 1949-1950 et qu'on estime à \$27,150,000 les dépenses encourues par le Canada pour une année normale, quand les subsidés décroîtront. Il a mentionné les item suivants qui entrent dans la rubrique des "DEPENSES DEPARTEMENTALES":

Allocations aux vétérans	\$ 1,500,000
Subsidés pour la santé	\$ 1,000,000
Travaux publics	\$ 7,500,000
Assurance-chômage	\$ 2,000,000

CHEMINS DE FER

Le débat s'est poursuivi ensuite, clause par clause, sur les mille et un problèmes intérieurs de Terre-Neuve.

Par exemple, le ministre des Transports, Lionel Chevrier, a déclaré qu'en assumant la propriété des chemins de fer de Terre-Neuve, le Canadien National réduira les tarifs aux mêmes niveaux que ceux qui sont en vigueur dans les Provinces Maritimes. Il prévoit un déficit de \$2,500,000 à \$3,000,000 par année dans l'opération des chemins de fer de la nouvelle province.

La question des écoles a de nouveau été discutée et le premier ministre a déclaré que le gouvernement avait pris les mesures, dès le début, pour qu'il n'y ait pas d'injustice dans Terre-Neuve sur la

distribution des octrois scolaires aux écoles confessionnelles.

LES PENSIONS

Pendant une heure, on discute sur les vétérans de Terre-Neuve, ensuite on passe aux allocations familiales.

Le premier ministre déclare que les pensions seront payées avec effet rétroactif au 1er avril mais que le mécanisme ne sera pas prêt pour la distribution dans la nouvelle province avant le mois de mai. Au sujet des pensions de vieillesse, M. St-Laurent dit que ces pensions sont administrées par la province et que le fédéral ne peut verser sa contribution que lorsque les autorités provinciales auront été constituées, autrement ce serait une injustice pour le peuple canadien.

C'est alors que M. Drew revient

sur la conférence inter-provinciale et il soutient une fois de plus que le gouvernement a proposé une taxe de \$12 par tête pour subvenir aux lois sociales.

M. Claxton nie qu'il ait jamais été question d'une "poll tax", mais des frais ordinaires des lois sociales qui doivent nécessairement provenir des taxes. Ce débat devient un hors-d'œuvre où tous les partis se contredisent et se prolonge longtemps.

DROIT PROVINCIAL

Le leader Drew revient à la charge au sujet de l'article qui permet le commerce de la margarine à l'intérieur de Terre-Neuve, mais qui défend l'exportation de ce produit dans les autres provinces.

M. Drew déclare que cette mesure établit une frontière commerciale entre les provinces et qu'elle est en conséquence en contravention directe avec la constitution. "La question qui se pose, dit-il, est de savoir si le gouvernement central a le pouvoir d'imposer des restrictions sur le commerce inter-provincial". Il suggère que l'on procède régulièrement par amendement constitutionnel, car si l'on enfreint la constitution pour une chose désirable en soi, c'est un précédent dangereux qui est établi.

M. Drew dit que la margarine n'est pas comme l'alcool qui peut être désigné comme un produit dangereux et, en conséquence, réglementé par le fédéral pour le bon ordre du pays.

Le premier ministre réplique en disant que la constitution ne dit pas que tous les articles doivent être admis "Freely" d'une province à l'autre, mais on a utilisé le mot "Free". Cela signifie qu'au moment de la Confédération les provinces se sont engagées à ne pas imposer de droits d'une province à l'autre.

LA MARGARIN

"Il y a sans doute une distinction entre la margarine et les qualités explosives des liqueurs alcooliques, poursuit le premier ministre. Mais dans les cas où la juridiction des provinces sur le contrôle des liqueurs a été établie, la juridiction a été donnée aux provinces pour traiter de tout ce qui était local et privé à l'intérieur de leur territoire, tout ce qui s'applique au maintien de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement à l'intérieur de leur territoire.

"Je puis dire au chef de l'opposition que tous les arguments possibles pour supporter la juridiction fédérale en ce qui concerne la margarine ont été présentés. Mais ils furent rejetés par la majorité de la Cour suprême. La décision a été que cette loi était un empiètement sur les droits civils et la propriété dans une question qui était locale et privée pour les provinces.

"Alors les juges ont remis cette question dans la même sphère, dans la même zone, qui justifie l'action des législatures provinciales quand elles légifèrent sur le problème des liqueurs; c'est-à-dire quelque chose qui se rapporte à l'ordre et au bon gouvernement "localement et privément dans les confins d'une province. Le Parlement du Canada exerçant la juridiction qu'il peut avoir en ce qui concerne le code criminel, a imposé des pénalités contre ceux qui violaient, par le commerce inter-provincial, les prohibitions contenues dans les lois provinciales.

"Je crois, dit M. St-Laurent, que sans violer aucun principe, la même chose pourrait être faite si les provinces défendaient la ma-

nufacture et la vente sur leur territoire de la margarine".

La Chambre a ensuite terminé l'étude du bill en comité et la troisième lecture sera prononcée aujourd'hui.

"Il n'a pas contrôlé son avion": 2 morts

SUDBURY, 11. (P. C.)—Transporté à l'hôpital, gravement blessé, après l'écrasement de son avion et la mort de ses deux passagers, le pilote Robert Milligan, de Toronto, a expédié le télégramme suivant à son épouse: "Je me suis blessé à la cheville. Cette fois, il m'a été impossible de contrôler l'avion".

La tragédie se produisit quand Milligan voulut déposer deux trappeurs, Richard Naveau, 41 ans, et son neveu, Sidney Naveau, 21 ans, sur un lac solitaire, en un endroit qui n'est pas indiqué sur la plupart des cartes géographiques, à 110 milles au nord de Sudbury. Les deux trappeurs furent tués sur le coup, et Milligan, bien que gravement blessé, alluma un feu sur la glace et se coucha tout à côté. Un avion de secours aperçut le feu et des trappeurs indiens allèrent cueillir le pilote, à travers 30 milles de brousse.

Subventions à trois sanatoria

OTTAWA, 11. — L'hon. Paul Martin, ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, annonce aujourd'hui que le sanatorium Cooke, des Trois-Rivières, le sanatorium Macamic, en Abitibi, et le sanatorium Bégin, de Sainte-Germaine du Lac Etchemin, recevront plus d'un demi-million de dollars des subventions pour construction d'hôpitaux accordés par le gouvernement fédéral.

Les sanatoriums Macamic et

Grande vitalité du théâtre en France

M. Henri Pierre, rédacteur au journal parisien "Le Monde", était hier soir le conférencier à la réunion de l'Alliance française au Ritz Carlton. M. Pierre a parlé du théâtre français contemporain.

Il y a lieu de distinguer, d'après le conférencier, entre les théâtres et le théâtre. Les théâtres forment la vie extérieure du courant théâtral. Ainsi y a-t-il une vie théâtrale à Paris. Le théâtre à proprement parler est cette manifestation collective où participent public, auteur, acteurs et metteurs en scène, ainsi que décorateurs.

LES MAITRES

Le théâtre français contemporain n'a jamais été aussi brillant ni aussi français. M. Pierre rappelle les noms de Claudel, de Montherlant, d'Annouilh, de Salacrou, d'Arnoux, de Camus, de Cocteau et de plusieurs autres auteurs.

Les deux grands sont assurément Claudel et Montherlant, tant par leur langue que par la signification de leur théâtre même. Sartre en est aussi arrivé à un métier assez extraordinaire. Et si ses premières pièces comme Huis-Clos et les Mouches manquaient de technique, les Mains sales et la Respectueuse possédaient beaucoup de qualités.

M. Pierre reproche à Montherlant une sécheresse, une hauteur, une indépendance à l'égard de son public et des événements contemporains qui devraient être la préoccupation de tout auteur.

Le conférencier analyse sommairement le rôle des grands metteurs en scène, qui sont tous plus ou moins disciples de Jacques Cocteau. Il souligna la part très active de la compagnie Barrault, de celle de Jouvet et de l'influence de Dullin et de Baty.

Bégin sont de nouvelles institutions; le sanatorium Cooke fait des agrandissements.



Nous avons ce qu'il faut!

"Notre pays produit les métaux précieux que réclame le monde."

"L'Ecosse produit le Scotch supérieur 'BLACK & WHITE' que réclament les Canadiens."

Fournisseurs Brevetés
S.M. le Roi Georges VI



Distillateurs de Scotch Whisky
James Buchanan & Co. Ltd.

BUCHANAN'S

"BLACK & WHITE"

SCOTCH WHISKY

Distillation, mélange et embouteillage faits en Ecosse

Entrevue du Pape avec de Gasperi

(Suite de la 1ère page)

en signe de protestation contre la sentence d'emprisonnement à vie imposée au primat de l'Eglise catholique romaine de Hongrie. Les catholiques ont été invités à se réunir devant l'église de St-Joseph, sur la route Momentana.

Cette organisation, qui est le mouvement mondial du catholicisme militant, a également annoncé qu'elle attend l'approbation du Vatican pour tenir un ralliement devant la grande basilique de St-Pierre, en guise "de manifestation de solidarité avec le pape Pie XII". L'action catholique est à organiser d'autres assemblées de protestation qui auront lieu d'un bout à l'autre de l'Italie.

Au Vatican même, les préparatifs vont bon train en vue du consistoire de lundi prochain. Des informateurs mandent que Sa Sainteté entretiendra les cardinaux pendant tout près d'une heure et en profitera pour protester, au nom de l'Eglise catholique, contre l'emprisonnement du cardinal Mindszenty.

Le consistoire secret commencera à 10 heures a.m., soit 4 heures, heure de l'Est. Au moins 21 cardinaux qui résident en Italie seront présents. Il est possible que quelques cardinaux viennent de l'étranger pour prendre part à cette assemblée. On croit que le discours du Pape sera rendu public dès la fin du consistoire.

SOFIA, 11. (P.A.) — Le gouvernement communiste de Bulgarie a proclamé son intention de faire subir des procès à 15 ministres et dignitaires protestants, sous des accusations de trahison, d'espionnage pour le compte des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, et de manipulations d'argent contraires aux lois bulgares. Le sous-ministre des affaires étrangères a même fait savoir que les accusés s'étaient déjà entièrement reconnus coupables d'espionnage.

Le gouvernement bulgare a annoncé, hier soir, les noms des personnes actuellement détenues pour ces offenses, et a de plus révélé les noms de 12 hommes d'Eglise américains et anglais qu'il accuse

puis 1944, et auraient établi des contacts directement ou indirectement avec les 15 accusés.

Les 12 étrangers sont: Cyril Black, professeur d'histoire russe à l'université Princeton; John Everts Horner, ancien représentant américain à Sofia; Louis Beck, représentant commercial actuel des Etats-Unis à Sofia; le Dr J. Hutchison Cockburn, du Conseil mondial des Eglises; Mgr Paul Garber, de Genève, évêque méthodiste de 11 pays d'Europe; Robert Tobias, du Conseil mondial des Eglises; Elain Cooper, professeur à Bridgeport, Connecticut; le major Thompson, ancien membre de la mission bri-



Sa Sainteté le pape Pie XII a reçu, aujourd'hui, en audience privée, le premier ministre d'Italie, M. Alcide de Gasperi. L'entretien a duré 55 minutes. Le Souverain Pontife a déclaré au chef de l'Etat italien qu'il comptait sur lui pour protéger l'Eglise catholique romaine contre les attaques des communistes, en Italie.



d'avoir agi comme intermédiaires dans le réseau d'espionnage. Ce geste du gouvernement bulgare avait été pressenti, dès le 6 janvier, alors que le directeur des cultes, Dimitar Iliev, avait révélé que "quelques" ministres protestants étaient en état d'arrestation.

Les 15 personnes impliquées sont les chefs de l'Eglise évangéliste unie, qui groupe les Méthodistes, les Baptistes et autres Eglises protestantes. Celui qu'on accuse d'être le "cerveau" de l'organisation d'espionnage et qui a été appréhendé, est le chef de l'Eglise congréganiste de Bulgarie, Vassil Ziapkov. Les autres ministres du culte jetés en prison sont: Yanko Ivanov, haut dignitaire de l'Eglise méthodiste; Nikola Mihailov, primat des Baptistes; Georgi Chervnev, primat de l'Eglise de la Pentecôte; et 11 ministres protestants. Les quatre premiers sont membres du Conseil suprême de l'Eglise évangéliste unie de Bulgarie. De plus, le sous-ministre aux affaires étrangères a déclaré que deux ou trois autres procès seraient intentés dans les provinces, contre un certain nombre de protestants.

L'acte d'accusation cite les noms de 12 Américains et Anglais, qui sont qualifiés d'"organes de l'espionnage étranger, et représentants de la réaction internationale". On stipule que ces étrangers auraient visité la Bulgarie, en maintes occasions, de-

tannique en Bulgarie; Robert Strong, le colonel Thompson et Stanley Andrew, qu'on se contente de mentionner sans les identifier davantage; et Emily Turner, du collège Lovech, institution pour jeunes filles.

Tous les accusés, dit le gouvernement bulgare, auraient répandu des rumeurs de guerre, et tenté de propager la crainte des bombes atomiques, en plus de recevoir de l'argent pour leurs services d'espionnage et de l'avoir échangé sur le marché noir. Topencharov a dit que le procès se déroulerait devant une Cour criminelle régulière, et débiterait probablement en février. Le procès sera public, a-t-il ajouté.

Nouvelle idylle de Margaret ?

SANDRINGHAM, Norfolk, Angleterre, 11. (P.C.) — La princesse Margaret passera la fin de semaine à Mountfield Court, près d'Hastings, chez les parents de Tom Egerton, 31 ans, ancien officier des gardes, l'un de ses nouveaux admirateurs.

Du 9 avril au 2 octobre prochain, une exposition se tiendra au "Musée de tous les saints", à Schaffhouse, en Suisse, consacrée à Rembrandt et ses contemporains.

La Chambre envahie par une troupe d'artistes



A plus tard les affaires! Et quelques centaines d'hommes d'affaires de la Chambre de Commerce, après un bon repas, repoussent leur siège et se tournent automatiquement vers la table d'honneur, bien entourée à cette occasion d'une bande de comédiens, tous bien connus: la troupe entière qui a

tourné le film "Un homme et son péché". Hier, en l'hôtel Windsor, ces artistes étaient reçus par la Chambre et Mme Nicole Germain, qui joue le rôle de "Donalda" à l'écran, fut le porte-parole de ses compagnons. Ci-dessus, de gauche à droite, première rangée: M. Paul Poirier, Mme J.-R. Tremblay, M. Paul L'Anglais, Mme Nicole Ger-

main, M. Roger Martel, président des dîners-causeries de la Chambre, Mme Juliette Béliveau, M. Hector Charland, M. René Germain, Mlle Colette Dorsey; en arrière, dans le groupe, on voit: Ovide Légaré, Henri Poltras, Julia Lippe, Armand Leguét, Georges Alexander, Camille Ducharme, etc.

DONALDA SOURIANTE; SÉRAPHIN GÉNÉREUX!

Dans une spirituelle causerie, remplie de mots d'esprit et d'éloges flatteurs à l'égard de ses compagnons de travail, Mme Nicole Germain, qui incarne le rôle de "Donalda" dans le film "Un Homme et son Péché" a tenu pendant plus d'une demi-heure, son auditoire sous le charme de sa voix, aidée des réparties de toute la troupe qui l'accompagne à l'écran.

Invités de la Chambre de Commerce, à son déjeuner hebdomadaire, les comédiens, accompagnés de MM. René Germain et Paul L'Anglais, respectivement président et vice-président de "Québec Production" et du metteur en scène, Paul Gury, avaient pris place à la table d'honneur aux côtés de la conférencière.

"Donalda" a semblé manger avec appétit tandis que, fait incroyable, "Séraphin", à sa gauche, pour une fois, s'est montré généreux quand il a donné à un membre de la Chambre un présent que ce dernier venait de gagner à un tirage.

A TOUT SEIGNEUR

Mme Germain a d'abord rendu hommage à M. Paul L'Anglais et au metteur en scène, Paul Gury. Ce dernier, dit-elle, Breton de naissance, a fait beaucoup en France comme artiste et directeur. Sa grande expérience le désignait pour le poste qu'on lui a confié et dont il s'est tiré avec tous les honneurs. Il faut avoir travaillé avec lui, ajoute avec sincérité la conférencière, pour apprécier à sa juste valeur sa belle conscience professionnelle.

L'auteur de la pièce, Claude-Henri Grignon, est connu à travers la province, son oeuvre est le meilleur éloge que l'on puisse faire à ses talents, et "Donalda" souligne les qualités qu'il a abondamment démontrées.

UN PLAISIR

Quant à Paul L'Anglais, le producteur, il suffit de dire que tous les artistes, qui sont ici et moi-même, affirme Mme Nicole Germain, et qui connaissons Paul depuis, citons une moyenne de dix ans, serions prêts à continuer, pour au moins dix ans, à travailler avec lui. "Donalda" revenant au film parle de la sélection des acteurs que devait choisir "Québec Produc-

tion". Il y avait sur les rangs trois "Alexis", plusieurs candidates pour les rôles de Donalda et d'Arthémise.

Après deux jours d'essais et huit discussions entrecoupées de projections, les juges rendirent enfin leur verdict.

"Viande à Chien! ma femme, il est quasiment temps que tu parles de moi". C'est Séraphin qui, sous les applaudissements de la salle, rappelle à sa femme qu'il existe. "Donalda" déclare qu'il n'était nullement question de remplacer "Séraphin" dont le rôle est interprété par Hector Charland. "Il est, je crois, poursuivit-elle, une figure dominante et inoubliable du cinéma canadien. Sa bonne humeur et sa camaraderie l'ont fait estimer de ses compagnons.

L'IRREPARABLE OUTRAGE

Comme il fallait rajouter "Alexis" d'une vingtaine d'années pour les nécessités de la pièce, le rôle fut confié à Guy Provost. "Jeune, ayant le talent voulu pour rendre la force et la subtilité de son rôle, il a aussi le physique de l'emploi: bon coeur et pas beaucoup de tête", de conclure Mme Nicole Germain, "mais seulement dans le film", ajoute-t-elle.

Puis passent avec trop de rapidité, aux goûts des spectateurs, les noms de Mme Juliette Béliveau, MM. Julien Lippé, Henri Poltras, Georges Alexander, Eugène Daigneault, etc., etc.

Mme Nicole Germain souligne que pour le rôle de "Donalda" le producteur n'a pu faire appel aux talents de Mlle Estelle Mauffette à cause d'une faiblesse de la vue qui l'empêche de supporter l'intensité de l'éclairage.

D'ADMIRABLES AUXILIAIRES

Mme Nicole Germain souligne aussi le magnifique travail accom-

pli par Laure Cabana et Jacques Pelletier.

"Laure Cabana a su se tirer à merveille de la lourde responsabilité d'habiller les interprètes et de trouver des costumes de l'époque."

Jacques Pelletier, qui avait la responsabilité des décors, a fait valoir une fois de plus son grand talent.

AMNISTIE EN PALESTINE

TEL-AVIV, 11. (P.A.) — D'un geste dramatique, le gouvernement provisoire d'Israël a accordé hier soir une amnistie à tous les prisonniers actuellement détenus, sauf ceux qui purgent une sentence d'emprisonnement à vie et les prisonniers de guerre. Le décret, qui a été adopté à l'unanimité, fut présenté par le premier ministre, David Ben-Gurion.



Dominique LABERGE (ci-dessus), chroniqueur musical à la "Patrie", qui sera le commentateur de l'Heure Symphonique du poste CHLP, demain après-midi, de 2:30 à 3:30. L'oeuvre présentée sera le 3e Concerto en Mi mineur, op. 60 de Nicolas Mediner, que l'on jouera pour la première fois à ce poste.



Une main secourable

Personne ne choisit le milieu où il naît. Et beaucoup d'enfants de la métropole sont handicapés dès leur plus tendre enfance par les conditions défavorables que leur impose l'existence. Par l'intermédiaire de la FÉDÉRATION, venez en aide à ces enfants infortunés. C'est une question de

charité chrétienne et de civisme, c'est-à-dire d'intérêt bien compris, puisque l'avenir des enfants, qui seront les citoyens adultes de demain, se prépare dès maintenant. Plus la population s'accroît et plus la vie est chère, plus les besoins sont grands. Cette année, donnez davantage.



OBJECTIF:
\$1,150,000



Dates de la campagne;
du 13 au 24 février

Les 38 œuvres

de la **FÉDÉRATION** DES ŒUVRES DE CHARITÉ CANADIENNES-FRANCAISES

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Association des journaux de la Province de Québec)
est imprimée et publiée au No 189 St. Rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée; O.-L. Bourque, Secrétaire-Trésorier, Téléphone: L'Ancester 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition quotidienne, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois .. 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an .. 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois .. 3.00
Edition du dimanche, Canada, 1 an ... 5.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an .. 5.00

REPRESENTANTS

Toronto, Ont.: Hugh Ross, chambre 201, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Téléphone: ELgin 1014.
États-Unis: Ralph P. Mulligan, 441 Lexington Avenue, New-York.

MONTREAL, 11 FEVRIER 1949

Important congrès

Parmi les importants congrès que Montréal aura accueillis cette année, il convient de mentionner celui de la Fédération Canadienne du Commerce de Détail (*The Canadian Retail Federation*) qui se tiendra à l'hôtel Mont-Royal les 14, 15 et 16 février et réunira ici les dirigeants des plus importants magasins du Canada. Montréal les accueillera avec d'autant plus de plaisir que le président actuel de la Fédération est M. A.-J. Dugal, vice-président et gérant général des magasins Dupuis Frères, l'une des plus importantes parmi les grandes maisons de commerce de détail du Canada.

Ce congrès étudiera maintes questions d'ordre technique ou administratif qui intéressent plus particulièrement les commerçants, mais ces délibérations ne devraient pas non plus laisser le public indifférent. En effet, le commerce de détail met en relations directes la masse des consommateurs et les distributeurs des produits de l'industrie. Le congrès de la Fédération Canadienne du Commerce de Détail devrait donc être instructif pour nous tous.

Le Code du Travail

On ne peut que donner raison au ministre provincial du Travail, M. Antonio Barrette, lorsqu'il déplore la virulence de certaines des critiques qui ont accueilli, ces jours derniers, la publication du Code du Travail projeté par son ministère. Ce projet de législation a valu au gouvernement des critiques acerbes et, comme l'a dit le ministre du Travail, peu de suggestions constructives alors que, suivant les déclarations très claires du premier ministre, la publication de ce projet de loi n'avait pour objet que de permettre aux intéressés de l'étudier et d'y suggérer des modifications, le cas échéant. M. Barrette estime que, dans ces conditions, les attaques contre le gouvernement furent prématurées et injustes.

Ce qui explique peut-être les vives réactions provoquées par la publication de cette législation, c'est que le Code du Travail a été présenté en premier lieu à l'Assemblée législative, sous la forme que prennent couramment les projets de loi que le ministère se propose de faire adopter. Il en eut sans doute été autrement si la publication s'était faite dans des circonstances différentes. De toute évidence, les adversaires du projet ont pris peur et ont voulu, par la violence et la spontanéité de leurs critiques, détourner le gouvernement d'y donner suite.

Il serait regrettable qu'à cause de cet évident malentendu le gouvernement n'obtienne pas de tous les intéressés la collaboration qu'il sollicite, en vue de la préparation d'un code du travail qui soit acceptable au monde du syndicalisme comme à celui des patrons et qui réponde aux besoins de l'heure. Le ministre du Travail a répété qu'il désire cette collaboration et il faut souhaiter qu'elle lui soit assurée dans le meilleur esprit.

Chez les Sulpiciens

Nous nous plaisons à signaler l'accession de M. Maximilien Lacombe, curé de la paroisse Saint-Jacques de Montréal, au poste de supérieur provincial des Messieurs de Saint-Sulpice, où il succède au regretté Monseigneur Henri Jeannotte. C'est un poste d'honneur mais aussi de hautes et nobles responsabilités, où le nouveau titulaire apporte l'expérience requise et de solides qualifications. Nous joignons spontanément nos respectueuses félicitations à celles que lui vaut aujourd'hui cette marque de confiance qu'il reçoit de son ordre. Les œuvres de Saint-Sulpice sont nombreuses et fécondes, dans notre province, où ce nom se rattache, à tous les stades, à notre histoire. M. Lacombe sera un digne successeur des hommes de vertu et de vision qui ont donné à Saint-Sulpice, au Canada français, le lustre qui entoure ce nom.

Les mémoires de M. Churchill

par Alonzo CINQ-MARS

La deuxième partie des mémoires de M. Winston Churchill sur la dernière guerre mondiale vient de commencer à paraître dans certains grands journaux avant d'être mis en volume. La première partie, publiée l'an dernier, portait sur les dernières années de l'avant-guerre, l'ascension d'Hitler, la remilitarisation de l'Allemagne, les conquêtes pacifiques des Nazis et la « drôle » de guerre jusqu'au jour où le débonnaire premier ministre Chamberlain, débordé par une tâche trop lourde pour ses faibles épaules, céda la place à M. Churchill qui n'avait joué jusque là qu'un rôle de Cassandre. La deuxième partie traite de la phase de la guerre où les Allemands connurent leurs meilleurs jours, l'invasion de l'est du continent, la débâcle de 1940, l'évacuation de Dunkerque, les formidables assauts aériens contre l'Angleterre.

M. Churchill est aussi brillant écrivain qu'orateur. Ses mémoires, écrits dans le style lapidaire que ce grand homme affecte dans ses discours, sont d'une lecture extrêmement attachante et contiennent sur les événements qu'il raconte des aperçus nouveaux qui seront d'une grande utilité aux historiens de l'avenir. Bien que ces mémoires apportent une contribution importante à l'histoire de la deuxième guerre mondiale, il ne faut pas les considérer comme une relation impartiale de cette épopée. Le temps n'est pas encore assez éloigné de ces heures tragiques pour que l'histoire en puisse être écrite de façon à répondre à toutes les exigences de la vérité.

La confection de l'histoire exige le recul du temps et surtout un historien qui n'a pas participé aux événements qu'il raconte. Jules César lui-même a été accusé d'avoir, dans ses Commentaires sur la guerre des Gaules, présenté les événements sous un jour trop favorable pour lui. M. Churchill, qui a joué un rôle si important durant la dernière guerre, ne peut guère éviter pareil reproche. Il faudra attendre longtemps avant d'avoir une histoire parfaite de la dernière guerre mondiale. Nous n'en avons même pas encore de la première. Un historien français pourtant fort honnête, Gabriel Hanotaux, avait cru pouvoir entreprendre d'écrire l'histoire de la première grande guerre au fur et à mesure qu'elle se déroulait, et il dut y renoncer.

Un savant professeur d'histoire à l'université de New-York, M. Thomas Cochran, parlant récemment devant une société historique, à Philadelphie, a déploré la tendance qu'ont les historiens d'aujourd'hui à vouloir écrire l'histoire trop tôt. Selon lui, les États-Unis pourraient se contenter d'une production historique moins considérable que celle qui a paru depuis un certain nombre d'années, mais meilleure, car l'œuvre des historiens américains con-

temporains manque de profondeur et d'esprit de synthèse.

M. Winston Churchill doit être loué pour avoir écrit ses mémoires sur des événements auxquels il a pris une part si brillante, mais on aurait tort d'y vouloir voir l'histoire parfaite de la dernière grande guerre. L'auteur est trop intéressé à son propre panégyrique pour avoir l'impartialité que le monde doit exiger d'un historien véritable. D'ailleurs, l'histoire de cette guerre ne peut pas encore être écrite, faute du recul du temps.

Paradis du cinéma britannique

par E. LARSEN

Contrairement à ceux d'Hollywood, les studios cinématographiques de l'Angleterre ne forment pas une agglomération, mais se répartissent au contraire autour de Londres, sur un circuit dont le rayon peut aller de 25 à 40 km. Chacun des grands studios de la région londonienne reflète dans ses films sa propre inspiration naturelle et artistique, de sorte que les gens renseignés arrivent facilement à deviner si le film qui leur est offert vient de Denham ou de Shepherd's Bush, d'Ealing ou de Welwyn Garden City.

Les deux studios les plus importants du Consortium Rank sont situés à Denham et à Pinewood; leur construction remonte à une quinzaine d'années. Le studio de Denham se subdivise en sept scènes. Ce fut ici qu'au début de 1936, sir Alexandre Korda entreprit de tourner son célèbre « Rembrandt », rôle que personnifiait Charles Laughton. Par la suite, Denham vit les prises de vues de « Fire Over England », le premier film de Laurence Olivier et de Vivien Leigh, de même que de « Knight Without Armour » qui met Marlene Dietrich en vedette.

A proximité des studios de Denham se trouvent ceux de Pinewood, qui comportent cinq scènes. En 1936, ces studios furent pris en location par une société dont les studios, anciennement établis à Elstree, avaient été détruits par un incendie dévastateur. Au début de la dernière guerre, les studios de Pinewood furent réquisitionnés par le gouvernement anglais qui, dans une aile de leurs bâtiments, installa les services nationaux de la Monnaie. D'autre part, les autorités se servirent de quelques-unes des scènes pour y accumuler des provisions et des pièces détachées d'avions. Par la suite, les sections cinématographiques du Ministère de l'Information, de l'armée et de la R.A.F. entrèrent en possession de l'ensemble des studios de Pinewood.

C'est surtout à la section gouvernementale Crown Film Unit que l'on doit les documentaires qui, aux dires de John Grierson, « lubrifièrent le sentier de l'histoire ». Ces films, que l'on projeta dans tous les pays du monde, firent beaucoup à l'époque pour susciter la sympathie des Américains à l'égard de la lutte héroïque de l'Angleterre au lendemain de l'évacuation de Dunkerque. Qu'on se rappelle les films de ces jours de « blitz », les « London Can Take It » (Londres Peut Encaisser), les « Christmas Under Fire » (Noël sous le Feu), les « Fires Were Started » (Conflagration) et les « Front Line (Dover) » (En Première ligne). C'est aussi de Pinewood que nous devons le fameux film de la R.A.F. « Target For Tonight » (Objectif pour la Nuit) et le non moins célèbre « Silent Village (Lidice) » d'Humphrey Jennings. Ce ne sont là que quelques-uns des films de la Crown Unit, films qui, par leur réalisme et leur sincérité, ont exercé une si grande influence sur la production cinématographique du monde entier.

On en était encore à l'époque des

bombardements aériens quand les studios de Denham entreprirent de filmer le livre de B. Shaw intitulé « Major Barbara ». Au cours d'une de ces attaques, les bombes ennemies endommagèrent 87 bureaux, mais la production du film reprit de plus belle. C'est également à Denham que fut tourné « Henry V », entre autres films produits pendant la dernière guerre. Aujourd'hui, les studios de Denham et de Pinewood emploient à eux deux plus de 2,000 personnes, dont plusieurs centaines sont des techniciens. Aussi, la désignation de studio, qui relève du travail artistique, est-elle quelque peu trompeuse. Les premiers cinéastes donnaient à leurs studios le nom de « fabriques de films »; ils étaient certainement plus près de la vérité.

Un peu de tout

Les amis d'Anatole France sont nombreux et fidèles. Leur société s'est réunie au

Pen Club et s'est donnée un nouveau président en remplacement de M. Claude Aveline, dont l'action a été efficace et féconde. M. Claude Aveline va d'ailleurs publier prochainement un recueil des Ecrits politiques d'Anatole France, avec une importante préface. Mme Jacques Lyon, vice-présidente, a rendu hommage au dévouement de M. Aveline; puis elle a demandé aux membres de la société de désigner un successeur. M. Gérard Bauer a été élu à l'unanimité. La société continuera, comme par le passé, à publier un bulletin, *Le lys rouge*, qui constitue des « annales » françaises, avec comptes rendus de tout ce qui touche à Anatole France, dont les disciples et les lecteurs, quoi qu'il s'écrive ici et là, ne cessent d'augmenter.

* * *

Après avoir adressé un message à Roger Brien, directeur de « Marie », en septembre dernier, pour le féliciter de son zèle à procurer la gloire de la T. S. Vierge et le remercier de la « méritante revue « Marie », le Saint-Père vient de renouveler, à l'occasion du numéro spécial de « Marie » la faveur insigne de la Bénédiction Apostolique. Son Eminence le cardinal Piazza, patriarche de Venise, vient de remercier le directeur de « Marie » de la publication et de la traduction fidèle de son discours sur l'Assomption de la S. V. Son Eminence souhaite que « Marie » continue, toujours plus fermement, sa présentation magnifique et pour le contenu et pour les illustrations. Son Eminence trouve le numéro de Noël vraiment splendide et présente ses hommages à Roger Brien, inspirateur intarissable et à ses éminents collaborateurs. Son Excellence Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada, écrit ces mots au directeur de « Marie »: « Il m'est agréable de me réjouir de tout coeur avec vous pour les bonnes nouvelles que vous avez eu la délicate attention de porter à ma connaissance. Vous avez obtenu les félicitations, les encouragements et la bénédiction de Notre Très Saint-Père le Pape. Vous avez droit d'être fier des augustes témoignages de Sa Sainteté. Représentant du Pape au Canada je ne puis rien ajouter à Ses paroles si paternelles et bienveillantes. Soyez assuré de mes meilleurs sentiments pour vous, et agréés mes vœux les plus ardents pour le développement de la Revue « MARIE » dont je suis un grand admirateur et un ami sincère. »

Les mots qui vivent

—La vie est courte et nous n'en avons qu'une, il ne faut pas la perdre à des riens.
Père Garrigou-Lagrange, O.P.

En marge de l'actualité
Sur quoi le mettre?

(par Paul de MARTIGNY)

Nous serons dimanche au plein de la lune. Les jours allongent et le soleil prend de la force. Dans un mois nous serons hors du bois, nous aurons passé à travers le pire de l'hiver. Mais ne le crions pas sur les toits, n'éveillons pas le chat qui dort. La tempête, en février est parfois terrible lorsqu'elle se lève. Gardons-nous d'oublier que nous sommes en plein hiver. Alors, que diriez-vous si vous rencontriez, rue Sainte-Catherine, un monsieur coiffé d'un chapeau de paille à l'instar de Maurice Chevalier? Il est probable que vous feriez des yeux ronds.

— Eh! ben en voilà un qui travaille du chapeau!

Le bon Théophile Gauthier nous dit, dans Emaux et Camées, que mars prépare en secret le printemps.

"Pour les petites pâquerettes
"Sournoisement, lorsque tout dort,
"Il repasse des collerettes
"Et cisèle des boutons d'or".

Mais Théophile Gauthier, c'est connu, est un rêveur, un poète. Les créateurs de la mode ont fait mieux. En ce siècle de vitesse, ils ont pris de l'avance. Un mois plus tôt que le poète ils nous parlent du printemps à leur manière. En février ils nous font voir les chapeaux déconcertants, délicieux que ces dames porteront en avril. Celles-ci, naturellement, entendent les porter tout de suite. Elles vont, coutees de leurs ravissants chapeaux de paille et personne ne leur dit rien. Ne nous indignons pas de ce contre-sens que constitue le chapeau de paille en février. Réjouissons-nous plutôt qu'ils soient si jolis et que ces dames nous fassent ainsi savoir que le printemps s'avance. Toutefois convenons qu'en février sortir en chapeau de paille ne dénote pas que ces dames aient beaucoup de tête. Mais ces messieurs qui n'en portent pas de tout l'hiver font-ils mieux?

Un chapeau ça se porte sur la tête. Alors sur quoi le mettre si on n'en a pas?

Mort du lieutenant Adolphe Lemay

Le lieutenant Adolphe Lemay, chef de l'escouade de la moralité de la police municipale, est décédé hier après-midi à l'âge de 48 ans, à la suite d'une longue maladie.

Le lieutenant Lemay avait travaillé pour l'escouade de la moralité pendant la guerre et depuis lors, quand le vice était le plus répandu à Montréal. Lorsqu'en mars dernier, le directeur adjoint Pacifique Plante et le lieutenant Courval furent suspendus de leurs fonctions, c'est le lieutenant Lemay qu'on nomma à la direction de l'escouade de la moralité.

Le directeur adjoint Ernest Pleau, en charge de l'escouade de la moralité, a déclaré qu'aucune décision n'avait encore été prise au sujet du remplacement du lieutenant Lemay. Depuis la maladie prolongée du lieutenant Lemay c'est le sergent Raymond Laurin qui le remplaçait à la direction de l'escouade.

Né à Lotbinière en 1901, le lieutenant Lemay était entré au service de la police en 1923. Le 26 juin 1930 il était nommé sergent et le 1er décembre 1941 il était promu lieutenant.

Il était attaché à l'escouade de

M. Roger Champoux est réélu président des journalistes

A l'unanimité, les journalistes français de Montréal ont réélu M. Roger Champoux comme leur président, pour une autre année, au cours de la réunion annuelle du Conseil syndical de cet organisme tenue dans l'immeuble de l'ancienne université de Montréal, rue Saint-Denis.

L'élection était sous la présidence de M. G.-Aimé Gagnon, agent d'affaires de ce syndicat, tandis que M. Sarto Lacombe, le secrétaire-trésorier du syndicat, agissait comme secrétaire d'élection.

Voici maintenant le résultat de l'élection tant au Conseil syndical que dans les divers locaux affiliés au Conseil syndical:

Au conseil syndical: MM. Roger Champoux, (La Presse) président; Ovilla Lefebvre, (La Patrie) 1er vi-



M. CHAMPOUX

ce-président; P.-P. Lafortune, (Le Petit Journal) 2e vice-président; Jean-Marc Laliberté, (Le Devoir) secrétaire-archiviste, et Sarto Lacombe, secrétaire-trésorier.

DANS LES LOCAUX

"La Presse": président, M. Roger Champoux; vice-président, M. Vincent Chené; maître de chapelle, M. Maurice Morin; secrétaire, M. Gustave Lafontaine; directeurs: Mme Laure Hurteau et MM. Jean-Marie Morin, Alphonse Campeau, Fernand Bilodeau; sentinelle, M. Jean-Paul Morin; visiteurs aux malades: MM. Jean Ampleman et Paul Asselin.

Délégués au conseil syndical: MM. Roger Champoux, Vincent Chené, Jean-Marie Morin et Gustave Lafontaine.

Au comité des griefs: le président, le maître de chapelle et le secrétaire.

"La Patrie": Président, M. Ovilla Lefebvre; vice-président, M. Donat Kavanagh; secrétaire, M. René Bonin; directeurs: MM. Fernand Ouellette et Jacques Trépanier.

Les quatre délégués au Conseil syndical: MM. Ovilla Lefebvre, Donat Kavanagh, Jean-Charles Lefrançois et Paul Rochon.

Visiteurs aux malades: Mlle Gisèle DuTilly et M. Paul Bouchart D'Orval.

"Le Devoir": M. Guy Lemay, président; M. Jean Vincent, vice-président; Mlle Renée Pelletier, secrétaire, M. Jean-Marc Laliberté, maître de chapelle; visiteur aux malades, M. Adrien Robitaille.

Le comité des griefs est composé de: MM. Guy Lemay, François Zalloni et Jean-Marc Laliberté.

Ont été délégués au Conseil syndical: MM. Jean-Pierre Houle, Guy Lemay et J.-M. Laliberté.

"Montréal-Matin": ont été élus, MM. Armand Jokisch, président; Jean Marion, vice-président; Bernard St-Aubin, secrétaire. Les directeurs sont MM. Lucien Langlois et Rolland Boulanger. M. A. Massicotte, maître de chapelle; Mlle Si-

la moralité depuis 1935, sauf au cours des années 1945 à 1947 alors qu'il passa en service dans plusieurs postes de districts de la ville.

Il laisse dans le deuil son épouse, trois fils et deux filles. Les funérailles seront annoncées plus tard.

me Robitaille, visiteur aux malades et Y. Pigeon, sentinelle.

Les délégués au Conseil syndical sont: MM. Jokisch, Langlois et Massicotte.

"Le Canada": M. J.-P. Guérin, président; Roger Nadeau, vice-président; J.-P. David, secrétaire et maître de chapelle. Les délégués au Conseil syndical sont: MM. J.-P. Guérin, Raymond Masse et Jean Séguin. M. Roger Nadeau, substitut.

"Le Front Ouvrier": MM. Regi-

nauld Boisvert, président; Léo Surprenant, secrétaire; Raymond Langlois, vice-président, et Mlle Yolande Cloutier, maître de chapelle.

Délégués au Conseil syndical: Léo Surprenant et Raymond Langlois.

Le Petit Journal-Photo-Journal: MM. Pierre-Paul Lafortune, président; Jean-Paul Robillard, vice-président, Pierre Saint-Germain, secrétaire; Dollard Morin, maître de chapelle.

Les délégués au Conseil syndical sont: MM. André Lecompte, Pierre-Paul Lafortune et Pierre Saint-Germain.

Radio-Concert

Constance Lambert, mezzo-soprano, sera en vedette à l'émission du 14 février des Radio-Con-

certs Canadiens, programme commandité par Moisson's et radiodiffusé chaque lundi soir, à 9 h., par le réseau français de Radio-Canada.

Au cours de la même émission, un court sketch dramatique mettra en lumière les nombreux aspects et l'importance sans cesse croissante de l'industrie laitière dans la province de Québec.

Comme d'habitude, Roger Baillu et Albert Duquesne (le reporter Moisson's) seront du programme, et Jean Deslauriers dirigera l'orchestre symphonique Moisson's dans l'interprétation de plusieurs mélodies populaires et mi-classiques.

Aux Etats-Unis, il y a dix demandes d'adoption pour chaque enfant.

L'ARMÉE CANADIENNE — GAGE DE PAIX



ALLEZ-Y
il est à vous...

Puissants et rapides, ces chars géants renversent ou surmontent tous les obstacles. Ils sont à l'image du soldat du Corps blindé de la nouvelle Armée active du Canada, qui avance vite s'il prouve qu'il a de l'étoffe.

Dans l'Active, vous pouvez apprendre le dessin, la menuiserie, les rayons-X, la comptabilité, la T.S.F., et une foule d'autres métiers. Ainsi, le Corps blindé a actuellement besoin de conducteurs, de mécaniciens, d'artilleurs et de sans-filistes. Plus que jamais auparavant, l'Armée offre aux jeunes l'occasion de se faire une carrière stable et sûre.

Renseignez-vous au plus tôt, au bureau de recrutement de votre localité, quant à ce qui concerne la pension de retraite, les soins médicaux et dentaires. Si vous avez 17 ans révolus et si vous réunissez les conditions requises, vous pouvez être accepté.



Dépôt d'effectif No. 3, Citadelle, QUÉBEC, P.Q.

Dépôt d'effectif No. 4, 3530, avenue Atwater, MONTRÉAL, P.Q.

Entrez dès MAINTENANT dans l'ARMÉE ACTIVE du CANADA!

**PROGRAMMES VARIÉS
POUR PLAIRE À TOUS
LES AUDITEURS DE**

CHLP

**1000 WATTS
1410
AU CADRAN**

Saluez vos compagnies et puis tournez en rond! . . .

Car ce soir, de 8 h. à 8 h. 30 de la salle St-Denis vous parviendra notre programme

"SETS et QUADRILLES"

avec les orchestres
ERNEST CARRIERE . . . et . . . MICHEL SOCCIO
et MARCEL MARINEAU.

RADIO-VOYAGE

Ce soir de 7 h. 30 à 7 h. 45 vous entreprendrez un voyage magnifique par la magie des ondes dans le pays basque. Cette randonnée musicale s'effectuera ce soir, à RADIO-VOYAGE, en compagnie du célèbre chanteur populaire d'origine basque.



ANDRE DASSARY

Ne manquez pas votre départ: ce soir à 7 h. 30 sur les ondes de CHLP.

AU CLAVIER

Une fois de plus les amateurs de musique sur piano sont cordialement invités par le poste CHLP à une audition musicale, qui aura lieu ce soir à 7 h. 45. Le pianiste invité ce soir à l'émission AU CLAVIER sera l'incomparable Frankie Carle.

TOUR de CHANT

Dans le but de satisfaire ses nombreux auditeurs et ses nombreuses auditrices amateurs de musique d'opérette et semi-classique, CHLP offre une fois de plus ce soir son programme hebdomadaire TOUR DE CHANT.



DOROTHY KIRSTEN

Ce soir, de 8 h. 30 à 9 h., nos auditeurs auront le privilège d'entendre la célèbre artiste du Metropolitan Dorothy Kirsten et le célèbre chanteur Igor Gorin.

Chansonnettes françaises

La chansonnette française jouit d'une popularité que la guerre n'a pu atténuer. Les grandes voix de Paris nous parviennent sur disques et C-H-L-P les place quotidiennement en vedette dans plusieurs émissions comme:

FLEURS DE PARIS
(tous les après-midi à 3 h. 30)

AU CARREFOUR DE LA CHANSONNETTE
(tous les jours de 5 h. à 7 h.)

EN VEDETTE AUJOURD'HUI:
5 h. 00—Jacques PILLS
5 h. 15—Rudy HIRIGOYEN
5 h. 30—Anne CHAPELLE
6 h. 00—GEORGIUS

6 h. 15—Luc BARNEY
6 h. 30—Léo MARJANE
6 h. 45—André DASSARY

L'HEURE FAMILIALE

(tous les soirs à 7 h. sauf le samedi et le dimanche)

L'HEURE FEMININE

deux heures et demie de chansonnettes de midi à 2 h. 30 avec

MAURICE GAUVIN

MUSIQUE de DANSE

A différentes heures ce soir sur les ondes de CHLP les amateurs de musique de danse pourront syntoniser ce soir leur musique favorite.

Il ne faut pas oublier
MONTREAL LA NUIT
avec MAURICE GAUVIN
et GUY DARCY
à 10 h. et à 11 h.
10 h. 30—L'HEURE DE LA DANSE
avec Freddie Rich et son orchestre
11 h. 30—AU CABARET DANSANT
avec Tex Beneke et son orchestre
et la chanteuse Sarah Vaughn
Soyez à l'écoute demain soir à 11 h. 30 pour le programme PLACE A LA DANSE et à minuit pour MUSIQUE SUR DEMANDE.

Vous vous souviendrez longtemps de votre visite de ce soir sur la

Place Pigalle

où vous invite le guide de la bonne humeur
ANDRE TREICH
de 9 h. à 10 h.
alors que vous applaudirez les vedettes de la chanson de Paris
ANDRE CLAVEAU
ANNY GOULD
LE CHANTEUR SANS NOM
JOSEPHINE BAKER
GEORGES GUETARY
LOU DEARLY
MAURICE CHEVALIER
et les orchestres
FELIX CHARDON
et **JEF COURTIN**

PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO

VENDREDI

P.M.	CHLP	CKAC	CBF	CFCF	CBM	CJAD	CKVL
6	Carr. de la ch. Une vedette Dites-moi Forum sports En dinant	Alain Gravel	Yvan l'interp. Radio-journal Revue 100e de Tit-Coq	Sunny side Nouvelles Meet the band	Variétés Radio-journal Divertimento BBC	Nouv. et Réveil Ball Room	Parade chan. française Sport (6.55)
7	L'Heure fam. Voyage Home Au clavier	Le diable s'en...	Un homme Métropole Duo Fern. Robidoux	Près du feu Sportcast Club 15 Make mine mus.	Ed. McGurdy Variétés Mus. militaire	Nouv. et Réveil. Dew Award sh. Chants So the story	Parade chan. française Nouv. (7.55)
8	Sets & quadrilles Tour de chant	Paris chante Rigolade Ch. du temps 8.55	Connaissez-vous Mosaïque canadienne	Fat man Treasure trail	Forum Histoires	Nouvelles Ski Carm. Cavallaro Can. héritage	Fantôme au clavier Oncle Jos Nouv. (8.55)
9	Place Pigalle Nouv. 9.55	Tentez v chance Tribune sportive	Or. de Toronto	Théâtre Ford	Orch. Toronto	Philo Vance Concert	Trois chances Théâtre
10	Montréal la nuit Heure de danse Sport (10.50)	Inner Sanctum Tr. des confér. Nouvelles	Nouvelles Chro. littéraire Idées en marche	Boxing bouts	Nouvelles Revue Beat the champs	Easy aces Nouvelles Rendez-vous	Paris swing Nouvelles
11	Montréal la nuit Cabaret	Sports Chanteur genre Orchestre	Adagio Mus. danse	Nouvelles Off the record	Schooner Orch. Bogart	N. et Sportcast Platter Party	Dorsey show Nouv. (11.55)
MINUIT	Fin	Nouv. et mus.	Fin	Fin	Nouvelles et fin	Fin	Musique

SAMEDI

A.M.	CHLP	CKAC	CBF	CFCF	CBM	CJAD	CKVL
6	(6.50) Ouvert.	Eveil avec Noël Croteau Evail agricole	Éveil agricole	Listening pleas.	Réveil	Réveil	Prière Réveil Nouv. (6.55)
7	Carrusel Journal et sport	Act. et éveil Oratoire	Opéra quat'sous	Nouv. et mus. Musical clock Nouvelles Musical clock	Nouv. et réveil	Nouvelles Musical Clock Nouv. et mus.	Vos disques Nouv. (7.55)
8	Of. au S.-Coeur Carrusel Nouv. (8.55)	Nouv. au jour 730 Blvd Légaré	Nouv. et sport Elevations Rythme	Nouvelles Sammy Kaye Mélodies Tops tunes	Nouv. Dévotions Mus. militaire	Nouv. sport Musical Clock	Vos disques (8.55) Nouv.
9	Votre choix	Nv. & Pon-Pon Chansons Roul. tzigane	Nouvelles Chansonnettes Airs d'opéra	Shoppers special	Nouv. et mélod. Bon. manières	Nouvelles et Time Was	Charlotte (9.55) Nouv.
10	Opérette Canzone Heure enfantine	Actualités et Grand Mère Bp. à-brac	Coin des jeunes	Nv. et musique Nouv. université Pour vous Aventure	Fr. Merriwell Contes	Trading post Ballroom	Jail me uncle Nouv. (10.55)
11	Echo musical Ass. aveugles	Club juvénile	Mus. sur deman.	Abbott-Costello	Coin des jeunes	Nouvelles Little players Pat Marazza Round-up	Par. ch. franc. (11.55) News
12	L'Heure fém.	Presse agricole Pon-Pon Mus. légère Nou. mondiale	Heure dominic. Mus. populaire Réveil rural	Junior Junction Americ. farmer	BBC Sport Musique	Nouvelles New Quiz Nouvelles Lyrics	Chansonnettes
1	Nouvelles et H. féminine	Franco swing Mél. Templeton Amis de l'art	Alouet. Everea. Nouvelles Notre français Chansonnettes	Nouv.-Ecole U.S. Navy Band	Radio-journal Religieux Concert	Nouvelles et listeners' choix	Nouvelles Par. ch. franc. (1.55)
2	Heure fém. Poèmes symp.	Nouvelles et école musique Science-aventure	Opéra Metropolitan Peter Grimes	Opéra Metropolitan	London dances Bandbox	Nouvelles et Musique	Hit Review Across the seas Nouv. (2.55)
3	Fleurs de Paris Nouv. (3.55)	Nouvelles Samedi musical	"	"	Fly Away Sérénades	Nouvelles et Show Time	Rodeo Nouv. (3.55)
4	Kiosque à mus. Chant d. nôtres Nouv. (4.55)	Actualités et évén. sociaux Ch. de n. coeur Ski 4-10	"	"	Richard Tauber Odd Story	Nouv. & Club 800	Samedi swing Chansons Nouv. (4.55)
5	Carrefour de la chansonnette Nouv.-sport	Ac. et ch. de mon coeur	Variétés Surv. française	Tea & Crumpets Lique prog. civ.	God. Hogwood Entrevue	Nouv. et Ski Make believe	Par. ch. franc. Nouv. (5.55)
6	Carrefour de la chans. Nouv.	Club de police Pour le diner Forum sports Nouv. chez nous	ockey Nouvelles Orch. sym. NBC	Chant Nouvelles 10 min. so play	Sur le hockey Nouvelles Divertimento Sport	Nouvelles et Ballroom	Par. ch. franc. Sport
7	Un peu de tout Chas. Magnante	Auto-train Talents acoutés	" Soirées chez n.	Abbott & Cost. Favorite story	Gigèle Lafitène Causerie Armada chorus Lake Success	Nouvelles et Ball room Club juvénile Sport	Par. ch. franc. Sur Verdun
8	Vieilles terroir Tropicana	Petit bal samedi soir Ch. du temps 8.55	Bal des copains	20 questions Harmony House	La fortune Shar. the weath	Nv. et report. Carn. S.-Agathe Religieux	Rev. Bleu et Or Vei's show
9	Place Pigalle Nouv. (9.55)	Que pensent les enfants? Bandstand	Nou. et théâtre Or. Palais royal	Quiet please Mr. Malone	Nouv. et Joute de hockey	Nouvelles et El Rancho Juke box	Danse à Paris Nouv. (9.55)
10	Montréal la nuit Heure danse Sports (10.50)	Mus. danse Nouvelles	Or. Casa Loma Mus. danse	Procès fameux Hayloft	Mus. danse	Nouv. et Juke box Nouvelles Trio Paterson	Danse à Paris Faisan doré Danse à Paris
11	Montréal la nuit Place à la danse	Sports Chanteur genre Orch. de danse	Adagio Orch. danse	Nouvelles Orch. danse Musique	Barn Dance Orchestre	Nouvelles Platter party	A party Nv. & party Nouv. (11.55)
MINUIT	Mus. sur dem.	Nouv. et orch.	Fin des émis.	Fin des émis.	Fin	Fin	Musique

ECOUTEZ DEMAIN . . .

L'HEURE SYMPHONIQUE

de 2 h. 30 à 3 h. 30 car **JACQUES BERTRAND** y présentera le CONCERTO No 3 de MEDTNER et son commentateur invité **DOMINIQUE LABERGE** Chroniqueur musical de La Patrie

Une fois de plus, les jeunes sont invités cordialement à écouter

L'Heure Infantine

demain matin de 10 h. 30 à 11 h. 30

Un programme de variétés musicales en compagnie des deux populaires annonceurs

ANDRE CHABOT . . . et . . . GUY DARCY

De nombreux prix sont offerts au cours du programme.

Des abus dans la coupe du bois?

QUEBEC, 11 — (DNC parlementaire) — Un conseiller législatif, l'hon. G.-A. Simard, a demandé au gouvernement hier, de prendre des mesures sévères pour réprimer ce qu'il a appelé des abus dans la coupe du bois. M. Simard a fait cette déclaration au Conseil législatif, où l'on étudiait le projet de loi ministériel qui modifie la loi destinée à assurer une exploitation rationnelle de certains territoires forestiers.

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Le joueur en Sud de cette donne tenait un jeu formidable, auquel son partenaire apporta quelque supplément. Pourtant, le petit chelem ne fut réalisé qu'en manipulant correctement les cartes.

Donneur: Sud.
Tous vulnérables

Nord
V 10 8 4
4
V 8 5 5
R D 6 4 3

Ouest
D 9 6 3
10 6 3
R 10 7
V 10 9

Est
2
9 2
D 9 6 4 2
A 8 7 5 2

Sud
A R 7 5
A R D V 8 7 5
A 3

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
2	passé	2 SA	passé
3	passé	3 SA	passé
4	passé	5 SA	passé
6	passé	passé	passé

L'attaque se fit du valet de trèfle. Le déclarant fit jouer le roi de la table et coupa l'as d'Est, après quoi il joua as et roi d'atout. La distribution irrégulière de l'atout lui étant révélée par la défausse d'Est sur le roi de pique, Sud se mit à encaisser ses coeurs. Sur le roi et la dame, il fit jeter deux carreaux; par le mort, puis joua un quatrième coup de coeur.

Il importe peu maintenant qu'Ouest coupe l'un ou l'autre coeur, il ne fera qu'une levée à l'atout. Si Ouest coupe du neuf Nord surcoupera et le déclarant reprendra la main en coupant un trèfle, pour continuer à jouer coeur. Si Ouest coupe maintenant de la dame et joue trèfle, Nord fera sa dame et Sud reprendra la main par un carreau vers son as.

Si Ouest coupe le quatrième coeur de la dame de pique, il n'empêchera pas Sud de passer ses coeurs. Un retour à pique n'enlèvera certainement pas l'as de carreau de Sud; si le retour se fait à carreau, le déclarant reprendra la main en coupant un trèfle. De toute façon, Sud ne perdra qu'une levée à la dame d'atout.

L'objet du "bill" est de prolonger jusqu'au 31 décembre 1951 le délai pendant lequel s'appliqueront les arrêtés ministériels adoptés en vertu de la loi. L'objet de cette loi, a précisé l'hon. Edouard Asselin, est de permettre une nouvelle allocation des limites boisées pour assurer la stabilité de l'industrie forestière et réduire le coût de la production.

M. Simard a pris aussitôt la parole. M. Simard: Tout bill de nature à protéger la forêt est un bon "bill", mais à la condition que la loi soit respectée. Aujourd'hui, elle n'est pas. Le gouvernement loue des droits à une compagnie pour l'exploitation de la forêt; cette compagnie retient à son tour les services d'entrepreneurs, qui sont tenus de travailler sous la direction d'un officier du gouvernement. Or, ces entrepreneurs achètent cet officier. Si je fais cette affirmation, c'est que je la crois vraie.

LES MESUREURS

M. Asselin: L'hon. conseiller veut-il parler des mesureurs de bois? M. Simard: Oui, exactement. Le gouvernement devrait montrer sa sincérité en intervenant afin d'obliger les mesureurs à prendre une police de garantie et à les faire jeter en prison s'ils sont pris en défaut. Il s'agit d'arrêter un abus épouvantable. Nous ne payons pas assez cher les mesureurs de bois et ils se vendent facilement avec le résultat que les entrepreneurs coupent de façon abusive.

M. Laferté: Ce régime d'échange n'a toujours semblé préjudiciable à l'intérêt public et de nature à encourager le favoritisme politique. M. Thériault: Combien y a-t-il eu d'échanges de lots sous l'empire de cette loi?

M. Asselin: Il n'y en a pas eu encore. Le gouvernement procède à une enquête générale sur la situation de l'industrie forestière en vue d'adopter le plan d'ensemble qui s'impose pour son exploitation rationnelle. La loi ne prévoit pas d'échanges nouveaux mais un réallocation.

M. Asselin a répondu, ensuite, à M. Simard: "Je ne crois pas que les officiers du gouvernement se vendent comme l'a dit... on honnami. En général, ce sont d'honnêtes gens, et je l'affirme d'une façon toute particulière pour le personnel du ministère des terres et forêts. D'ailleurs, le gouvernement a pris des mesures sévères pour réprimer les abus, dans la coupe du bois, et la situation s'est considérablement améliorée depuis que ces mesures ont été appliquées."

Le bill a été adopté en 2e et en 3e lecture sur division.

LES USINES DE CHICOUTIMI

L'hon. Edouard Asselin a déclaré dans un autre domaine que le gouvernement étudie actuellement des propositions sérieuses en vue de la réouverture des usines de Chicoutimi. Le leader ministériel a fait cette déclaration pendant l'étude du projet de loi ministériel qui prolonge jusqu'au 1er décembre 1951 les pouvoirs accordés au gouvernement pour la réouverture des usines, fermées depuis un grand nombre d'années.

"Le gouvernement désire fermement assurer la reprise de l'activité dans ces établissements, et il ne néglige rien pour arriver à son but," a ajouté M. Asselin. Le leader oppositionniste, l'hon. Hector Laferté, a fait observer, avec ironie, que l'on parle depuis plusieurs années de la réouverture des usines et que rien n'a été fait encore. M. Laferté: "Si je ne me trompe, la question s'est posée pour la première fois en 1937, sous le premier gouvernement de l'Union Nationale. Admettons qu'il y a eu, ensuite un régime libéral. Mais le nouveau régime de l'Union Nationale n'a pas réussi dans ses efforts. Je me demande ce qu'en pensent les citoyens de Chicoutimi."

L'hon. G. Martineau: "Ils ont montré ce qu'ils en pensaient aux dernières élections, en élisant leur député par plus de 17,000 voix de majorité. Ils savent que le gouvernement a fait des efforts sincères pour atteindre son but mais qu'il n'a pu réussir par suite de conditions qui échappaient à son contrôle."

M. Laferté: "Mon hon. ami ne devrait pas entrer sur ce terrain car il y aurait bien des choses à dire."

M. Asselin a alors rappelé que les propriétés de l'ancienne compagnie la Quebec Pulp and Paper ont été liquidées après de longues procédures. Des complications d'ordre international et économique ont depuis empêché le gouvernement d'assurer la réouverture des moulins, a ajouté le leader ministériel.

AUGMENTATION DE SALAIRE

L'assistant commissaire et le secrétaire du commissariat des Incendies de la ville de Montréal recevront une augmentation de traitement grâce à un amendement que le conseil législatif a apporté hier au projet de loi soumis par le gouvernement au début de la session. L'amendement devra recevoir l'approbation de l'Assemblée législative.

Le projet de loi porte de cinq mille à six mille dollars le traitement du commissaire des Incendies de Montréal, et de trois mille cinq cents à quatre mille dollars celui du commissaire des Incendies de la cité de Québec.

A la séance d'hier après-midi au conseil législatif, l'hon. Edouard Asselin, leader ministériel, a proposé et fait accepter par la Chambre Haute un amendement qui porte de \$3,000 à \$3,600 le salaire de l'assistant-commissaire des Incendies de Montréal et augmente à \$2,500, à moins que la cité de Montréal n'y ait déjà pourvu, le salaire du secrétaire du commissariat.

M. Asselin a fait observer qu'il était disposé à faire augmenter également le salaire du secrétaire du commissariat des incendies de Québec, mais cet officier est nommé et payé par la municipalité. Conséquemment la législature n'a pas à s'en occuper.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Au cours d'une séance d'une heure et demie, le conseil législatif a enfin voté le budget supplémentaire du gouvernement pour l'année financière 1948-49, budget qui s'élève à \$89,821,000, adopté en première lecture 15 projets de loi ministériels et fait subir leur première et

LES SECRETS DU SUCCÈS



par Elmer Wheeler

M. Philip-D. Wagoner, président du conseil de Underwood Corporation a adopté une devise, "tout peut se faire dans la vie", qui l'a conduit au succès ou bien il a contribué à rendre cette formule populaire.

Il l'a adoptée dès le début de sa vie et ses amis disent qu'il s'en est fait une philosophie. Ce n'est pas quelque chose qu'il prêche mais bien plutôt la ligne de conduite qu'il s'est tracée dans la vie. Il travailla tout d'abord dans le département des ingénieurs de la General Electric Company après sa sortie du Stevens Institute of Technology, plus tard il fut transféré dans la division commerciale et il réorganisa ce bureau.

En 1910, il était nommé président de la General Vehicle Company, une filiale de la General Electric et en 1918, il devenait président de Elliott-Fisher Company, qui prit le nom de Underwood Corporation quelques années plus tard.

En 1945, lors d'un banquet anniversaire au Stevens Institute, il reçut une médaille de mérite pour son travail accompli dans le champ du génie industriel.

Dans son bureau de travail, il a suspendu au mur une affiche où l'on peut lire: "Tout peut se faire dans la vie", dès que vous perdez confiance en vous-même vous êtes voués à l'insuccès". Le succès sourit à celui qui a la volonté de réussir et qui persévère et non à celui qui se laisse abattre à la première difficulté.

leur seconde lecture à 9 bills privés, qui ont été transmis au comité des bills privés de la Chambre.

La Chambre Haute a été ajournée à 10 heures et demie, ce matin. Elle devra probablement tenir deux séances, aujourd'hui, pour disposer de son feuillet, qui comprend plusieurs projets de loi importants du gouvernement.

Le juge Ls Cousineau retardé d'une semaine

L'hon. juge Louis Cousineau, de la Cour supérieure, a déclaré que son jugement dans l'affaire du comte Jacques Dugé de Bernonville serait retardé d'une semaine et plus. Ses autres affaires judiciaires le tiennent trop occupé.



Elie Spivak PRESENTE

VENDREDI, le 11 FEVRIER
CBF, CBM — de 9 h. à 10 h. p.m.

Concert Symphonique "Pop"
par l'Orchestre Symphonique de Toronto
SIR ERNEST MACMILLAN chef d'orchestre
ELIE SPIVAK, violoniste artiste invité

SOYEZ AVISÉ! EMPLOYEZ IPANA

Ipana et le Massage fortifient vos gencives... et vivent l'éclat de vos dents



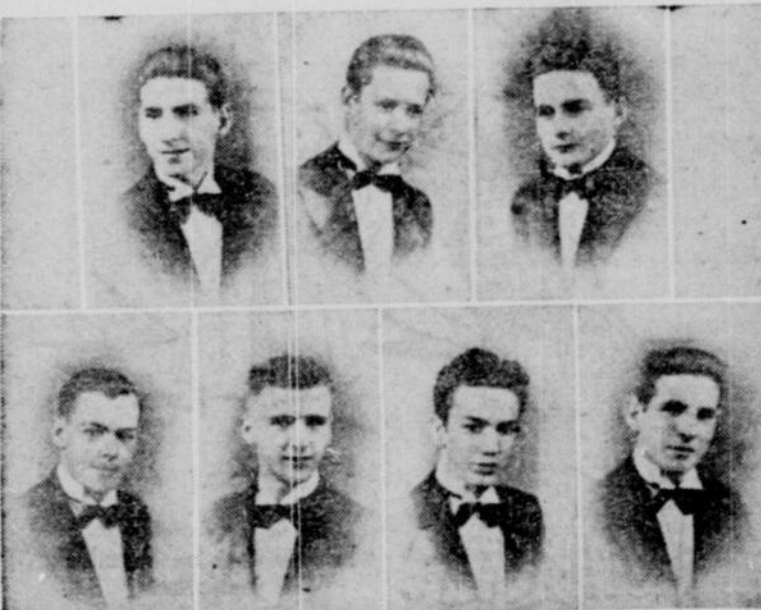
Des dents solides et un sourire radieux relèvent de gencives saines et fermes — voilà pourquoi vous vous devez d'adopter Ipana. En plus de nettoyer intégralement les dents, ce dentifrice est conçu pour stimuler la circulation dans les gencives. Essayez-le. Brossez vos dents avec Ipana. Massez un peu d'Ipana sur vos gencives. * Votre bouche en sera rafraîchie... vos gencives revivifiées... et votre sourire possédera un nouvel éclat. Avantagez vos dents et vos gencives à l'aide d'Ipana.

Un produit Bristol-Myers — Fabriqué au Canada

Ipana et le Massage favorisent un beau sourire!

* 7 dentistes canadiens sur 10 recommandent le massage des gencives.

Finissants du Commerce à Notre-Dame



Les récentes élections de la classe des Finissants au cours commercial du collège Notre-Dame ont donné le résultat suivant: Première rangée, de g. à d.: Aurèle LACROIX, vice-président (Montréal); Raymond LEGAULT, président, (Valois); Robert LAUZON, secrétaire, (Sto-Anne-des-Plaines). Deuxième rangée, de g. à d.: Guy PICARD, trésorier, (Montréal); Marcel MIREAULT, (Montréal); Roger ROY, (Montréal); Normand RUEL, (Farnham), conseillers.

LE ROYAUME des Femmes

Réponse à TOUS

Q. — Ma femme dépense des sommes extravagantes pour les produits et les soins de beauté. Je n'ai pas d'objection à ce qu'elle soigne sa mise, qu'elle prenne les moyens de conserver le charme de sa physionomie et de sa chevelure, j'y tiens même; mais il me semble qu'elle pourrait y parvenir sans affecter d'aussi forts montants à ses dépenses courantes. Dois-je tolérer, ne rien dire, ou s'il vaut mieux lui demander d'épargner quelque peu sur nos revenus, même si nous n'avons pas d'enfants?
MARI PERPLEXE

R. — Il y a évidemment à un désordre et votre préoccupation se justifie. Essayez, affectueusement, de faire comprendre à votre jeune épouse qu'une dépense imprévue peut survenir, qu'il lui serait alors très utile de pouvoir compter sur des économies; suggérez-lui d'affecter plutôt une part de cet argent à améliorer votre maison, à voyager, voire à secourir des êtres dans le besoin; comme par exemple les pauvres petits affamés des pays ravagés. Vous pouvez aussi lui faire remarquer qu'elle risque de se faire mal juger par une élégance outrée susceptible de froier le mauvais goût.

J. D. :
Le mot lunch est admis dans notre langue pour désigner un léger repas pris au milieu du jour. Il vous intéresserait peut-être également d'apprendre que l'on utilise depuis quelque temps chez nos voisins, les Américains, un mot nouveau composé d'abréviations des mots "breakfast" et lunch, le terme "brunch" qui sert à désigner un repas intermédiaire pris vers la fin de l'avant-midi.

Louise de J. :
C'est là, je crois, un grand privilège qu'a eu votre fillette d'être choisie pour aller étudier en ce milieu. Il convient de vous en féliciter, et je ne puis que vous encourager à envisager l'avenir avec beaucoup de confiance. L'excellente formation qu'elle reçoit, l'instruction qu'elle est à même d'acquiescer permettront à cette enfant, n'en doutez pas, d'accéder plus tard à des situations enviables. Avec le temps, elle deviendra probablement en mesure de rendre d'importants services là où son activité sera dirigée. Il en découlera vraisemblablement avantage pour elle et pour les siens.

Amis des oiseaux :
Le coucou, oiseau grimpeur insectivore, pond ses oeufs par terre. Après la ponte, il prend l'oeuf dans son bec et le dépose dans un nid d'oiseau, de préférence de petite taille, surtout dans le nid du pinson. Une fois éclos, le jeune coucou se débarrasse prestement de ses compagnons en les jetant par terre, et les parents coucou arrivent à peine à nourrir cet unique enfant aux dispositions étranges.

Mme O. F. :
Pour emperer un tissu délicat ou une texture qui ne requiert que peu d'amidonage vous pouvez utiliser l'eau dans laquelle vous avez fait bouillir du riz.

Annie

La mode et la philanthropie

Samedi, le 12 février, à la salle Cardy de l'hôtel Mont-Royal, aura lieu un déjeuner-mode au profit de la Cancer Research Society. Le défilé d'élégance donnera un aperçu de la mode printanière en présentant les dernières créations des couturiers et manufacturiers canadiens. Organisée par la Cie Bruck Mills Limited, la parade de modes sera commentée par Mlle Marie Roe, de la même compagnie. Pour renseignements, s'adresser à CRescent 8634.

Pour la Cancer Research Society



Une polonaise drapée très amenaisante est le seul ornement de cette robe de crêpe rouge Lawrence Sperber, elle figure parmi les modèles qui seront présentés par les manufacturiers canadiens, lors de la parade de modes organisée par la Cie Bruck Mills, au profit de la Cancer Research Society. Le défilé d'élégance aura lieu à la salle Cardy de l'hôtel Mont-Royal, samedi, le 12 février prochain.

Un projet de vacances familiales à bon marché

Une session d'études sur les loisirs familiaux aura lieu à l'Université McGill les 25 et 26 mars prochain, annonce M. E.-R. McEwen, secrétaire de la Division des loisirs du Conseil Canadien du Bien-Être Social. Cette session sera sous les auspices du comité régional du Québec et de l'est d'Ontario de cette même division.

POUR LA FAMILLE
Le comité régional se propose, au cours de ces délibérations, d'encourager l'organisation des loisirs en ayant comme point de mire la famille. Durant la session d'études, on encouragera non seulement les départements publics de loisirs, les organisations religieuses, les centres paroissiaux à inclure dans leur programme des festivals pour la famille, mais on s'attachera également à découvrir comment les sous-sois, les cours, les greniers de nos maisons pourraient être utilisés pour promouvoir des loisirs sains et amusants au foyer même.

Le Dr Damien Jasmin, président des services des loisirs de Montréal et le capitaine William Bowie, directeur du Montreal Parks & Playgrounds Association, sont co-présidents du comité d'organisation de la session d'études. Les séances seront bilingues et très nombreuses seront les organismes sociaux et les groupes de parents qui y participeront.

A L'ETUDE
Les camps familiaux, les vacances familiales à bon marché, les problèmes spéciaux des foyers ruraux, les logis encombrés des petits salariés, les problèmes des familles nouvelles qui s'établissent au Canada, sont au nombre des sujets à l'ordre du jour de la session d'études. Les architectes et les entrepreneurs débattront aussi la façon de construire des maisons qui tiennent compte des loisirs familiaux. Le Dr G.-B. Kirkpatrick, directeur de l'Ecole de Culture Physique de l'Université McGill, pré-

Pour les Gourmets

MACARONI AU FROMAGE
¾ lb de macaroni
1 chop. de lait
1 c. à soupe de beurre
½ lb de fromage haché
2 c. à soupe de farine
sel, poivre, chapelure ou panure

Cuire le macaroni. Pendant sa cuisson préparer une sauce pas trop épaisse avec les ingrédients ci-dessus. Lorsque le macaroni est cuit, le refroidir rapidement, l'égoutter; le mêler à la sauce et au fromage; assaisonner de sel et de poivre; verser dans un plat beurré. Saupoudrer le dessus de chapelure ou de panure; parsemer quelques noisette de beurre et gratiner au four.

SALADE
1 tasse de fromage, coupé en dés
2 tasses de chou laminé
1 tasse de betteraves cuites coupées en dés
½ tasse de sauce pour salade
Sel et poivre

Mélangez le fromage, les légumes, les assaisonnements et la sauce à salade. Mélangez parfaitement avec une fourchette. Emplissez sur des feuilles de laitue frite.

POUDING DE CEREALE
3½ tasses de reste de céréale cuite
½ tasse de compote de pommes ou autre fruit
1 c. à soupe de sucre
1 c. à soupe de beurre
2 c. à soupe de chapelure

Faire un fond de céréales dans un plat à gratiner beurré, surmonter d'un rang de compote de pommes ou d'autre fruit; puis sucrer si la compote ou le fruit ne l'est pas déjà. Mettre une autre épaisseur de céréale, couvrir de chapelure. Cuire 30 minutes au four. Servir avec crème ou toute sauce désirée.

Mme Angeline Hango à la Société d'Etude

Mme Angeline Hango sera l'invitée de la Société d'Etude et de Conférences mardi prochain, le 15 février. Née à Roberval, ayant fait ses études chez les Ursulines de Trois-Rivières et les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, à Québec, Mme Hango a été lauréate du concours Oxford-Crowell ouvert à tout le Canada avec son roman "Truthfully Yours", publié en juillet 1948. Dans sa causerie intitulée "La naissance d'une oeuvre", Mme Hango expliquera comment une femme qui a des aptitudes littéraires peut, dans ses loisirs, être amenée à écrire un volume. Cette réunion aura lieu dans le salon Prince-de-Galles de l'hôtel Windsor, à 3 h. 15, et le public y est admis.

Des heures de loisir



PATRON No 717.—Pour employer vos heures de loisir, confectionnez vous-même des couvre-lits ou dessus de table; il suffit simplement de garder vos retailles, de les assembler et d'harmoniser les couleurs. Vous réaliserez ainsi des articles pratiques vous coûtant peu. Le Patron No 717 comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail. Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout: à Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

L'Université d'Angers ouvre une centre de recherches

PARIS.—L'Université catholique de l'Ouest à Angers vient d'ouvrir un centre de recherches scientifiques aux étudiants et aux savants. Déjà, depuis 1936, fonctionnait un laboratoire de chimie, ouvert aux étudiants désireux de préparer leur doctorat, mais le centre de recherches donnera aux étudiants une formation leur permettant d'entrer en deuxième année des cours professionnels des écoles nationales de chimie et des instituts.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Dans la quarantaine?



PORTEZ
Soyez confortable et habillée dans un ensemble à jupe-culotte.
Laissez de côté les culottes courtes.

Mondanités.

Bal des Disciples d'Helmholtz

M. Alfred Mignot, O.D., président du Collège des optométristes et opticiens de la province de Québec et Mme A. Mignot ont accepté la présidence d'honneur du Bal annuel des Disciples d'Helmholtz qui aura lieu le 19 février à la salle Cardy de l'hôtel Mont-Royal. Parmi les invités au banquet d'ouverture nous remarquons Son Honneur le Maire de Montréal Camilien Houde, l'honorable Omer Côté, secrétaire de la province de Québec, l'honorable Jean-Paul Sauvé, ministre de la Jeunesse, M. Paul-Emile Côté, député aux Communes, M. Guy Pratt, président des Etudiants de l'Université.

A la Galerie des Arts

Le président, le conseil et le comité féminin du Musée des Beaux Arts de Montréal ont reçu, mercredi soir, à la Galerie des Arts, à l'occasion de l'ouverture de l'exposition des tableaux provenant de collections privées et de pièces canadiennes et pour marquer l'inauguration du salon d'artisanat canadien-français. M. F. Cleveland Morgan, président, et Mme Morgan, M. R.-P. Jollett, vice-président et trésorier honoraire, et Mme Jollett, le major-général E. de B. Panet, vice-président, et Mme Panet, Mmes Anson McKim et Roméo Boucher, vice-présidentes conjointes du comité féminin accueillent les invités. Parmi les autres membres de l'organisation, on re-



Mlle Pauline JANELLE, membre du Comité Féminin de l'organisation du Bal conjoint du Club Delta-Oméga et des Disciples de Mercure qui aura lieu à l'hôtel Mont-Royal, le samedi, 26 février prochain. (La photo Larose).

marquait: Mmes J.-O. Asselin, M.E.E., Aiton Goldbloom, Stirling Maxwell, William-C. Van-Horne, vice-présidentes, Mmes Robert Choquette, A.-T. Galt Dunford, W.-J.-S. Evans, Duncan Hodgson, Maurice Hudon, Sydney Isaac, Peter Ising, Roger Ouimet, Lucette Robert, Benjamin Robinson, John-Redmond Roche, Dupcan Stewart, Hugh-M. Wallis et Mlle Gabrielle Leduc.

Pilon-Lamarche

Hier matin, dans la plus stricte intimité, a eu lieu le mariage de Mlle Denyse Lamarche, fille du Dr et de Mme Charles-Edouard Lamarche, avec le Dr Bernard Pilon, fils de M. et de Mme J.-E. Pilon, de Valleyfield. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le chanoine Aimé Pilon, frère du marié.

Ménard-Labossière

—Le mardi 8 février, à dix heures, en l'église Saint-Nicolas d'Ahuntsic, fut célébré, dans l'intimité, le mariage de Mlle Thérèse Labossière, fille de M. et de Mme R. Labossière, d'Ahuntsic, avec M. Albert Ménard, notaire, de Saint-Jérôme, fils de M. J.-E. Ménard, décédé et de Mme Ménard. La bénédiction nuptiale leur fut donnée



Mlle ROSEANNE SAINT-AMAND, fille de M. et de Mme Joseph Saint-Amant, de St-Hyacinthe, et M. FREDERIC HUET, fils de M. et de Mme Paul-Emile Huet, de Saint-Bruno, dont les fiançailles ont eu lieu récemment — (Photos Albert Dumas)



par M. l'abbé André LaBossier, frère de la mariée. Après une réception, M. et Mme Ménard partirent pour la Floride.

Réceptions

—M. Jean Lallemand recevait à dîner, mercredi soir, avant l'ouverture de l'exposition, à la Galerie des Arts.

—M. Ollivier-Mercier Guin recevait hier à quatre heures et demie, les membres du comité féminin de l'Orchestre symphonique des jeunes de Montréal. M. Claude Janin adressa la parole.

—Mme L. Devost, présidente du comité auxiliaire de la Légion canadienne, Mme S. Sheriff, ancienne présidente, ainsi que M. W.-V.-G. Neish, accueilleront les invités, samedi, de deux à six, lors de la réception donnée au Memorial-Hall de la Légion, rue de la Montagne, sous les auspices du comité d'organisation de la section provinciale du Québec dont Mme R.-W. McCarthy est la présidente. Parmi les hôtes d'honneur, on mentionne: le major-général et Mme C.-P. Price, M. W.-V.-G. Neish, M. et Mme Henri Gonthier, M. et Mme K.-L. Wobley, M. et Mme Hugh Parry ainsi que le colonel Rolland.

Déplacements

Le Dr et Mme C.-A. Langlois, d'Outremont, ainsi que M. et Mme Roger Langlois, de Ville Mont-Royal, sont revenus d'un séjour aux Bermudes.

Mlle Marie-Thérèse Krafft, de Paris, actuellement à Montréal, chez sa grand-mère, Mme Zepi Hébert, s'embarquera à New-York, le 22 février, pour retourner en France.

Milles Anita Power et Marie-Thérèse Ledoux, d'Ottawa, passeront la fin de semaine à New-York.

Mlle Katharine Boyer et M. Jean Boyer, de New-York, sont attendus à Montréal pour le mariage Boyer-Carter qui aura lieu samedi. Ils prendront leurs appartements au Ritz-Carlton, pendant leur séjour en ville.

Mme Maurice Laurey est partie pour Toronto et Winnipeg, après avoir passé quelque temps en ville, l'invitée de sa belle-soeur, Mme Peter Dawes.

Mme Rosa Macdonald est revenue d'Ottawa où elle était l'invitée de M. et de Mme R.-G. Goddard.

Dîner-dansant

Le dîner-dansant de la brigade ambulancière Saint-Jean, (division Maisonneuve No 183) aura lieu le 19 février, à l'hôtel Windsor, sous la présidence de M. R.-W. Mansfield. On mentionne parmi les autres invités d'honneur: le colonel C.-P. Gadoury, M. E.-L. Mignault, MM. et Mmes D.-P. Burns, C.-S. Fortier, Stanley Jacob, H.-H. Fogel, A.-F. Lewis, A. Talbot, G.-W.

Crabtree, le Dr et Mme J.-E. Kennedy, M. et Mme J.-E. Lévesque, M. E. Knetzer, le capitaine et Mme L. Binette, le Dr et Mme A.-W. Adams, M. et Mme J.-B. Rice, le Dr et John Patrick, MM. et Mmes John Lester, Fred Catlow et M. A. Filiatrault.

QUEBEC

Le lieutenant gouverneur et lady Fiset recevaient à dîner hier soir, à Spencer Wood.

Mme Gascon Soucy est revenue d'Ottawa, où elle était l'invitée de sa soeur, Mme A. J. Major, depuis une quinzaine de jours.

M. et Mme John Breaky sont actuellement à Victoria.

Le colonel et Mme A. E. Routier sont de retour d'un voyage de quelques semaines à Hamilton, Toronto et Kingston.

Mme J. S. Bourque est retournée à Sherbrooke après avoir fait un séjour en ville.

Mlle Paule Brunet a reçu mardi en l'honneur de Mlle Louise L'Espérance et de son fiancé, M. Jean Coulombe, à l'occasion de leur prochain mariage.

OTTAWA

Le Gouverneur général a reçu mardi, dans la matinée, le vicomte Alain du Parc, qui a présenté ses lettres de créances à titre d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Belgique. Il était accompagné du baron Pierre de Gaffier d'Hestroy, premier secrétaire et du major J. A. Ducq, attaché militaire et de l'air.

L'hon. Lester B. Pearson, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, et M. Howard Measures, chef de la division du protocole, étaient parmi les membres du personnel du Gouverneur général.

Après la présentation, Leurs Excellences ont offert un déjeuner en l'honneur de l'ambassadeur et de la vicomtesse du Parc.

Son Exc. M. le docteur J. H. van Roijen, ambassadeur des Pays-Bas et Mme van Roijen, assistaient mercredi soir au dîner-dansant des "Petits Souliers" de la Ligue de la Jeunesse Féminine au Château Laurier.

L'ambassadeur de Grèce et Mme Sakellaropoulo recevaient à dîner à l'ambassade mardi. Il y avait 12 invités. M. l'ambassadeur a aussi reçu à un bridge en fin de semaine.

Mlle Ana Maria Brull, jeune fille de l'ambassadeur du Cuba, Mlle Necla Erad, nièce de l'ambassadeur de Turquie ainsi que M. Michel Sakellaropoulo, fils de l'ambassadeur de Grèce, et M. Maurice Tabet, consul du Liban à Ottawa, sont parmi les personnes qui assistaient au dîner-dansant des "Petits Souliers" de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

Pression pour légaliser le gobe-sou aux Etats-Unis

Les rois américains du "gobe-sou" font une forte campagne pour légaliser le "bandit à un bras" dans nombre de villes en promettant une nouvelle source de taxes locales, mais les officiels des municipalités sont d'opinion que cette machine triche le client, corrompt les officiels, vole le commerce local et procure d'immenses sommes aux opérateurs, déclare, aujourd'hui, le magazine "Colliers".

3 BILLIONS DE DOLLARS

Bien que ces appareils soient hors la loi dans 46 Etats, le magazine dit que l'an dernier ils ont arraché trois milliards de dollars aux Américains crédules. Des agents du trésor américain rapportent qu'il y a de ces appareils dans 71,500 endroits connus parce que les propriétaires doivent payer une taxe fédérale de \$100 pour chaque appareil. La majorité n'ose pas défier le gouvernement fédéral qui, toutefois, ne peut les poursuivre par suite des droits des Etats.

L'Etat de Washington vient en tête avec 7,197 endroits où il y a de ces appareils. Dans l'Illinois il y en a 7,106 et 6,743 dans la Californie.

Il y a peut-être 100 gros opérateurs aux Etats-Unis qui possèdent des revenus dépassant chacun le quart de million, dit le magazine. "Le montant retenu par la bande du comté de Cook, en Illinois, a été évaluée à \$1,000,000 par année. L'homme considéré comme le roi, Frank Costello, aurait retiré des recettes brutes de \$32,840,000 de ses appareils dans une seule année."

INVITATION AU TROUBLE LOCAL

Pendant que certaines localités font l'expérience de légaliser ces appareils, nombre d'autorités disent qu'elles sont une invitation au trouble local et "sont presque toujours entièrement entre les mains de "racketeers," comme le déclare la Commission du Crime de Chicago. D'autres qui leur sont opposés sont l'Association internationale des chefs de police, la Commission de la Californie pour l'étude du crime organisé, la Ligue des municipalités du Texas et l'Association municipale américaine.

La "division des recettes" avec les opérateurs à Twin Falls, Idaho, a rapporté à la cité une somme de \$1,070 par jour, mais, dit Collier, "les citoyens, alarmés par les rumeurs de pots-de-vin et de chantage, en demandèrent la fin".

Dans certains Etats on décrit ces appareils comme des remèdes sûrs aux difficultés financières. Toutefois dans le Minnesota une nouvelle loi révoque tous les permis accordés par l'Etat à tout établissement où l'on trouve un de ces appareils. Dans New Albany, Indiana, la police a saisi tous les appareils après que la délinquance eut fortement augmenté chez les écoliers, que le maire se fut suicidé et qu'un employé civil eut été attaqué.

Fête intime à l'A. G. D. U. M.

C'est le 24 février prochain, à 9 heures, au Cercle Universitaire, que l'A.G.D.U.M. invite les diplômés à se réunir en une fête intime qui promet déjà d'être un succès. Quelques-uns des meilleurs artistes de Montréal ont promis leur concours. Il y aura même des surprises. Pour détails, s'adresser au secrétariat de l'A.G.D.U.M., à l'université.

Le gouvernement de l'Inde s'apprête à construire 7,000 milles de nouvelles routes macadamisées.

M. H. F. Feaver, du ministère des Affaires extérieures, et Mme Feaver, autrefois la baronne Roell, sont rentrés au Canada de La Haye et ont élu domicile à Park Road, Rockcliffe.

Mme George Drew passe une quinzaine à Toronto.

LA SITUATION EST CRITIQUE DANS L'OUEST

CHICAGO, 11. (PA) — La pénurie de nourriture et de combustible est devenue critique dans plusieurs localités des états de l'ouest américain atteintes par des tempêtes successives de neige.

La souffrance humaine s'est accrue. Des mesures d'urgence ont été adoptées pour secourir des centaines de personnes isolées, certaines depuis des semaines.

Les lignes de chemins de fer et les routes dans quatre états ont été bloquées par d'énormes bancs de neige, nuisant à des milliers de personnes. Trente-et-un trains à passagers, avec 6,000 voyageurs, ont été arrêtés.

Des avions ont transporté des vivres aux trains bloqués.

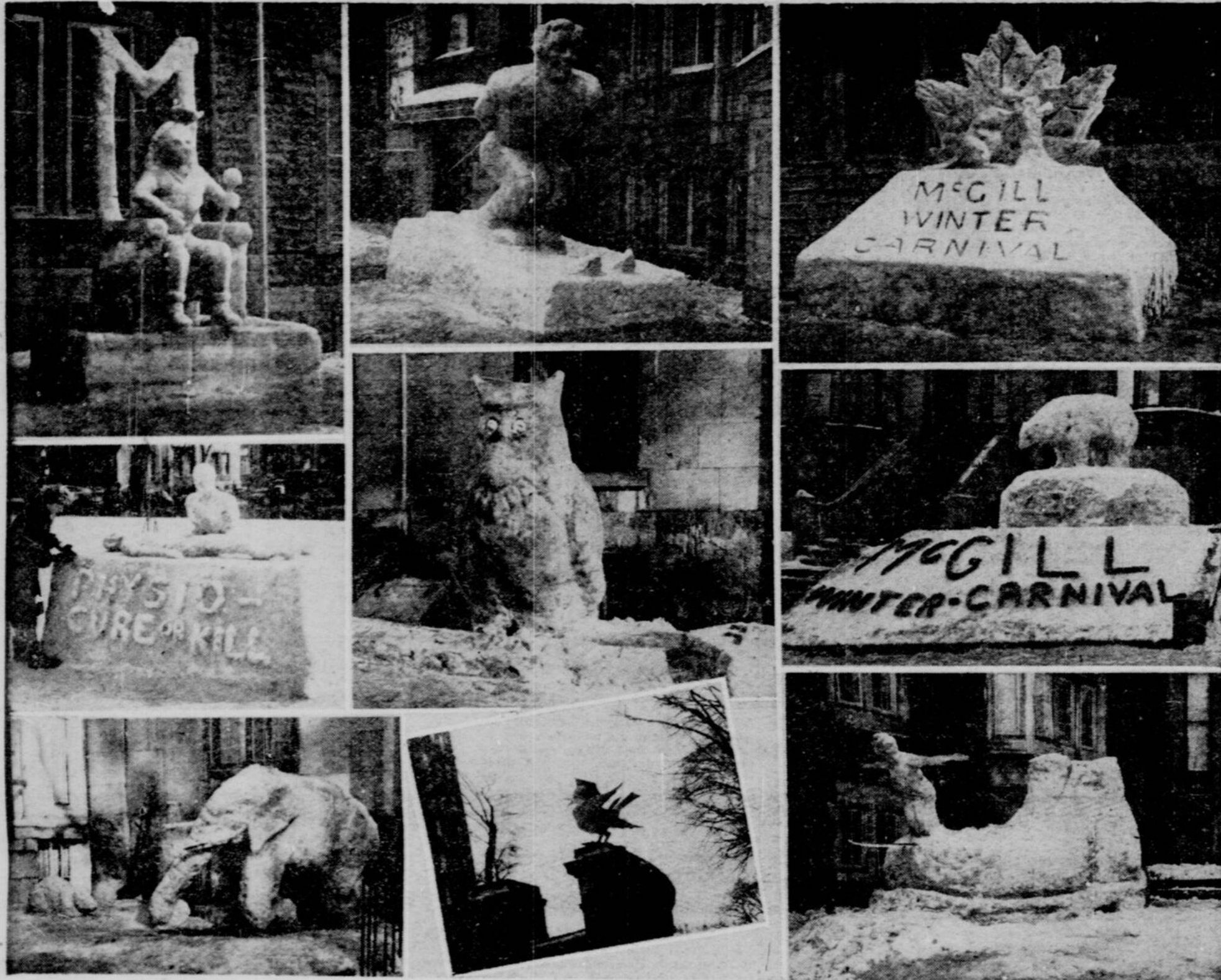
LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4902. — Lorsque les beaux jours du printemps arriveront, la jeune élégante sera heureuse de revêtir une jolie blouse de toilette pour porter sur une jupe noire ou marine. Le modèle indiqué est simple mais très distingué et donnera beaucoup de charme. L'empilement des épaules plongeant en "v", est de tissu contrastant. Les manches seront longues ou courtes selon votre goût. Le PATRON No 4902 est offert dans les tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48. La taille 36 ans requiert 1-1-4 vg d'un tissu de 39 pouces. 7-8 de vg pour le tissu contrastant.

Pour obtenir les patrons de La "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en adressant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout: à Bureau des modes, La "Patrie", Montréal.

En vue du prochain Carnaval d'Hiver de McGill



Les étudiants et étudiantes de l'université McGill sont retournés temporairement, depuis quelques jours, à leurs anciens plaisirs d'enfants: ils ont "bâti des bonshommes et des bêtes de neige". Certes, ils y ont mis cependant plus d'art. C'est ainsi qu'ici et là sur le campus de McGill, en prévision du prochain Carnaval d'hiver universitaire, on voyait, hier, les juges du concours aller d'un "bonhomme à l'autre" pour adjudger les prix aux gagnants. Voici d'ailleurs quelques photos de ces "chefs-d'oeuvres" hibernaux; (en haut, de g. à d.)

Homme surmonté d'une tête de loup dont les yeux fixent les dostoïevski; (en haut, de g. à d.) Homme surmonté d'une tête de loup dont les yeux fixent les dostoïevski; (en haut, de g. à d.) Homme surmonté d'une tête de loup dont les yeux fixent les dostoïevski; (en haut, de g. à d.)

Royal Victoria College (résidence des étudiantes); cet homme-loup est d'ailleurs une réalisation de ces étudiants. Vient ensuite, un immense skieur accroupi; cette réalisation de la Faculté de Droit a d'ailleurs mérité le premier prix du concours; finalement, une réalisation bien canadienne, un castor et une feuille d'érable. (AU CENTRE, de g. à d.)

Les étudiants en médecine ont plongé à nouveau dans le macabre... inutile d'ajouter des détails; un hibou, dont un oeil est électrifié attire l'attention par sa masse; lours polaire, réalisation de la Faculté des Lettres a mérité une mention honorable. (AU BAS, de g. à d.) On se croirait au cirque tant est vigoureuse cette réalisation d'un éléphant; un canard étudiant... (c'est un canard...)

Malheureusement, la "double température" des deux derniers jours a fait "fondre" partiellement ces magnifiques réalisations.

Deux hommes se noient quand leur camion plonge dans le canal



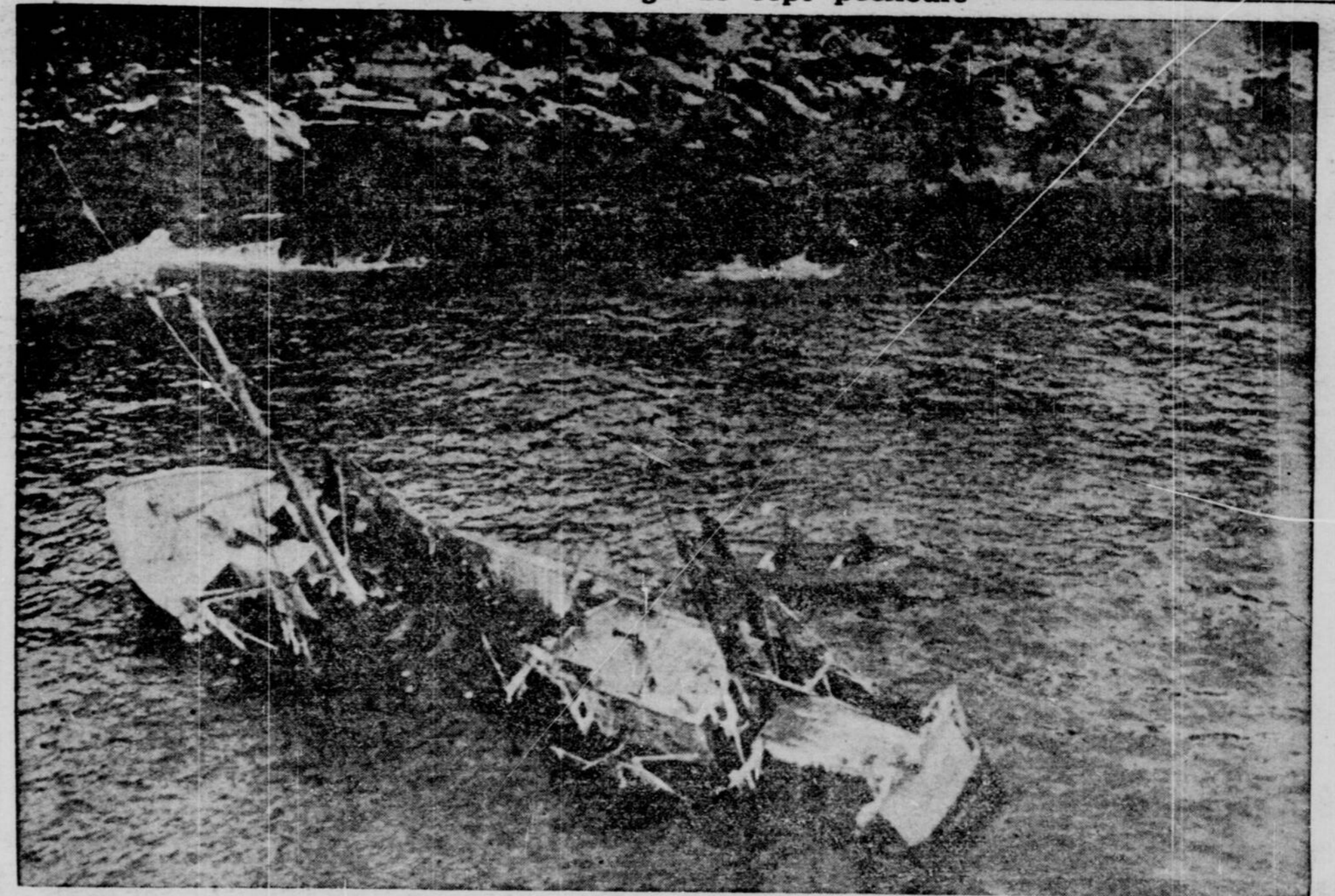
L'épouse ainsi que la fillette de trois ans de Terrence O'CONNOR de Cornwall, Ont., qui s'est noyé dans le canal de Cornwall sont ici photographiés à gauche. Une équipe de secours effectuée à droite le touage du camion dans lequel O'CONNOR ainsi que son beau-frère Gordon Carleton, 39 ans, firent une chute fatale dans le canal. En bas on remarque la photo de CARLETON, à droite et d'O'CONNOR à gauche. On sait qu'un troisième passager du camion a réussi à se sauver.

Aux noms réservés



MISS LOUISE McNICHOLS, vice-présidente de la section des noms réservés pour la prochaine campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises, qui aura lieu du 13 au 24 février.

Héroïque sauvetage de sept pêcheurs



Les débris de la barque de pêche "Maria Brenta" sont ici photographiés du haut des airs alors que son héroïque capitaine, Orlando LACE, conduit, malgré tous les dangers, l'embarcation dans un port de la Nouvelle-Écosse. L'ace se lança même dans les flots courroucés pour aller quérir un câble au moyen duquel il réussit à sauver la vie des sept membres de l'équipage. Il fallut deux heures pour opérer ce sauvetage.

Cinq à sept, en Chine



Le président suppléant de Chine, le général LI TSUNG-JEN, à gauche, cause amicalement avec l'ambassadeur américain LEIGHTON STUART au cours d'un thé donné à Nankin pour le corps diplomatique. Li se rendrait à Canton avec son cabinet pour y établir un nouveau gouvernement nationaliste.

L'héritage qui tombe des Antipodes



M. et Mme DAVID-M. TELFER, de Cornwall, en Ontario, ont toutes les raisons de sourire. En vérité, ils en ont deux millions et demi. Car M. Telfer a appris qu'il hérite du huitième d'un héritage de \$20,000,000 laissé par un cousin Charles Telfer, qui mourut en 1927 à Wellington, en Nouvelle-Zélande.

L'ACTUALITÉ EN IMAGES

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Le "Comité Meteor" et les Compagnons "Les Innocentes" au Rideau Vert

En août dernier, un Comité pour aider les Compagnons s'est formé à l'instigation de quelques-uns de leurs amis. Ce comité, qui a pris pour les circonstances le nom d'une marque d'automobile bien connue, est heureux d'annoncer que l'attente de tous ceux qui ont bien voulu collaborer d'une façon ou d'une autre au fonds de secours pour la réfection de leur nouveau théâtre, sera comblée sous peu. Le "Comité Meteor", en effet, a fixé pour le 8 mars le jour fatidique où les bonnes volontés patientes qui ont apporté leur contribution pour aider à l'oeuvre des Compagnons, seront récompensés. Au cours d'une splendide représentation d'une pièce nouvelle intitulée "Briser la statue", le "Comité Meteor" fera connaître le nom de ceux que le sort aura favorisés et prendra occasion de cette circonstance pour remercier ses collaborateurs. Il reste donc encore un mois pour que vous ayez droit de vous intéresser directement à ces événements. Il suffit que vous répondiez généreusement à l'appel du "Comité Meteor" pour que la chance vous favorise... ou pour que, tout au moins, vous puissiez vous dire un ami des Compagnons.

"8 jours de sursis", au Champlain

Un film d'une puissance tragique, peu souvent atteinte, au cinéma. "Huit heures de Sursis", prendra l'affiche samedi au cinéma Champlain. Cette version en dialogue français de "Odd Man Out" a été réalisée avec d'autant plus de soin qu'il s'agissait là d'une oeuvre extraordinaire de dynamisme, d'une évocation inoubliable d'un épisode de la révolution irlandaise.

C'est James Mason qui en joue le rôle principal, dans un personnage tragique tout le long du film et qui n'a en fait que quelques répliques à dire, mais qui campe de façon formidable l'homme qui sait n'avoir que quelques heures encore à vivre.

A ces côtés, Kathleen Ryan, très belle, Robert Newton, Maureen Delany, d'autres artistes en vue au cinéma anglais composent une distribution très forte, digne de la mise en scène étonnante de Carol Reed.

LES MELINGUE À NOTRE-DAME

Le théâtre Mélingue de Paris donnait, mardi soir, à l'hôpital Notre-Dame, une représentation spéciale, dans la salle de réunion de l'Association des Gardes-Malades, sous les auspices de la Société du B.P.F. Le président général du B.P.F., M. Jules Massé, présidait conjointement avec la supérieure de l'hôpital, la R. S. S. Anne-Marie Piourde.

L'auditoire eut l'avantage d'applaudir le talent de Magdeleine Martel, de Mlle Huguette Uguay, diplômée de la Société du B.P.F., d'Albert Reyval et de Maurice Leroy, directeur artistique du Mélingue.

Les gardes-malades de Notre-Dame fonderont sous peu une filiale de la Société du Bon Parler français.

Le jugement au sujet de De Bernonville

L'hon. juge Louis Cousineau ne rendra pas demain jugement sur le comte de Bernonville. Il annoncera plus tard la date de sa décision.

Jeudi 17 février prochain et samedi 19, la troupe du "Rideau Vert" se présentera au public montréalais, au Théâtre des "Compagnons", dans une traduction française de Bernheim, de la comédie dramatique américaine: "Les Innocentes" de Lillian Heilmann.

Le "Rideau Vert", fondé par l'actrice canadienne Yvette Brind'Amour, dont on n'a pas oublié la brillante interprétation de "Huis-Clos", créé par elle à Montréal, en français et en anglais, a pour but de monter et de donner ici des oeuvres du théâtre international contemporain. Yvette Brind'Amour s'est entourée d'un groupe de jeunes artistes canadiens dont le but est de jouer pour l'amour du métier, sans autre avantage que celui d'acquiescer l'expérience de la scène, sans autre satisfaction que celle du travail accompli.

Parmi ces artistes, nommons: Yvette Thuot, vedette du radio-théâtre où nous l'avons écoutée récemment dans le rôle de la Comtesse San Severina; Rita Bibeau, des Variétés Lyriques, où elle a joué dans "Le Tzarevich", le "Voyage en Chine", la "Chanson Gitane", etc.; Denise Proulx, Micheline Côté, Gaétane Laniel et l'acteur René Verne.

Aux côtés d'Yvette Brind'Amour, la chanteuse française Louise Dario, que la province de Québec a déjà applaudie au cours de soixante et dix-huit récitals, apporte son expérience de la scène et son enthousiasme pour cette forme de l'art voisine de celle qu'elle connaît si bien, afin de collaborer à la formation et au succès de cette nouvelle troupe.

"Mouiller et taxer l'alcool"

OTTAWA, 11. (O.N.C.)—Dans un mémoire qu'elle a présenté, hier, au premier ministre St-Laurent, la Fédération Canadienne de Tempérance suggère l'institution d'une Commission Royale "pour étudier le problème des spiritueux à travers tout le Canada."

Une délégation de douze représentants de sociétés religieuses et de tempérance a rencontré hier après-midi le Premier Ministre pour lui soumettre un mémoire de six pages.

La Commission Royale d'enquête, telle que suggérée dans le mémoire, aurait la tâche d'étudier à fond le problème des spiritueux au Canada. Le problème serait étudié à la fois sous les aspects économique, social, moral et politique, et envisagerait aussi la question de la santé et de la sûreté publiques.

SIX SUGGESTIONS

Le mémoire u'on a présenté hier à M. St-Laurent contient les six suggestions suivantes:

1—La teneur de l'alcool dans les spiritueux devrait être réduite.
2—En tenant compte d'un bon soin pressant de nourriture pour des centaines de millions de personnes, le Canada, en tant que nation, pourra être sévèrement critiqué en permettant la destruction d'énormes quantités de nourriture qui entre dans la fabrication des liqueurs alcooliques.

3—Des modifications devraient être apportées au code criminel en vue d'annuler une loi de la province d'Ontario qui rend difficile la défense de la loi canadienne de tempérance devant les Cours.

4—Une attention minutieuse est vue de modifier le code criminel en clarifiant la loi relative aux gens qui conduisent leur automo-



SABU, dans une scène du film "End Of The River", grand film d'aventures que l'on verra dès aujourd'hui au cinéma Imperial.

Enquête du Sénat sur l'immigration

OTTAWA, 11 — (DNC) — Un comité du Sénat poursuivra de nouveau, cette année, l'étude de la loi sur l'immigration.

L'hon. Cairine Wilson, libérale d'Ottawa, a en effet donné avis à la Chambre Haute, à la séance d'hier, d'une motion qu'elle a l'intention de proposer dans ce but la semaine prochaine.

L'HORAIRE DU FILM

LOEWS. — "A Song is Born", 10.00, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.
PALACE. — "Tap Roots", 10.55, 12.20, 2.40, 4.55, 7.15, 9.35.
PRINCESS. — "Johnny Belinda", 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.
IMPERIAL. — "Good Time Girl", 11.25, 2.25, 5.30, 8.30. "End of the River", 10.00, 1.00, 4.00, 7.05, 10.05.
ORPHEUM. — "Angry God", 10.00, 12.40, 3.20, 6.05, 8.45. "My Dear Secretary", 11.00, 1.45, 4.25, 7.10, 9.50.
SAINT-DENIS. — "Un Homme et son Pêche", 9.30, 12.00, 12.00, 2.25, 4.50, 7.15, 9.40.
ELECTRA. — "Geronimo, le Peau Rouge", 12.35, 2.50, 5.05, 7.20, 9.35.
CHAMPLAIN. — "Balalaïka", 12.40, 2.50, 4.57, 7.05, 9.00.

bile sous l'influence de boisson enivrante.

5—En tenant compte des dépenses excessives consacrées à l'achat des spiritueux et des profits phénoménaux encaissés par ceux qui sont dans le commerce de la boisson, la Fédération suggère que les taxes sur les spiritueux, de toutes sortes, soient haussées et que les gains faits à la Bourse sur les valeurs des distilleries et des brasseries soient aussi taxés.

6—Une Commission Royale composée de personnes les plus désintéressées et les plus capables dans les domaines de la Justice, de la médecine et de l'enseignement, de la religion et des services sociaux, devrait être nommée pour étudier le problème des spiritueux sous tous ses aspects et à travers tout le Canada.

M. T. Duchesne, estimateur

Le comité exécutif a annoncé, ce matin, la nomination de M. Thomas Duchesne en qualité d'estimateur du service des estimations de la ville de Montréal. Le comité a fait cette nomination pour combler la vacance créée par la nomination de M. Edmond Saint-Denis, au poste d'assistant directeur de ce service.

Délégué à Détroit

Les autorités municipales viennent de décider de déléguer M. Edmour Chaurst, ingénieur en charge du laboratoire d'essais des matériaux, au congrès de l'Association des techniciens en asphalte qui sera tenu à Détroit, les 14 et 15 de ce mois.

A l'Imperial

libéral d'Ottawa, a reçu de chaleureuses félicitations de la part de ses collègues pour avoir été élu président honoraire à vie de la Galerie de la presse parlementaire de la Capitale.

M. Bishop a connu une longue et brillante carrière de journaliste comme courriériste parlementaire.

BILLS PRIVÉS

La Chambre Haute disposa aussi de plusieurs bills privés au cours de sa séance d'hier. L'un de ces bills, présentée par l'hon. Norman Lambert, libéral d'Ottawa, a pour but de ratifier l'acquisition par la municipalité d'Ottawa, du réseau de tramways et d'autobus de l'Ottawa Electric Railway Co.

Le sénateur Bishop a aussi présenté le bill visant à l'incorporation de la Canadian Home Insurance Co., de Montréal, entreprise au capital de \$1,500,000, qui se propose d'acquiescer la compagnie Quebec Home Insurance Co., laquelle n'avait jusqu'ici qu'une chartre provinciale.

Le Sénat s'est ensuite ajourné à lundi soir prochain, à 8 h.

PRINCESS

2e SEMAINE
Jane WYMAN • Lew AYRES
dans
"Johnny Belinda"

LOEWS

A L'AFFICHE
Danny KAYE • Virginia MAYO
"A SONG IS BORN"
en technicolor

CAPITOL

2e SEMAINE
"TAP ROOTS"
en technicolor
avec
Van HEFLIN • Susan HAYWARD

IMPERIAL

"THE END OF THE RIVER"
— Aussi —
"Good Time Girl"

ORPHEUM

"My Dear Secretary"
— Aussi —
"The Angry God"

PALACE

2e SEMAINE
"JOAN OF ARC"
en couleur
avec INGRID BERGMAN

GAYETY

Charlotte Le Juin
Un Rayon de beauté
8 autres bons numéros

ELECTRA

2e SEMAINE
"Geronimo Le Peau-Rouge"

CHAMPLAIN

A L'AFFICHE
"BALALAÏKA" avec
Nelson EDDY • Jeannette MacDonald

ST-DENIS

2e SEMAINE
DEMAIN MATIN
Matinée spéciale pour les écoliers
à 8.30 hres Admission: 45c.
"UN HOMME et son PECHE"
avec
Hector CHARLAND • Nicole GERMAIN

DANSE

CE SOIR
ET TOUTES LES FINS
DE SEMAINES
RAY DAWÉ
ET SON ORCHESTRE

MARGO SCOTT
CHANTEUSE

PALAIS D'OR

rue STANLEY — MA. 6766

On n'y vend pas de liqueurs alcooliques. On y danse seulement.

"Si l'Acte de l'Amérique du Nord est une fraude, nous le répudions"

(Suite de la page 4)

tral, parce que c'est à lui qu'appartient le pouvoir de contrôler les relations internationales. Ça prouve aussi qu'ils étaient contre les subsides. Ils ont laissé aux provinces les autres pouvoirs de taxer qu'elles avaient.

TAXES MODEREES A QUEBEC

"Il y a actuellement un pouvoir municipal et scolaire. Comment les régler si ces corporations municipales et scolaires n'ont pas de stabilité ni de sécurité? Les propositions d'Ottawa ne donnaient rien aux municipalités. En janvier 1945 nous avons dit: Il nous faut trois choses pour nous entendre: d'abord clarifier ce qui nous paraît clair et qui ne leur paraît pas clair à eux; 2. De la modération dans les taxes, et Québec a donné l'exemple en cela; nous n'avons une taxe que de 7 pour cent sur les corporations, alors qu'ils en ont une de 30 pour cent; nous n'avons pas de taxe sur le revenu, alors qu'ils en ont une qui étouffe tout le monde; 3. Simplification dans le système de taxation, afin de faire disparaître les tracasseries qui découlent du système actuel de taxation.

Ottawa veut nous faire des cadeaux avec notre butin! Notre attitude n'est pas unique, elle fut celle de Laurier, de Hepburn et d'autres, ce fut l'attitude générale des hommes qui ont gouverné la province de Québec, ce fut l'attitude de Taschereau. On me permettra de ne pas parler des autres, parce que je ne parle que de ceux qui se sont tenus debout.

"A part ces questions importantes de constitution, il faut aussi considérer que le Canada est trop grand, que sa situation est trop divergente, que les problèmes qui s'y soulevaient sont trop disparates pour qu'un seul gouvernement puisse les régler tous. Le jour où il y aura un seul gouvernement au Canada, ce ne sera plus de la démocratie, ce sera de la bureaucratie.

"Il existe un vieux dicton: "Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es". Avez-vous remarqué que tous les saboteurs et les communistes sont en faveur d'un seul gouvernement au Canada?"

"La décentralisation est indispensable dans la lutte de la démocratie contre les esprits subversifs. Il n'y a pas de stabilité ni de sécurité possible sans la stabilité et la sécurité constitutionnelles.

Comme le premier ministre reprenait son siège après cette phrase lapidaire comme péroraison, tous les députés ministériels applaudirent à tout rompre pendant plus d'une minute.

M. GEORGE MARLER

Le chef de l'Opposition libérale, M. Marler, déclare au début de ses remarques sur ce bill, qu'il n'a pas l'intention de traiter tous les sujets dont le premier ministre a parlé. Je crois que dans les circonstances, il vaut mieux revenir au "bill" et exprimer l'attitude que l'opposition entend prendre en ce qui la concerne.

Lorsque M. Marler parle de revenir au bill, on remarque que presque tous les députés sortent de leur bureau le texte du projet de loi et on entend un bruit

sement de feuilles: tout le monde va en prendre connaissance.

"En examinant le "bill", continue M. Marler, "je remarque que la loi des relations fédérales-provinciales a été adoptée en 1947, qu'elle a été modifiée en 1948, et qu'elle est de nouveau modifiée pour valoir jusqu'en 1951. Il faut référer à la loi de 1947 pour voir ce qu'elle comporte. On y lit qu'elle autorise le gouvernement provincial à conclure, avec le gouvernement fédéral, toute entente qu'il juge appropriée, efficace et juste, pour clarifier et délimiter les champs respectifs de taxation du pouvoir fédéral et des provinces; simplifier les méthodes de perception des impôts, les réduire à des proportions raisonnables et en alléger le fardeau pour le contribuable; sauvegarder, selon le cas, les droits constitutionnels de la province; enfin rechercher et appliquer les meilleurs moyens d'atteindre les buts du pacte fédératif."

LES TAXES

"Ce n'est pas mon intention", dit M. Marler, "de traiter des quatre sujets énumérés dans cette loi. Je pourrais cependant dire que le moyen d'alléger les fardeaux des contribuables, c'est de réduire les taxes.

"J'insisterai, cependant, sur la clause no 3 de la loi de 1947 qu'il ne faut pas oublier et qui dit que toute entente entre la province et le Dominion devra, avant d'être définitive, être soumise à l'Assemblée législative de Québec. Pour résumer, l'opposition ne veut pas entraver les bonnes dispositions du gouvernement dans son désir de conclure une entente. D'après le discours que le premier ministre vient de prononcer, je crois comprendre le genre d'entente qu'il désire. Cependant je n'ai pas l'intention de me prononcer sur une entente avant que celle-ci n'ait été réalisée.

"Si le gouvernement fait une entente nous l'examinerons et nous la jugerons au mérite; nous sommes d'accord avec le premier ministre que l'intérêt de la province et de toute la nation canadienne exige le respect de la constitution. L'opposition votera donc ce projet de loi".

Le projet fut adopté à l'unanimité.

PROJET DE LOI NO 40

La Chambre passa ensuite à l'étude du projet de loi no 40. Le chef du gouvernement expliqua le but de cette loi: elle demande à la Chambre d'autoriser le gouvernement à permettre au ministre de la Santé de conclure avec d'autres gouvernements et aussi avec des corporations municipales, les ententes qu'il juge conformes aux intérêts et aux droits constitutionnels de la province, pour l'exécution, en collaboration, de tout projet visant à sauvegarder et améliorer la santé publique.

M. Marler dit qu'il comprend bien que cette loi a pour but d'autoriser Québec de conclure avec

"Frappé fort" avec le plan Marshall



Le directeur américain de la Coordination économique, M. Paul Hoffman (à droite), s'entretient avec les membres du Comité des Affaires étrangères du Congrès:

de gauche à droite, le sénateur républicain Arthur Vandenberg, le représentant démocrate Sol Bloom, et le sénateur démocrate Tom

Connelly. M. Hoffman leur a déclaré: "Je vous demande de frapper fort, pour la deuxième année, du plan Marshall, avec une appropriation d'au moins \$1 milliards."

Ottawa une entente en vue de lui permettre de profiter des subventions que le gouvernement fédéral est prêt à verser aux provinces d'après son programme d'amélioration de la santé publique.

LES HOPITAUX

M. Marler revient à son sujet et parle de la convention accordée par Ottawa pour la construction d'hôpitaux. L'an dernier, dit-il, le gouvernement fédéral a voté \$13,000,000 à cette fin et la part de la province de Québec a été de \$3,842,000. N'oublions pas que c'est une subvention annuelle. Ottawa verse cet argent à raison de \$1,000 par lit pour les maladies à traitement rapide et à \$1,500 par lit pour les convalescents ou les maladies chroniques.

PAS BESOIN DE LOI

Le chef de l'opposition, étudiant les articles du projet de loi, a ensuite déclaré qu'il n'est pas nécessaire d'adopter un projet de loi

pour négocier avec Ottawa.

"En résumé, dit le chef de l'opposition, nous sommes favorables aux ententes. Les contributions fédérales aideront à soulager le fardeau des contribuables de la province. De plus l'acceptation de ces subventions ne comporte l'abandon d'aucune parcelle de l'autonomie de la province".

L'HON. DUPLESSIS

Le premier ministre répliqua à M. Marler en disant que l'attitude de l'opposition est une éternelle répétition. L'opposition parle toujours d'Ottawa qui fait ceci et cela et qui donne des octrois etc. "Qu'on discute donc les problèmes au point de vue de la province", dit-il.

"Le chef de l'opposition, continue M. Duplessis, dit que les provinces sont soulagées d'autant. Ce n'est pas exact, ce sont les contribuables de la province de Québec, les mêmes contribuables qui ont payé 12

dollars pour en recevoir 8. C'est payé quand même par Québec.

Ici M. Duplessis rappelle que son gouvernement a institué le premier ministère de la santé, un code d'hygiène, un institut de microbiologie, qu'il a dépensé \$1,000,000 pour envoyer des médecins dans les campagnes, augmenté le nombre des dispensaires, enlevé aux municipalités la part de responsabilité, qu'elles avaient dans l'entretien des asiles d'aliénés, voté \$10,000,000 pour combattre la tuberculose, etc.

"En 4 ans, nous avons construit 42 hôpitaux et sanatoria; nous continuons.

LE BUDGET

Avant que la Chambre ne s'ajourne à mardi prochain, le premier ministre a annoncé que le budget serait déposé mardi ou mercredi de la semaine prochaine et que le discours du budget serait prononcé dans la dernière semaine de février.

AVIS AU PUBLIC

A compter de lundi, le 14 février, la section

Des Emplois de Vendeurs et Employés de Bureau

située à 233 ouest, rue Notre-Dame, sera déménagée à

1435, rue St-Alexandre—Rez-de-chaussée

Téléphone: MARquette 9101

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

de la

COMMISSION D'ASSURANCE-CHOMAGE

(bureau local de Montréal)

"ARSENE LUPIN" contre Herlock Sholmès

D'APRÈS LE CÉLÈBRE ROMAN DE MAURICE LEBLANC

Illustrations de GEORGES BOURDIN



Herlock Sholmès demanda alors à la jeune fille de lui accorder quelques instants d'entretien en particulier. Clotilde le pria de s'asseoir.



Puis, tranquillement, elle ajouta quelques mots à sa lettre, la signa, cacheta l'enveloppe et appuya sur la sonnerie d'un téléphone.



Elle obtint aussitôt la communication avec sa couturière, insista sur le besoin urgent qu'elle avait de son manteau et se tourna vers Sholmès.



"Maintenant, je vous écoute, Monsieur. Mais ne pouvez-vous me parler devant mon père? Sholmès refusa en prétextant de l'intérêt même de la jeune fille.



Alors il lui exposa en peu de mots comment Lupin, sous le nom de Bermond, avait été le collaborateur de Destange et le parti qu'il en avait tiré.



La jeune fille ne perdit pas la tête, même lorsqu'elle fut accusée d'être la complice de Lupin. Elle éclata de rire, et lui montra la porte.

Emile Bouchard pourra jouer contre Chicago dimanche soir

OWEN SOUND, 11. — Emile Bouchard sera à son poste à la ligne bleue lorsque les Canadiens rencontreront les Black Hawks de Chicago dimanche soir dans la Ville des Vents. Bouchard a joué avec les Canadiens hier soir dans la partie d'exhibition contre les Mercurys d'Owen Sound, de l'O.H.A. Junior. Le Tricolore a gagné cette joute 9-4.

Bouchard a aggravé sa vieille blessure au genou gauche au cours de la partie à Toronto mercredi soir, et il n'a joué que dans les deux premières périodes, hier soir, mais, dans une conversation téléphonique à Montréal, il a affirmé qu'il n'est pas blessé gravement et qu'il pourra jouer régulièrement dimanche soir.

Bouchard s'était blessé mercredi dans une collision avec le poteau



EMILE BOUCHARD

des filets au cours d'une mêlée dans le territoire des Canadiens.

Les Canadiens, qui n'ont pas été favorisés par le hasard mercredi, puisque les deux buts des Leafs ont été chanceux, détiennent toujours une avance d'un point sur Toronto. Les Habitants semblent avoir secoué la léthargie au cours de laquelle ils avaient subi cinq défaites consécutives, et Dick Irvin est confiant qu'ils gagneront bientôt du terrain pour s'assurer une place dans les éliminatoires.

Normand Dussault n'ira pas jouer à Chicago. Dussault est à peu près complètement rétabli de sa blessure à la cheville, mais Irvin veut lui accorder un plus long repos. Billy Reay et Joe Carveth ont aussi besoin de repos, et plusieurs autres joueurs, notamment Glen Harmon, Doug Harvey et Murph Chamberlain, sont blessés.

Les Rovers, avec Worsley dans les buts, battent Shawinigan

SHAWINIGAN FALLS. — Le but de Stan McClellan, 52 secondes avant la fin de la période supplémentaire, a permis aux Rovers de New-York de triompher des Cataractes de Shawinigan Falls par le score de 2 à 1, hier soir. Ce triomphe des Rovers leur a permis de conserver leurs espoirs de devancer Shawinigan Falls en sixième place et ainsi se classer dans le détail.

Le club de Phil Watson, en vertu de ses trois récentes victoires, est maintenant à six points du club de Léo Lamoureux.

Le petit Lorne Worsley, emprunté des Cyclones St-François-Xavier pour la deuxième partie consécutive, a affiché une tenue sensationnelle dans les filets des vainqueurs après qu'Eddie Théberge eut donné une avance de 1 à 0 aux Cataractes vers la fin de la première période.

Les Rovers ont bataillé sans relâche pour égaliser le score et leurs offensives répétées ont finalement eu du succès quand Allan Staley a déjoté Hal Murphy avec un lancer de loin alors que le cerbere du Shawinigan Falls avait la vue bloquée par un groupe de joueurs. Il

quoique peu gravement, mais ils devront tous continuer à jouer.

Après la partie à Chicago, les Canadiens reviendront à Montréal pour faire face aux Leafs de Toronto jeudi soir prochain.

Les Canadiens ont prêté Roger Léger, Hal Laycoe, Billy Reay, Riopelle et Carveth au club Owen Sound pour la joute-exhibition d'hier soir, qui a été disputée devant 2.200 spectateurs.

Les Habitants ont pris une avance 2-1 dans la première période et ils menaient par 4 à 2 à la fin de la seconde. Dans la troisième, les Canadiens ont compté cinq buts contre deux.

Elmer Lach a conduit l'attaque des vainqueurs avec trois buts, tandis que Maurice Richard et Léo Gravelle ont compté deux fois chacun. Les autres points ont été comptés par Doug Harvey et Glen Harmon.

Les compteurs pour Owen Sound ont été Doug Gillespie, Riopelle, Burlington et Léger. Tommy McGrattan a bien joué dans les buts des Mercurys, mais il a été moins occupé que Bill Durnan. McGrattan a réussi 36 arrêts, contre 40 pour Durnan.

Murph Chamberlain n'a pas joué pour les Canadiens. Irvin l'a laissé au repos afin de lui permettre de soigner son épaule blessée.

Le gérant général Frank Selke a révélé hier qu'il avait tenté d'obtenir des renforts des ligues mineures. Il a fait des offres à plusieurs clubs, mais personne n'était intéressé à recevoir de l'argent pour des joueurs, et comme les Canadiens n'ont aucun joueur disponible, tous les marchés possibles sont tombés à l'eau.

Première période	
1-Canadien: Lach	2-40
2-Owen Sound: Burlington	4-25
3-Canadien: Harmon	18-30
Punitions: Harmon, Léger.	
Deuxième période	
4-Canadien: Lach	2-05
5-Canadien: Richard	4-36
6-Owen Sound: Gillespie	11-37
Punitions: Harmon (2), Harvey, Alim.	
Troisième période	
7-Canadien: Gravelle	1-59
8-Canadien: Richard	8-06
9-Canadien: Lach (Mordell)	10-15
10-Canadien: Gravelle	12-13
11-Canadien: Harvey	17-25
12-Owen Sound: Riopelle	17-57
13-Owen Sound: Léger	19-59
Punition: Lach.	

Ligue Junior (Div. Nord)	
Royal	46 35 7 4 203 115 74
T-Rivières	44 26 14 4 219 171 56
Canadien	44 23 20 1 129 129 47
Valleyfield	44 13 27 4 105 215 39
Leafs	46 2 43 1 65 330 5

Ligue Junior (Div. Sud)	
National	44 28 15 2 262 181 58
Québec	44 22 20 2 200 91 46
Cyclones	43 20 20 3 154 122 43
Victoriaville	44 17 24 3 129 155 37

Ligue Interuniversitaire	
U. de Mont.	9 8 1 0 52 36 16
Varsity	7 4 3 0 27 27 8
McGill	7 4 3 0 31 24 8
Queen's	9 0 9 0 41 59 0

Ligue des Etats-Unis (Division Nord)	
St-Paul	50 26 16 8 206 162 60
K-City	49 24 16 9 204 151 57
Minneapolis	47 20 15 12 152 140 52
Omaha	51 20 21 10 174 171 50

Ligue des Etats-Unis (Division Sud)	
Tulsa	47 24 16 7 207 157 55
Dallas	49 16 21 12 175 199 44
F. Worth	49 16 26 7 158 221 39
Houston	50 15 30 5 157 232 35

Période supplémentaire	
3-Rovers: McClellan	4-00
Aucune punition.	

LE HOCKEY d'un coup d'oeil

HIER

Ligue Nationale:
Chicago 3, Rangers 1.

Ligue Américaine:
Indianapolis 6, New-Haven 3.

Ligue Senior:
New-York 2, Shawinigan 1.

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine:
Providence à Washington.

Ligue Junior:
Cyclones à Québec.

Ligue Interuniversitaire:
Queen's à Varsity.

Ligue Mt-Royal Junior:
Wing-Wheelers à Mt-St-Louis.
St-François à National (Lach.)

Ligue Montréal:
(Semi-finales)
C.N.R. à Canadair.
Hydro-Québec à Northern.
Première d'une série de 3 de 5.

CLASSEMENTS

Ligue Nationale:

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Détroit	46	28	14	4	153	109	60
Boston	44	22	18	4	129	117	48
Canadien	45	18	20	7	115	110	42
Toronto	45	15	18	12	110	121	42
Chicago	46	17	24	5	135	164	39
Rangers	44	14	20	10	101	116	38

Ligue Américaine (Division Est)

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Providence	51	34	12	5	262	103	73
Hershey	50	21	26	3	183	176	45
Springfield	50	15	23	7	179	209	37
New-Haven	54	15	32	7	169	230	37
Philadelphie	51	13	34	4	166	301	20
Washington	52	8	40	4	132	284	20

(Division Ouest)

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Cleveland	50	30	14	6	214	183	66
St-Louis	49	29	13	7	205	128	65
Pittsburgh	50	27	14	9	207	33	63
Indianapolis	50	27	12	11	207	133	65
Buffalo	49	24	18	7	171	55	55

Ligue Senior:

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Ottawa	44	38	10	1	225	149	67
Sherbrooke	46	31	13	2	187	130	64
Royal	42	25	13	4	143	119	54
Valleyfield	44	22	21	1	200	203	45
Québec	46	16	24	6	144	159	38
Shawinigan	46	12	32	2	152	223	26
New-York	46	9	35	2	149	225	20

Ligue Junior (Div. Nord)

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Royal	46	35	7	4	203	115	74
T-Rivières	44	26	14	4	219	171	56
Canadien	44	23	20	1	129	129	47
Valleyfield	44	13	27	4	105	215	39
Leafs	46	2	43	1	65	330	5

(Div. Sud)

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
National	44	28	15	2	262	181	58
Québec	44	22	20	2	200	91	46
Cyclones	43	20	20	3	154	122	43
Victoriaville	44	17	24	3	129	155	37

Ligue Interuniversitaire

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
U. de Mont.	9	8	1	0	52	36	16
Varsity	7	4	3	0	27	27	8
McGill	7	4	3	0	31	24	8
Queen's	9	0	9	0	41	59	0

Ligue des Etats-Unis (Division Nord)

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
St-Paul	50	26	16	8	206	162	60
K-City	49	24	16	9	204	151	57
Minneapolis	47	20	15	12	152	140	52
Omaha	51	20	21	10	174	171	50

(Division Sud)

	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Tulsa	47	24	16	7	207	157	55
Dallas	49	16	21	12	175	199	44
F. Worth	49	16	26	7	158	221	39
Houston	50	15	30	5	157	232	35



Le maire Georges LIBOIRON de Ste-Agathe et Mlle Florence VANIER, qui a été élue "Reine des Neiges", admirent l'une des traditionnelles ceintures flechées portées par les raquetteurs. Les citoyens de Ste-Agathe porteront ces ceintures au cours du carnaval d'hiver annuel de Ste-Agathe, qui a commencé jeudi et qui se terminera lundi prochain.

Blake devient instructeur des Braves de Valleyfield

Toe Blake, l'ancien ailier-étoile des Canadiens et l'un des joueurs les plus populaires dans l'histoire du club, a été nommé instructeur des Braves de Valleyfield, de la ligue Québec Senior, hier soir. Blake entrera en fonctions aujourd'hui. Il succède à Jerry Philbin, qui a dû abandonner son poste pour des raisons personnelles.

Après qu'il eut quitté son poste d'instructeur avec les Bisons de Buffalo, le mois dernier, Toe Blake avait été assailli de plusieurs offres de clubs amateurs, mais il ne vou-

lut de rejoindre Arthur Vinet, président des Braves, dans le but de confirmer la nouvelle, mais sans succès.

NOUVELLE CONFIRMÉE
J.-C. Lefebvre, publiciste des Braves de Valleyfield, nous a cependant déclaré que l'ancien porte-couleur des Canadiens avait accepté l'offre de l'équipe et qu'il se rapportera à Valleyfield cet après-midi. "La direction du club a tenu une assemblée vers la fin de l'après-midi et il fut décidé d'engager Blake", nous a dit Lefebvre.

Toe, qui a perdu une chance de surpasser le record de pointage de la ligue Nationale détenu par Bill Cowley, parce qu'il a accepté la gérance des Bisons de Buffalo, succède ainsi à Gerry Philbin, qui a offert sa démission à cause de ses trop nombreuses affaires personnelles.

PHILBIN DEMISSIONNE

Philbin, une figure fort populaire dans le hockey amateur, est vice-président d'une laiterie à Valleyfield et cet emploi le tenait très occupé depuis quelques semaines. Il ne pouvait rejoindre les deux bouts. On peut dire que Gerry a fait belle figure avec les Braves, c'est-à-dire depuis qu'il a succédé à Lucien Leduc, un autre instructeur dont les mérites n'ont pas été reconnus, dans sa ville natale.

Toe agirait seulement comme instructeur avec le Valleyfield, cette saison. Il n'est aucunement question qu'il joue.

A sa première joute comme instructeur des Braves, ceux-ci rencontreront les Sénateurs d'Ottawa, les meneurs de la ligue. Cela n'est donc pas trop intéressant, mais d'un autre côté, Toe a surmonté de si nombreux obstacles depuis qu'il a débuté dans le hockey, particulièrement à Buffalo avec la brute (Art Chapman) qu'il saura se faire valoir avec son nouveau club.



TOE BLAKE

lait prendre aucune décision avant qu'il ait eu un entretien avec Frank Selke, gérant-général de la Canadian Arena Co.

A son retour à Montréal, Toe avait été approché par les Braves, mais il avait refusé la gérance de cette équipe.

Il s'est reposé durant une dizaine de jours et il a finalement accepté l'offre d'Alphonse Thérien pour arbitrer dans la ligue Junior. Il avait fait ses débuts comme arbitre à Verdun, il y a deux semaines.

UNE RUMEUR

Hier après-midi, la rumeur circulait de plus en plus à l'effet que Blake démissionne comme arbitre afin d'accepter la gérance des Braves de Valleyfield. Nous avons ten-

Chicago défait les Rangers et remonte en cinquième position

NEW-YORK, 11. — Les Black Hawks de Chicago, qui étaient tombés en dernière place de la ligue Nationale dimanche dernier, sont remontés en cinquième position en battant les Rangers de New-York 3-1 hier soir devant 13,068 spectateurs. Cette victoire met fin à une série de trois défaites consécutives pour les Black Hawks.

Les Rangers, qui en étaient à leur deuxième défaite en autant de soirs, sont retombés à la queue du classement.

Un ralliement qui a valu deux points dans la troisième période a permis aux Black Hawks de briser une égalité 1-1 pour s'assurer leur triomphe.

Alex Kaleta a donné l'avantage aux Rangers au milieu de la pre-



JIM HENRY

mière période, mais Gus Bodnar a égalé les chances dans le deuxième engagement.

Le vétéran Adam Brown a compté ce qui devait être le but décisif, après sept minutes de jeu dans la troisième période, et Roy Conacher a rendu la victoire plus certaine pour les siens lorsqu'il a déjoué Chuck Rayner à son tour, moins de trois minutes avant la fin.

Le match a été monotone la plupart du temps, mais à quelques occasions le jeu est devenu rude. L'arbitre Bill Chadwick a infligé 10 punitions, toutes des mineures, et Bill Gadsby en a attrapé trois.

Doug Bentley a aidé Roy Conacher à compter son but, conservant ainsi son avance d'un point en tête des compteurs. Bentley a maintenant 53 points à son crédit, contre 52 pour Conacher.

Jimmy Henry a joué une partie sensationnelle dans les buts des Black Hawks, réussissant 33 arrêts, contre 27 pour Rayner.

RANGERS — Buts, Rayner; défenses, Stanowski et Edolls; centre, Mickoski; ailes, Gordon et Fisher. Substituts: O'Connell, Laprade, Leswick, Shero, Stanley, Lund, Albright, Kaleta, Trainor et Moe.

CHICAGO — Buts, Henry; défenses, Goldham et McCaig; centre, Frystal; ailes, Bodnar et Stewart. Substituts: Dickens, Hamill, Guidolin, Brown, R. Conacher, Gadsby, Natrass, Bentley et Mostenko.

Arbitre: Bill Chadwick; juges des lignes: Butch Keating et Jack Blake.

Première période

1—Rangers: Kaleta (Albright et O'Connor) 9.45
Punitions: McCaig, Fisher et Brown.

Deuxième période

2—Chicago: Bodnar (Frystal et Stewart) 8.15
Punitions: Stewart.

Troisième période

3—Chicago: Brown (Hamill et Guidolin) 7.29
4—Chicago: R. Conacher (Bentley et Mostenko) 17.15
Punitions: Gadsby (3), Laprade et Trainor (2).

Fern. Gauthier à Indianapolis

DETROIT, 11. — Le général général Jack Adams des Red Wings de Detroit a annoncé hier soir que le vétéran ailier droit Fernand Gauthier avait été cédé au club Indianapolis, de la ligue Américaine.

Gauthier remplacera Pat Lundy, un autre ailier droit, qui a été rappelé par les Red Wings mercredi.

New Haven perd à Indianapolis

INDIANAPOLIS, 11. — Les Capitains d'Indianapolis ont rejoint les Flyers de Saint-Louis en deuxième place de la section ouest de la ligue Américaine, en battant les Ramblers de New Haven 6-3, hier soir. Les Caps ont pris une avance 3-0 dans la première période et n'ont jamais été menacés par la suite.

Fred Glover a conduit l'attaque des vainqueurs avec deux buts. Ron Morrison, Don Morrison et Eddie Bruneteau ont compté les autres points. Les compteurs pour New Haven ont été Webster, Paul Denis et Davies.

Première période

1—Indianapolis: R. Morrison (D. Morrison) 2.45
2—Indianapolis: Simpson (Nicholson) 14.21
3—Indianapolis: D. Morrison (R. Morrison, Heller) 18.01
Punition: Bloomer.

Deuxième période

4—New Haven: Webster (Lavelle, Davies) 3.42
5—Indianapolis: Glover (Reid) 6.25
6—New Haven: Denis (White) 9.44
7—Indianapolis: Glover (Melong) 12.29
Punitions: Podolsky, Wolf, Heller.

Troisième période

8—Indianapolis: Bruneteau 6.13
9—New Haven: Davies (Webster, Lancelin) 15.37
Aucune punition.

Emblem mène les compteurs

Les Carabins de l'Université de Montréal, qui sont virtuellement assurés de terminer en première place dans la ligue inter-universitaire, rencontreront les Redmen de McGill demain soir à l'Auditorium de Verdun.

La joute est importante pour les deux clubs. En triomphant, les Carabins s'assureraient au moins une égalité pour la première place. Les Redmen peuvent encore terminer en tête, mais il leur faut gagner leurs cinq dernières parties. Les Carabins ont gagné huit de leurs neuf parties, et McGill a triomphé quatre fois en sept joutes.

George Emblem, de l'Université de Montréal est en tête des compteurs du circuit avec un total de 20 points, deux de plus que son coéquipier André Charest. Murray, de Queen's, est troisième avec 14 points.

Emblem et Reg Sinclair, de McGill, mènent en buts avec neuf chacun, et Ray Flynn, des Carabins a obtenu le plus d'assists, 12. Voici les statistiques:

	B.	A.	Pts	Pun.
Emblem, U. de M.	9	11	20	6
Charest, U. de M.	8	10	18	4
Murray, Queen's	9	6	15	0
Pinard, U. de M.	7	7	14	10
Giguère, U. de M.	4	10	14	2
Spence, Varsity	5	8	13	16
Flynn, U. de M.	1	12	13	4
B. Henry, Varsity	5	7	12	2
Sinclair, McGill	9	2	11	13
ay, U. de M.	8	3	11	0
Perrault, U. de M.	5	5	10	2
Bruneau, U. de M.	3	7	10	21
Hews, Queen's	2	7	9	6
P. Henry, McGill	2	7	9	24
Mercler, Queen's	5	3	8	2
Hale, McGill	5	3	8	10
Wagar, Queen's	4	4	8	0
Potts, Queen's	5	2	7	6
Lazure, U. de M.	5	2	7	12
Bouchard, U. de M.	6	7	7	6
Parsons, McGill	6	6	6	6
R. Howson, Varsity	4	2	6	2
Turcott, Varsity	3	3	6	2
Kemp, Queen's	2	4	6	4
Heron, McGill	2	3	5	8
Prey, Varsity	2	3	5	11
Flanagan, Queen's	1	4	5	25

SAGINAW, Mich. — Danny Boy Williams, 158. **Détroit, knock-out** Billy Kelly, 157 1-2. **Scotland (U).**

EDMONTON—Billy Corbett, 158. **Seattle, bat aux points** Roddy Donald, 160. **Edmonton (10).**



Bob FELLER, l'as droitier des Indiens de Cleveland, sourit largement après avoir signé son contrat pour 1949, même s'il lui a fallu accepter une réduction de salaire. Feller touchera environ \$70,000 cette année, après avoir reçu \$82,500 pour 1948. Il est ici accompagné de Bill VEECK, le président des Indiens.

QUILLES

Ligue des Policiers

	Pts.	Total	Moy.
J.-Marc Demers	45	6025	133.3
Gérard Aubertin	48	6273	132.8
René Laurin	42	5516	131.3
Lucien Cadotte	24	3117	129.8
Gérard Demault	27	3422	126.7
Léon Bourque	48	6035	125.7
Armand Bellefleur	21	2649	125.7
Marcel Boissy	42	5176	123.2
Anatole Fargues	33	3962	120.0
John Williams	45	5686	118.4
J.-Paul Morin	45	5330	118.4
Gérard Bougie	33	3897	118.1
Émile Ducharme	48	5584	116.2
Roger Dupras	45	5217	115.9
Mario Boulais	48	5547	115.0
René Piquette	45	5192	115.4
René Royal	48	5520	115.2
Fern. LeFebvre	48	5482	114.2
John Larson	18	2046	113.6
J.-Pierre Gagnon	33	3714	112.6
Maurice Murray	9	1013	112.5
Fernand Côté	48	5375	112.0
Gérard Robitaille	45	5034	111.8
J.-Paul Noisieux	6	664	110.6
Jean Lamarre	39	4269	109.5
Raym. McManus	48	5249	109.3
Roland LeBlanc	21	2267	108.9
Jacques Marleau	42	4498	107.1
Robert LeBlanc	48	5105	106.3
Gérard Desnoyers	42	4013	102.7
Louis Moreau	48	4744	99.0
X. Vaillancourt	9	885	97.2
Zénon St-Laurent	48	4582	95.9
Phil Bouchard	45	3772	83.9
Léo Bourgeois	39	3227	82.7
G. Bourbonnais	27	1870	70.0

Classement

	G.	P.	Total	Pts
Securité	34	14	32095	43
Crossing	27	21	31049	35
Parking	24	24	32157	34
Motocyclettes	24	24	31995	27
Officiers	29	28	30995	27
Police Montée	27	31	32461	22

Retraite de "Pud" Glass

Frank "Pud" Glass, un ancien membre du club "Wanderers" et l'un des meilleurs joueurs de hockey du début du siècle, a pris sa retraite hier comme camionneur au service du Canadian National à la gafe Bonaventure après trente ans de service au chemin de fer.

Né en Ecosse en 1885, il vint au Canada l'année suivante, et s'établit avec ses parents à Montréal. Durant ses années de collège il se montra un brillant joueur de football et de hockey. A l'âge de 19 ans il se joignit au club "Wanderers" dont il fit partie pendant dix ans.

A l'occasion de sa retraite ses camarades de travail se réuniront la semaine prochaine aux hangars à marchandises du Canadian National. Un souvenir lui sera présenté par M. A. Monahan, agent du service des marchandises.

Début du détail dans la ligue Montréal ce soir à l'Auditorium.

Les séries éliminatoires de la ligue de hockey Montréal pour le trophée Johnny Greco débuteront ce soir sur la glace de l'Auditorium de Verdun. Dans les rencontres semi-finales, les Blues de CNR qui ont terminé la saison régulière en première position en viendront aux prises avec les As de Canadair, tandis que le club Hydro-Québec affrontera le Northern Electric dans l'autre rencontre.

Ces séries seront de 3 de 5 chacune. En cas d'un verdict nul, le premier club qui accumulera six points sera déclaré vainqueur. Les instructeurs des quatre équipes sont confiants et l'on a raison de prévoir beaucoup d'action.

En remportant le championnat du circuit Mackassy, les Blues de CNR ont ainsi reçu le trophée Murphy. L'an dernier, les Spartans de l'Armée avaient gagné ce trophée. Lex Chisolm, qui l'an dernier jouait pour les Militaires, est l'instructeur du CNR.

Le club Canadair a terminé avec force cette saison dans la ligue Montréal et il ne serait aucunement surprenant de voir cette équipe éliminer le CNR. L'instructeur du Canadair est le populaire Guidoo Roy. Ce dernier compte dans son alignement une phalange de compteurs potentiels tels Bobby Caragher, les frères Perron, ses frères Munn, Kavanaugh et autres.

Dans la deuxième partie, le Hydro-Québec sera favori pour vaincre le Northern Electric. Denis Casavant, gérant du Hydro-Québec n'apportera aucun chambardement dans son alignement et l'ancien joueur du Royal senior, déclare que la plus grande confiance régnait au sein de l'équipe. Le Hydro-Québec avec ses Conrad Bourcier, Gerry Dorais, Fernand Majeau, Gerry Désautels et autres, sera favori pour l'emporter sur le Northern Electric.

Pollock connaîtra son sort demain

Le sort de l'instructeur du Canadien Junior, Sam Pollock, ne sera pas connu avant demain, lorsque la Québec Amateur Hockey Association tiendra une importante assemblée.

Pollock, qui a retiré son club de la patinoire alors qu'il restait cinq minutes de jeu mardi dernier, à Verdun, est présentement suspendu indéfiniment.

Alphonse Thérien, président de la ligue Junior a dit qu'il n'avait aucune déclaration à faire dans le moment, puisque l'affaire Pollock est dans les mains de la Q.A.H.A. Thérien a dit que la ligue Junior tiendra une assemblée lundi soir.

Match d'équipes mercredi soir

Un match par équipes de trois hommes sera présenté en finale mercredi soir prochain au Forum. Yvon Robert, Enrique Torres et Félix Miquet tenteront alors de l'emporter sur le solide trio formé de Ernie, Emil et Wally Dusek.

Les Dusek qui connaissent des succès depuis leur retour ici ont lancé un défi à tous ceux qui voudront les rencontrer. Ils ont insisté en disant que le match de mercredi prochain devrait être disputé selon la méthode australienne. Les Dusek sont très habiles dans les matches par équipes surtout quand cette méthode est utilisée. Robert, le porte-parole de son équipe, a déclaré qu'il préférerait voir le match disputé selon l'autre façon qui exige que les six lutteurs combattent dans le "ring" en même temps. Selon la méthode australienne, un lutteur de chaque équipe doit combattre au même moment dans l'arène.

Robert, Torres et Miquet forment certainement une puissante équipe. Robert, reconnu champion au pays, est l'un des meilleurs lutteurs modernes. Torres et Miquet ont déjà fait leurs preuves. L'équipe de Robert sera probablement favorite pour l'emporter, mais elle n'aura certainement pas la tâche facile.

Hershey achète Hunt des Bisons

BUFFALO, 11. (P.A.)—Les Bisons de Buffalo ont annoncé hier soir la vente de l'ailier droit Freddie Hunt aux Bears de Hershey, pour une somme d'argent qui n'a pas été révélée. Hunt jouait avec les Bisons depuis 1942, à l'exception d'une saison avec les Rangers de New-York.

NOUVELLES de B.A.S.E.B.A.L.L

MOBILE, Ala., 11. (P.A.) — Qui gagnera le championnat de la ligue Nationale en 1949? Les Braves de Boston ou les Dodgers de Brooklyn. Maintenant que la période d'entraînement des clubs majeurs est sur le point de commencer, cette question concernant le prochain champion du circuit Frick en intéresse plusieurs.

Ici, à Mobile, cette question est posée tout particulièrement par deux fervents du baseball. Le premier est Eddie Stanky, deuxième-but des Braves de Boston, et l'autre est son beau-père, Milton Stock, instructeur dans le camp du club d'Ebbers Field.

Stanky et Stock ne cessent pas de s'argumenter au sujet de la prochaine course au championnat de la ligue Nationale. Stanky, évidemment, favorise Boston, et l'autre, naturellement, prêche en faveur des Dodgers de Brooklyn.

"Nous avons décidé que le meilleur moyen de mettre fin à l'argument était de ne plus parler de baseball", a déclaré Stock en souriant.

Comme étant membres de la même famille, il serait bon de noter que Stanky et Stock ont fait partie du même club une fois seulement, soit en 1944, alors que Stanky s'allia dans quelques parties avec les Cubs de Chicago, tandis que Stock était instructeur. Plus tard, Stanky fut échangé aux Dodgers de Brooklyn.

Peu avant de jouer avec les Cubs de Chicago Eddie Stanky avait rencontré la fille de Milton Stock, Myrtle, puis il l'épousa par la suite. Stock n'en sera pas à sa première expérience seulement avec les Dodgers de Brooklyn, car il a déjà joué au troisième-but pour cette équipe en 1924, 25 et 26. Il a porté également les couleurs des Phillies de Philadelphie, Giants de New-York et Cardinals de St-Louis.

PITTSBURGH, 11. — Le voltigeur Wally Westlake et le receveur Eddie Fitzgerald ont signé leur contrat avec les Pirates de Pittsburgh aujourd'hui. Trente-deux des trente-huit joueurs des Pirates ont maintenant signé leur contrat. Westlake, qui a pris part à 132 parties l'an dernier, a frappé pour une moyenne de .285 et il a fait compter 65 points. Fitzgerald a conservé une moyenne de .265 l'an dernier.

NEW-YORK, 11. — Le lanceur Carl Erskine, qui a affiché une tenue remarquable à sa première saison dans la ligue Nationale l'an dernier, a signé son contrat avec les Dodgers aujourd'hui. Erskine est ainsi devenu le 161ème joueur des Dodgers à accepter les offres du club. Il a remporté 15 victoires contre sept défaites avec le Fort Worth, avant d'être rappelé par les Dodgers. Harry Taylor, un droitier, qui a souffert d'un mal de bras l'an dernier, a également signé son contrat avec l'équipe de Burt Shotton.

PHILADELPHIE, 11. — Le lanceur Carl Scheib a finalement accepté les offres des Athletics de Philadelphie. Scheib, un lanceur âgé de 23 ans a frappé pour une moyenne de .298 et Connie Mack aurait l'intention de le convertir en un voltigeur. Seuls, Phil Marchildon, Taft Wright et Eddie Joost n'ont pas encore accepté les offres du club.

CHICAGO, 11. — Les White Sox de Chicago ont annoncé qu'ils avaient fait signer un contrat à Dean Cuerrier, un lanceur semi-professionnel de Glens Falls, N.Y. Cuerrier se rapportera aux White Sox ce printemps.

HOLLYWOOD, 11. — Trois joueurs ont retourné leurs contrats signés aux Stars de Hollywood. Ce sont Gordon Maltzberger, Milt Joffe et Bille, Lillie.

NEW-YORK, 11. — Lou Boudreau, jeune joueur-gérant des Indiens de Cleveland est apparemment un type fort modeste. Il a été le sujet de plusieurs éloges dimanche soir lors du banquet annuel de l'Association des rédacteurs sportifs de New-York, mais il n'a pas voulu prendre tout le crédit.

Boudreau a tout particulière-

ment fait l'éloge de deux de ses instructeurs, Mudd Ruel et Bill McKechnie. "Je peux dire que si je n'avais pu compter sur Ruel et McKechnie en 1948, mon club n'aurait pas remporté le championnat", a dit Boudreau.

Il a également loué son président, Bill Veeck, et ses joueurs.

Joe Chamaco est champion des E.-U.

CHICAGO, 11. (P.A.)—Joe Chamaco, de Mexico, a remporté le championnat des Etats-Unis au billard à trois bandes en battant son concitoyen Miguel Marqui, 50-31, ici hier. Chamaco, Dan McGearty et Juan Navarra participeront maintenant à un "round robin" avec Willie Hope, le champion de l'an dernier.

Dans le tournoi de billard à blouses, Arthur Cranfield, de Syracuse, a causé une surprise en battant Georges Chénier 125-123. Cette défaite de Chénier laisse Irving Crane, Andrew Ponzi et Jim Caras dans les éliminatoires pour le championnat Caras a remporté 10 victoires, contre aucune défaite.

Jim Mitchener avec les Redmen?

Le joueur de football Jim Mitchener défrayera ses propres dépenses s'il désire s'inscrire à l'Université McGill, a déclaré hier Vic Obeck, le directeur athlétique de cette dernière institution, hier.

Obeck a fait cette déclaration à la suite d'une rumeur publiée à Vancouver à l'effet que Mitchener, un étudiant d'école supérieure à Vancouver qui s'est aligné pour les Stampede de Calgary, s'enrôlerait à McGill.

"Mitchener veut étudier la médecine et il a choisi McGill. Il viendra ici à ses propres frais", a dit Obeck.

Obeck a ajouté qu'un étudiant du McGill avait invité Mitchener à aller étudier à McGill durant les dernières vacances de Noël et que l'Université n'a pas adopté pour politique de donner des cours gratuits à ses athlètes.

Willie Pep est favori pour reconquérir son titre ce soir

NEW-YORK. — Willie Pep, qui a perdu par knockout en quatre rondes contre Sandy Saddler au mois d'octobre dernier, est légèrement favori pour reconquérir le titre chez les poids-plumes ce soir alors qu'il fera de nouveau face à Saddler.

On rapporte que ce sera probablement le meilleur combat de l'année au Madison Square Garden. Saddler est confiant de répéter son exploit. Pep possède un imposant record cependant et tout indique qu'il saura à quoi s'en tenir ce soir, et qu'il évitera les durs coups de son adversaire.

Une foule record doit assister au match. Pep, âgé de 26 ans, n'est plus le même homme. On ne peut redire cependant qu'il sera de nouveau battu ce soir, car sa défaite d'octobre dernier ne signifie pas nécessairement qu'il est un boxeur fini.

Un coup de poing de la gauche a eu raison de Pep en octobre et l'ex-champion sera sur ses gardes ce soir.

Pep était un boxeur très rapide et très scientifique. Il a semblé être trop confiant lors de son premier match contre



Willie Dagenais du club Cyr, vainqueur du tournoi novice de Montréal récemment, participera au tournoi junior qui aura lieu ce soir au Y.M.C.A. Central.

Tournoi junior des haltérophiles

Le tournoi Junior de poids et haltères aura lieu vendredi soir le 11 février au gymnase Y.M.C.A. de la rue Drummond. Tous les concurrents du tournoi Montréal Novice y prendront part sauf probablement ceux de la ville de Sherbrooke. Ceci n'affectera pas la lutte parmi les différentes classes car aucun levreur de cette ville n'a pu se placer premier ou second.

La lutte la plus intéressante se fera parmi les levleurs de la classe des poids légers et André Céré de la Palestre Nationale qui n'a perdu qu'à cause de son poids, au tournoi Montréal Novice, sera le plus dangereux rival de Willie Dagenais du club Cyr qui gagna alors dans cette classe. Ces deux levleurs ont alors accumulé le même total mais Dagenais ne pesait que 139 livres alors que Céré pesait 148 livres.

Ce tournoi est organisé par la section de la province de Québec de la Canadian Amateur Weight-Lifters Association et ceux qui veulent y prendre part doivent s'adresser au secrétaire Harvey Hill, 405 ave Galt à Verdun ou téléphoner York 5448.

Les compteurs

	B.	A.	Pts
D. Bentley, Chicago ..	19	34	53
R. Conacher, Chicago ..	19	33	52
Abel, Détroit ..	20	21	41
J. Conacher, Chicago ..	20	18	38
Reay, Canadien ..	18	19	37
Bodnar, Chicago ..	17	20	37
Poile, Détroit ..	16	20	36

Saddler. Ce fut une victoire surprise pour Saddler. Il n'était pas estimé comme un boxeur capable de vaincre l'invincible Pep mais sa décisive victoire a sensiblement augmenté son prestige.

Les observateurs affirment que le combat battra tous les records d'assistances pour un match de championnat chez les poids plumes. Les recettes seront d'environ de \$85,000 à \$90,000.

Saddler est un jeune boxeur âgé de 22 ans et cela sera certainement un atout ce soir. Saddler a 61 knockouts en 99 combats à son crédit depuis qu'il est devenu professionnel, en 1944. Pep avait été défait une seule fois, par Sammy Angott avant que Saddler l'envoie au pays des rêves en octobre. On peut donc s'attendre à de l'action en quantité ce soir.

Ski Monde

Avec RENE S. LEFEBVRE



Carnaval d'hiver de Ste-Agathe

C'est hier, que débutait dans une petite ville pittoresque canadienne-française des Laurentides, le grand carnaval d'hiver de Ste-Agathe-Monts, sous un décor de pavillons comme une réplique de la Nouvelle-France. Le carnaval de Ste-Agathe est la plus gaie manifestation de l'hiver en Amérique, et les touristes y seront reçus avec des égards qu'ils n'oublieront pas de sitôt.

Durant les cinq jours, les visiteurs canadiens et américains participeront aux réjouissances entourant le couronnement de la reine des sports d'hiver.

Un nombre important de concours sportifs sont au programme: ski, patin, courses en raquettes, hockey, courses attelées, ski-joring sur la glace, etc. La note religieuse sera marquée par l'impressionnante cérémonie de la bénédiction des skis.

La Reine des Neiges a coupé le ruban symbolique, ouvrant officiellement l'accès au Palais de Glace et inaugurerait le carnaval animé par les gens de la place, descendants des "coureurs des bois" et qui portent encore une parure appropriée à la gaieté de ces heureux qui chantent "Le bon vieux temps" et tout l'agréable répertoire du folklore canadien.

La ville de Ste-Agathe, attend un grand nombre de visiteurs pour la présente fin de semaine et tout particulièrement chez les adeptes du ski.

CONCOURS DU CLUB ELAN

C'est dimanche qu'aura lieu à Jasper-en-Québec, près de St-Donat, le concours annuel du club de ski Elan, sous la présidence de Marcel Leny.

Le concours consiste en une descente et un slalom combinés, sur le mont Sunset, et sera sous la direction de Jean-Paul Noël, Lucien Lachapelle et Gerry Rochon.

Cet événement sportif réunira plus de 40 compétiteurs, tous membres du club Elan, et une centaine de membres qui feront le voyage comme simples spectateurs. Plusieurs trophées et coupes seront en jeu, entre autres; la coupe Gerry Rochon, décernée au meilleur coureur de la classe "A", le trophée St-Jacques au gagnant de la classe "B", et la coupe Desautels décernée au meilleur temps réussi dans la classe "C". Un médaillon, offert par Lucien Lachapelle sera présenté à la meilleure compétitrice parmi les dames.

Les champions de l'an passé, Georges Roy, Wilfrid Bourgeois, Rosaire Lauzon et Mlle Gaby Laporte auront à se disputer les honneurs avec Pierre Huot, Yvon Lapierre, Conrad Schudel et Annette Courtois, qui représentent quelques-uns des meilleurs skieurs du club.

CLUB ST-PIERRE-CLAVER

Les membres du club de ski des Loisirs St-Pierre-Claver, se rendront par autobus spécial au Lac L'Assommoir dimanche pour le 4e excursion de la saison.

Tous les fervents du ski qui désirent prendre part à cette excursion feraient bien de retenir leur billet le plus tôt possible, en s'adressant à C. E. Adam, 1914 Laurier, est, Amherst 6250, ou le soir à Amherst 2094.

CHAMPIONNATS A QUEBEC

La descente "Mont Ste-Anne 1949" aura lieu dimanche sous les auspices de Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent. L'épreuve consiste en une seule descente, dans l'après-midi, et les règlements de la C.A.S.A. seront en vigueur.

Ce concours annuel est ouvert aux classes A et B, sénior et juniors, aux dames et aux moniteurs enregistrés. La carte d'amateur de la C.A.S.A., ou la carte équivalente de la U.S.N.S.A., sera strictement exigée de tous les participants.

Cet important concours mettra en jeu le trophée Sidney Dawes ainsi que médailles d'or, d'argent et de bronze.

CHAMPIONNAT DE LA CLASSE "C"

Dimanche, le club de ski Falcon tiendra son concours annuel pour la classe "C", sur la piste Scott's Slip au mont Gabriel. Le tracé sera ou-

vert par Hans Falkner moniteur bien connu dans nos champs laurentiens.

La course débutera à 11 h., et les numéros seront distribués au bas de la côte, à 10 h. précises.

Carnaval sportif dimanche à S.-Jean

ST-JEAN. — Le 4e carnaval annuel de l'Association sportive de Notre-Dame Auxiliatrice aura lieu comme les années passées à la patinoire N.D.A., au coin des rues Notre-Dame et St-Louis le 13 février, à 8 h. p.m.

Le but de ce carnaval annuel est de permettre aux jeunes de développer leurs aptitudes en patinage de fantasia et un programme varié et des plus intéressants sera présenté au public. Les champions de l'an passé, M. René Lebeau et mademoiselle Boucher auront à défendre leur titre pour conserver la coupe de la Cité de St-Jean qui sera présentée par M. le maire Côté, M.P., et le trophée Meunier, qui sera présenté par M. Henri Meunier aux champions de l'année 1949. En plus, de magnifiques prix seront décernés à un grand nombre de concurrents et le public est cordialement invité à y assister en grand nombre pour profiter d'un beau spectacle tout en encourageant les jeunes talents.

Que tous ceux et celles qui ont l'intention de participer aux concours se mettent à la pratique. Pour y participer, veuillez donner vos noms et détails à M. Paul Dubé, 10 De Salaberry, tél.: 3711 et 4136.

Robinson dispose de Gene Buffalo

WILKES BARRE, 11.—Le champion mi-moyen, Ray "Sugar" Robinson, a affiché une tenue sensationnelle hier soir pour mettre Gene Buffalo hors de combat au bout de 2:55 minutes de la première ronde. Ce combat a été disputé devant 4,000 personnes. Gene Buffalo pesait 145½ livres, ce qui signifie qu'il aurait réclamé le championnat s'il avait gagné. Quand Robinson a été averti que Buffalo pesait un tel poids, il a dit qu'il ne perdrait pas de temps à disposer de son rival. Robinson, qui livrait son premier combat depuis le mois de novembre dernier, a envoyé son rival au pays des rêves avec une solide droite au menton.

Deux joueurs sont rappelés à Boston

BOSTON, 11.—Les Bruins de Boston ont annoncé qu'ils avaient rappelé deux joueurs des Bears de Hershey en vue des prochaines séries éliminatoires. Ce sont: Zello Toppazzini, un ailier droit âgé de 19 ans et Dave Creighton, un ailier gauche âgé de 18 ans. Toppazzini a obtenu 23 points avec les Bears, soit dix de moins que Creighton, qui en est à sa première saison avec cette équipe.

FALL RIVER, Mass.— Timothy (Buddy) Hayes, 128, Boston, Knockout Andy Bishop, 125, Fall River, Mass. (5).

Pensions plus élevées aux veuves et aux orphelins des employés victimes du devoir

Se rendant à un désir formulé par le conseil de ville, à l'occasion de la mort des agents Duranleau et Paquin tués lors d'un hold-up dans une succursale de la Banque Canadienne Nationale, dans l'est de la ville, le comité exécutif vient de décider de recommander au conseil d'augmenter les pensions accordées par la ville en cas de décès de ses serviteurs dans l'accomplissement de leurs fonctions.

D'après le règlement municipal actuel, la ville accorde dans ces cas, une pension de \$50.00 par mois aux veuves des employés municipaux, tant qu'elles ne se remarient pas, et à chaque enfant, \$12.50 par mois, jusqu'à dix-huit ans.

Le comité exécutif recommande que la pension des veuves soit portée à \$70 par mois, et que les enfants reçoivent, de leur côté, une allocation de \$15 par mois, jusqu'à l'âge de dix ans, et ensuite, jusqu'à l'âge de 18 ans, une allocation de \$20 par mois.

On a également annoncé, ce matin, à l'hôtel de ville, que le comité exécutif serait prochainement saisi de la requête adressée récemment à la ville par les anciens policiers, qui veulent faire rajuster leur pension.

Le comité songerait aussi à instituer un fonds de pension pour les employés manuels, afin de mettre ces gens sur le même pied que les autres employés de la cité.

Appréhendé par les "homicides"

Les sergents-détectives Russel Senécal et Guy Francoeur de l'escouade municipale des homicides ont appréhendé, hier soir, un individu sous une accusation de voies de fait. Cette affaire remonte au 30 juillet dernier, lorsqu'un gardien de nuit de la salle de quilles sise à 4676 est, rue Ste-Catherine fut attaqué alors qu'il était dans l'exercice de ses fonctions dans l'établissement dont il a la garde. M. Angelo LeMastro fut blessé à coups de barre de fer. Le détenu dans cette affaire a été identifié par la Sûreté comme étant un nommé Frank McKeterick, âgé de 23 ans, sans domicile connu. Le suspect comparaitra dès aujourd'hui en Correctionnelle sous l'accusation précitée.

L'indice du coût de la vie recommence à monter

OTTAWA, 11 — (PC) — Les indices régionaux du coût de la vie, qui avaient manifesté une tendance à la baisse, au cours du mois de novembre, ont repris depuis, leur mouvement d'ascension.

En effet, les dernières statistiques gouvernementales nous apprennent que l'indice particulier de sept grandes villes canadiennes a augmenté, tandis qu'il a réussi à se maintenir au même niveau dans une huitième.

C'est encore la ville de Montréal, avec une hausse de .3 point, qui conserve avec un indice de 162.3 points, le douteux honneur d'être le centre où il en coûte le plus cher pour vivre. Elle est suivie de près par Saskatoon, où l'indice a atteint 162.0 points.

Voici le détail:

	1er déc. 1948	3 janvier 1949
Halifax	150.8	152.3
Saint-Jean, N.B.	155.5	156.2
Montréal	161.5	162.3
Toronto	145.5	155.0
Winnipeg	152.2	153.4
Saskatoon	161.6	162.0
Edmonton	153.6	154.5
Vancouver	160.8	160.8

Les Syriens battent Parc Extension 10-2

Dans la ligue Provinciale Inter-médiaire, hier soir, à St-Laurent, les Syriens ont déclassé le Parc Extension, 10 à 2. Dick Munn a été l'étoile des vainqueurs en comptant quatre buts tandis que Gerry Dorais en a réussi deux. Kavanagh et Hodgson ont obtenu les buts des perdants. Dans l'autre partie, le Ste-Gertrude a défait le St-Martin, 6 à 3 pour s'assurer les honneurs de la série semi-finale dans la ligue du Nord.

Ligue de Bienfaisance

La ligue de hockey de Bienfaisance de Verdun a décidé que dimanche le 13 février, elle versera totalement le montant de la quête au profit de la Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-françaises, qui inaugurerait sa campagne dimanche prochain.

La ligue a obtenu 15 prix d'une valeur de \$5 et plus de bienfaiteurs de Verdun, à l'occasion de ce programme pour la Fédération. Ces 15 prix de présence seront tirés au sort en faveur de tous ceux qui auront fourni une obole à la quête publique qui sera faite durant les parties.

Dans la première joute, les Chevaliers de Colomb feront face au club Giroux Frères. Les Chevaliers ont rejoint le club Tétrault Frères en tête du classement dimanche dernier lorsqu'ils ont remporté leur sixième victoire consécutive. Dans la deuxième joute, nous verrons le Tétrault Frères contre le club de la Police et Pompiers de Verdun.

M. Martin se rend à la demande de M. Beaudry

OTTAWA, 11. — L'hon. M. Paul Martin, ministre du Bien-Etre et de la Santé a promis, hier après-midi, à M. Roland Beaudry, député libéral de Montréal-St-Jacques, d'examiner une lettre que le bureau de Québec du Service des Allocations familiales adresse de ce temps-ci au chef de famille et où il demande, entre autres renseignements, la date de naissance des enfants qu'on a pu adopter.

M. Beaudry s'est plaint du fait que le ton de cette lettre laissait à désirer. M. Martin a déclaré qu'il s'empresse de prendre connaissance de ce document et qu'il verrait à le faire modifier, si la chose était désirable.

Le rêve s'achève dans un cauchemar



Robert Mitchum, acteur de l'écran, et Lila Leeds, actrice, prennent le chemin des cellules à Los-Angeles après avoir été condamnés à 60 jours de prison pour avoir conspiré pour obtenir illégalement de la marijuana, un narcotique. De plus ces artistes devront se rapporter à la police durant un an après l'expiration de leur sentence.

Soirée dansante à Terrebonne demain

Une soirée dansante en l'honneur de la reine des sports de Terrebonne aura lieu à l'Hôtel de Ville de Terrebonne demain soir. M. Lionel Bertrand, député du

comté à la Chambre des Communes, sera l'invité d'honneur. L'orchestre de Johnny Laurendeau fera les frais de la musique.

WILKES-BARRE, Pen. — Ray (Sugar) Robinson, 151, New-York, knockoute Gene Buffalo, 145 3-4, Wilkes-Barre, Pen. (1). (Pas pour le titre).

Une jolie chapelle retournée au culte

CHESHUNT, Hertfordshire, Angleterre. (PC) — On a célébré, pour la première fois depuis des centaines d'années, la fête de l'Epiphanie dans une gracieuse petite chapelle à la "Great House", de Cheshunt, dans le Hertfordshire, Angleterre, qui avait autrefois été l'oratoire particulier du cardinal Wolsey.

Quand M. l'abbé Benjamin Haddad s'est établi à Great House, il y a trois ans, il décida de restaurer la chapelle, pour y célébrer la messe avec des parents et des amis. La chapelle possède un petit autel, des verrières et un orgue. Depuis le temps de Wolsey, cette chapelle servit à divers usages. "Un temps, dit l'abbé Haddad, on y fit pousser des champignons; plus tard, elle servit de poulailler." L'abbé Haddad a également restauré la salle de banquets, où la reine Elizabeth a déjà été convive.

Bouchard jouera avec les Carabins demain

Pour la joute de demain soir à l'auditorium de Verdun, Arthur Therrien annonce le retour de Léon Bouchard pour s'aligner contre les Redmen de McGill. Laperrière qui a été blessé à Kingston, la semaine dernière, sera aussi à son poste sur la défensive.

Pogue à Pittsburgh

TORONTO, 11. (P.C.) — Les Maple Leafs de Toronto, ont annoncé hier soir qu'ils avaient cédé Eric Pogue aux Hornets de Pittsburgh. Pogue, qui s'était fracturé une jambe au cours de l'entraînement avant la saison, a joué avec les Marlboros juniors et seniors depuis sa guérison.

NOUVEAU

TABAC à CIGARETTES

Player's



"C'EST LE TABAC QUI COMPTE"

FINANCE et COMMERCE

Actions Royalite offertes à \$6.75

Dominion Securities Corp. Ltd. offre en vente au public, au prix de \$6.75 l'action, conjointement avec la maison James-A. Richardson and Sons, les 2,540,344 actions de Royalite Oil Co. Ltd. qu'elle a achetées d'Imperial Oil Ltd avant le fractionnement de ces actions à raison de 4 pour une.

On rappelle, à cette occasion, que le profit net de \$1,441,377 réalisé par Royalite en 1948 est le plus élevé de son histoire et qu'il équivaut à 50 cents par action nouvelle, comparativement à \$1,022,775 ou l'équivalent de 37 cents l'action, calculé sur la même base, pour l'année 1947. Les ventes et revenus d'exploitation se sont accrus de \$5,187,181 à \$6,046,119.

Au cours de l'an dernier, la forte liquidité de la compagnie s'est accentuée et, au 31 décembre, le fonds de roulement s'établissait à \$1,077,716, contre \$3,141,823 un an auparavant. Les disponibilités, au total de \$7,746,700, se composaient surtout d'une encaisse de \$1,203,897 et de \$4,470,803 d'obligations du gouvernement. A la fin du dernier exercice, la valeur nette des immobilisations, déduction faite des réserves au montant de \$15,792,887, se plaçait à \$4,313,630.

Les anciennes actions de Royalite Oil Co. Ltd seront supprimées de la section hors cote de la bourse à compter d'aujourd'hui, annonce le Curb de Montréal. Les nouvelles actions seront admises à la section hors cote du Curb à l'ouverture des affaires vendredi.

Anacon Lead Mines

Il ressort d'une dépêche de Dow Jones, provenant de Toronto, que la production d'Anacona Lead Mines Ltd en janvier est estimée à \$80,000 environ et l'on croit, de source officielle, que le rendement, au cours du mois courant, devrait atteindre les \$100,000 ou davantage.

Des contrats ont été conclus pour la vente de la première année de production de plomb et de zinc — les concentrés de plomb seront vendus à des intérêts belges, tandis que ce sont des intérêts d'Angleterre qui se sont engagés à acheter les concentrés de zinc. On procède à l'accumulation des concentrés au cours de l'hiver, mais, dès l'ouverture des voies de transport au printemps, on procédera à leur expédition.

Les contrats conclus pourvoient à un règlement d'avance, représentant le pour cent de la valeur des métaux contenus dans les concentrés à la mine.

Cub Aircraft Corp.

A l'assemblée extraordinaire qui aura lieu le 21 février, les actionnaires de Cub Aircraft Corporation seront appelés à sanctionner une augmentation du capital ainsi que le changement de la raison sociale.

Le capital sera porté de 500,000 à 1,000,000 actions et la raison sociale deviendra Transvision-Television (Canada) Limited.

La compagnie a fait l'acquisition de General Radionics Limited, en contribution de 128,000 actions; cette entreprise fabrique des radios d'auto et différents produits électroniques. La compagnie a aussi obtenu les droits de fabrication et de vente au Canada des produits de Transvision Inc., de New Rochelle, N.-Y.

Activité pétrolière

CALGARY, 11 (P.C.) — M. Fred M. Graham, président de la Western Canada Petroleum Association, a déclaré dans son rapport annuel que 357 puits de pétrole ont été forés en 1948 et que 455 le seront au cours de cette année dans l'Ouest canadien.

Au sujet du tubage, M. Graham a ajouté que l'association a demandé de l'aide du ministère du Commerce pour augmenter le contingent de l'Alberta.

MINES NON INSCRITES

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO.

Offre	Dem.
Admiral	03 05
Amal Kite	06 08
Armaque	02 04
Baker Lake	07 09
Batchelor Lake	02 04
Bright R. L.	22 24
Bar Lap	08 11
Brown McEade	01 02
Cartoon	06 08
Circle Yellow	12 15
Claremont	18 22
Cons. Chibougamou	08 10
Cons. Copper	01 03
Columbière	10 12
Courtenay	50 60
Cyrus (new)	02 04
De Sanctis	01 02
Donrand	01 02
Dorhaaska	04 06
Dumico	03 05
Dun-ord	02 03
Dupont	05 07
Edgemont	07 08
Glenora	12 15
Goldpac	01 02
Gordon Label	22 24
Granby	07 09
Greenlee	54 58
H. La Iron	09 11
High Pass	12 15
Inso	14 17
Jet Oil	17 20
Kamlae	09 11
Kembay	09 11
Lake Kapanne	09 11
Lake Geneva	04 06
LaSalle	04 06
Laurion	05 07
Laurie R. L.	03 04
Lavale	19 22
Lord Rock	03 04
Major	03 04
Martin Hill	04 05
Marbore	06 08
Metabore	12 14
Natl. Malartic	19 22
New Malartic	02 03
Newport	02 04
Norbe II	10 12
Norbert	02 04
Oban Lake	10 12
Ovalak	04 06
Ovalak (1945)	11 13
Or Nickel (old)	02 03
Or Nickel (new)	15 17
Or Copper	01 02
Or Canadian	01 02
Or Ontario	01 02
Pascalla	18 22
Papine	05 07
Papine Cons.	01 02
Prashing Man.	01 02
Prashing	02 03
Prashing S & H	19 22
Quebec	05 07
Quebec (new)	10 12
Quebec (old)	07 09
Road Mal.	03 05
Road Mal. (new)	02 04
Road Mal. (old)	04 06
Scott Chib.	04 06
Scott Chib. (new)	11 13
Scott Chib. (old)	11 13
Travis, Duvernay	11 13
Tribble	10 12
U. de Dufrault	10 12
Wooded	13 15
Young Dave	19 22

Les prix des oeufs demeurent stables

Le marché des oeufs était ferme et les arrivages se maintenaient à un bon niveau et la demande fut satisfaisante, rapporte le ministre fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES
(Non comptés par camion)

Grands Boeufs	74
Boeufs	74
Bovins	74

PRIX DU BEURRE
(Commodity Exchange)

Marché au compt et Québec 92 points	80 1/2
Marché libre	
No 1 domestique	58 1/2
Un-fine	40
Frais de l'Etat	70 1/2

PRIX DES OEUFS

A (Grand)	41
A (petit)	41
A (petit)	41
B	38
C	37

PRIX DES OEUFS (Cont.)

A (Grand)	41
A (petit)	41
A (petit)	41
B	38
C	37

PRIX DES OEUFS (Cont.)

A (Grand)	41
A (petit)	41
A (petit)	41
B	38
C	37

PRIX DES OEUFS (Cont.)

A (Grand)	41
A (petit)	41
A (petit)	41
B	38
C	37

PRIX DES OEUFS (Cont.)

A (Grand)	41
A (petit)	41
A (petit)	41
B	38
C	37

PRIX DES OEUFS (Cont.)

A (Grand)	41
A (petit)	41
A (petit)	41
B	38
C	37

PRIX DES OEUFS (Cont.)

A (Grand)	41
A (petit)	41
A (petit)	41
B	38
C	37

PRIX DES OEUFS (Cont.)

A (Grand)	41
A (petit)	41
A (petit)	41
B	38
C	37

PRIX DES OEUFS (Cont.)

A (Grand)	41
A (petit)	41
A (petit)	41
B	38
C	37

PRIX DES OEUFS (Cont.)

A (Grand)	41
A (petit)	41
A (petit)	41
B	38
C	37

Sondage au diamant à Aumaque Gold Mines

Aumaque Gold Mines annonce que l'on commencera, cette semaine, à faire du sondage au diamant sur la propriété et que M. K.-C. Burswash a été engagé comme ingénieur conseil. L'on a déterminé où forer les deux premiers trous de sonde et la foreuse au diamant a été envoyée, hier, sur la propriété. L'on commencera les travaux, dès son installation.

La région que l'on veut explorer se trouve à environ 280 pieds au nord de la frontière septentrionale de The East Sullivan Mines. Les travaux porteront sur une anomalie, indiquée par des levés au magnétomètre se rapportant à la résistance et aux altitudes, et confirmés par un levé gravimétrique.

Dividendes payables

London Canadian Investment Corp.: \$5 par action privilégiée en acompte sur les arriérés, payable le 12 février aux actionnaires inscrits le 11 février.

B. Greening Wire Co.: 5 cents par action, payable le 1er avril aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Equitable Life Insurance Co. of Canada: 50 cents par action, payable le 21 février aux actionnaires inscrits le 15 février.

Gair Company of Canada: \$1 par action privilégiée, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 14 février.

Corrugated Paper Box: 37-1-2 cents par action ordinaire et \$1.25 par action privilégiée, tous deux payables le 1er mars aux actionnaires inscrits le 11 février.

Waite Amulet Mines: 40 cents par action, payable le 10 mars aux actionnaires inscrits le 10 décembre.

Distillers Corporation Seagrams Limited: 25 cents par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 21 février.

J. C. Wilson, Ltd.: 15 cents par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 28 février.

Sheep Creek Gold Mines: 2 cents par action, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

Molson Brewery Ltd.: 25 cents par action, payable le 24 mars aux actionnaires inscrits le 2 mars.

Electrolix Corp.: 40 cents par action, payable le 17 mars aux actionnaires inscrits le 21 février.

Noranda Mines: \$1 par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 21 février.

Distillers Corp. Seagrams: 25 cents par action, payable le 19 mars aux actionnaires inscrits le 25 février.

Hiram Walker-Gooderham & Works: 50 cents par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 21 février.

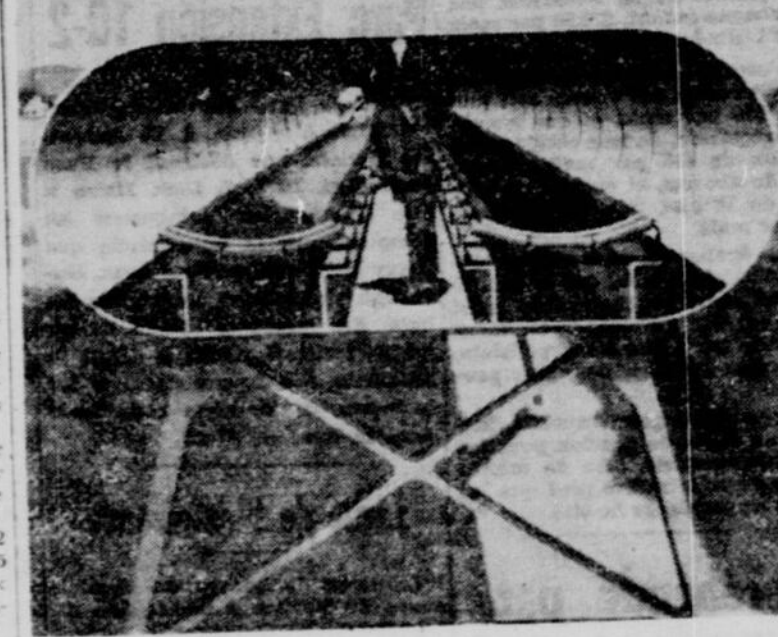
Halinor Mines: 7 cents par action, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 15 février.

Canadian General Investment: 20 cents plus un boni de 21 cents par action, tous deux payables le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

Consolidated Theatres Ltd.: 13 cents par action "A" et 10 cents par action "B", tous deux payables le 1er mars aux actionnaires inscrits le 1er février.

"L.A.P.I., c'est ça"

L'Association professionnelle des Industriels est fière de présenter une brochure de son directeur général, "L.A.P.I., c'est ça!" M. J.-G. Lamontagne, un ancien journaliste, y expose très clairement la nature et les buts de l'A.P.I. l'oeuvre qu'elle a accomplie, les services qu'elle rend, les attitudes de cette association à l'égard des patrons, des employés, des unions ouvrières, de l'Eglise et de l'Etat. "L.A.P.I., c'est ça!" constitue une sorte de code patronal que tous, patrons et ouvriers, sociologues et autres, liront avec intérêt et profit. M. Lamontagne livre, dans cette brochure, le fruit de ses études et de son expérience, des études et



de l'expérience de l'A.P.I. En même temps que l'auteur travaille pour les patrons, il sert du même coup les intérêts des employés pour lesquels l'A.P.I. réclame beaucoup de justice et de charité.

General Motors Corp.

La direction de General Motors Corporation a autorisé le paiement d'un dividende trimestriel régulier de \$1.25 par action le 10 mars prochain. En 1948, la compagnie a réparti \$4.50 par action, soit deux dividendes de 75 cents en mars et en juin, un de \$1 en septembre et un autre de \$2 en décembre.

Noranda Mines Limited

Avis de dividende
AVIS est par les présentes donné qu'un dividende intérimaire de un dollar (\$1.00) l'action, a été déclaré par les directeurs de Noranda Mines Limited, payable en devises canadiennes le 15 mars 1949, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 février 1949.
D'ordre de l'Administration.
Le secrétaire,
J.-R. BRADFIELD.
Toronto, le 9 février 1949.

Certains événements ont-ils rendu importante la remise au point de vos dispositions testamentaires?

Consultez-nous. Nous nous empresserons de dresser une analyse complète de votre succession.

MONTREAL TRUST Company

511 Place d'Armes, Montréal • HARBOUR 0221

SUCCURSALES DANS LES PRINCIPALES VILLES DU CANADA

MM. Pinsonneault et Bois réélus à la Coopérative

M. J.-A. Pinsonneault, président de la Coopérative Fédérée de la province de Québec dont le congrès annuel a débuté, hier à l'hôtel Mont-Royal, et M. le Dr Henri-C. Bois, président de l'exécutif de la Coopérative, ont tous deux été réélus respectivement à leurs postes, lors des élections qui avaient lieu, hier après-midi.

L'hon. Laurent Barré, ministre provincial de l'agriculture, a assisté, hier soir, au banquet annuel de la Coopérative au cours duquel Me René Paré, C.R., président du Conseil supérieur de la Coopération, a remis les décorations de l'Ordre du Mérite à deux anciens présidents, MM. Omer-E. Milot et J.-N. Bérard et a fait une remise posthume à un ancien gérant, feu M. J.-F. Desmarais.

L'HON BARRÉ

M. Barré a souligné que si la Coopérative fédérée était une oeuvre humaine, et comme toutes les oeuvres humaines, imparfaite par définition, il n'en restait pas moins, que par son action provocative, audacieuse, elle avait stimulé les esprits, et que du choc avait surgi une oeuvre vraiment nationale, dont les services ne se comptent plus, même s'il y eut quelques erreurs.

M. Barré ajouta que le gouvernement actuel avait toujours aidé les coopératives et qu'il était prêt à continuer son aide. En 1948, le gouvernement garantissait pour une somme de \$970,158, les dettes de coopératives, dont \$445,000 de la Coopérative Fédérée.

Au cours du banquet, le Dr Bois a présenté 4 nouveaux membres du Club des 25 ans: MM. Ernest Gaboury, Paul-Emile Mercure, Charles Desjardins et J.-R. Clairoux.

LE BUREAU

Le nouveau conseil de direction se compose comme suit: président, J.-A. Pinsonneault, Sherrington, Napierville; Adélaré Bellemare, vice-président, Yamachiche, St-Maurice; Emilien Bégin, Palmariolle, Abitibi; Wilfrid Lambert, Albanel, Roberval; Léopold Lefebvre, Thurso, Papineau; Albert Gingras, Saint-Jérôme, Terrebonne; Emile Paiement, Vaudreuil, Vaudreuil; Omer Deslauriers, Granby, Shefford; Armand Girardin, St-Félix de Kingley; Alphonse Michaud, Plessisville, Mégantic; Armand Ostiguy, Richelieu, Rouville; Pierre Turgeon, St-Anselme, Dorchester; L.-Théophile Bernier, Cap Saint-Ignace, Montmagny; Alexis Chamberland, St-Joseph de Lepage, Rimouski; Joseph Renaud, St-Lin, L'Assomption; Jo-

seph Bouchard, St-Bernard, Lac St-Jean; Gérard Gauthier, St-Jacques de Montcalm, directeurs; Roméo Martin, secrétaire; Raymond Ferron, trésorier; Henri Beauregard, trésorier adjoint.

Le conseil exécutif est le suivant: Henri-C. Bois, président; secrétaire, Roméo Martin; directeurs: J.-A. Pinsonneault, Omer Deslauriers, Adélaré Bellemare et Alphonse Michaud.



LA PATRIE

président de la Coopérative Fédérée, qui a été réélu à ce poste hier; Laurent Barré et Omer-E. Milot, ancien président de la Coopérative Fédérée, qui a été aussi décoré de l'O.M.C.

L'hon. Laurent Barré, ministre provincial de l'Agriculture, assistait au dîner annuel de la Coopérative Fédérée du Québec, hier soir, à l'hôtel Mont-Royal. M. Barré a promis l'appui du gouvernement à tout effort coopératif de la part des cultivateurs du Québec.

A la table d'honneur, on remarquait: (de gauche à droite) MM. J.-N. Bérard, ex-président de la Coopérative Fédérée, qui a été décoré, hier soir, de l'Ordre du Mérite coopératif; René Paré, C.R., président du Conseil supérieur de la Coopération; J.-A. Pinsonneault,

Si Sansoucy est déclaré coupable, il peut lui en coûter cinq millions de \$

(Suite de la page 3)

qui contiennent 45 chefs d'accusation contre Albert Sansoucy et contre la maison Albert Sansoucy qu'il dirige, indiquent qu'une somme approximative de 2,000,000 aurait été cachée au fisc. Il aurait présenté de faux rapports quant à son revenu personnel et au nom de la compagnie qu'il a créée. Il aurait de plus falsifié ses propres livres de comptabilité pour éluder la loi en frustrant l'impôt. De plus, l'inculpé aurait négligé de payer la taxe qui devait être imposée sur ses excédents de bénéfices pour les années 1943, 1944 et 1945.

En avril 1944, à Outremont, Sansoucy aurait fait de fausses déclarations touchant son impôt personnel pour l'année 1943 en déclarant qu'il avait eu un revenu personnel de \$5,391,20 alors qu'en réalité, ce revenu aurait été de \$281,082. Au lieu de verser au Trésor une somme de \$251,067.57 il ne paya que \$1,258.77. En 1944 il aurait dû déclarer un revenu imposable de \$298,692.22 et payer un impôt de \$269,553.97, mais il ne paya que \$2,892.83 en impôts. Les plaintes mentionnent enfin que Sansoucy aurait acheté et vendu, par l'entremise des banques, de courtiers et de vendeurs d'obligations, sous des noms d'emprunt, des obligations du gouvernement; aurait négligé de remplir les formules requises; aurait fait de fausses déclarations à l'impôt et enfin, aurait échangé des coupons d'intérêt, sans signer les formules requises. Le fisc est représenté dans cette sensationnelle affaire par Me Claude Prévost, C. R., avec Me Jean-Paul Noël et Me Alexandre Prud'homme. Il y a un an que ces avocats travaillent à la préparation des accusations avec l'aide de la gendarmerie royale.

adultes et constitueront la future société.

De son côté, M. A.-L. Caron, président de l'Association, a réclamé la construction d'un centre civique où les jeunes pourraient s'amuser à des jeux divers, en tout temps de l'année.

Ici, Londres; son de Québec

QUEBEC.—(P.C.)— Les bibliothécaires et les archivistes de Québec ont fouillé 40 ans de leurs travaux pour y découvrir des traces de l'histoire de la cloche de la garnison de Québec, cloche qui a été mentionnée par William J. Roe. Ce Roe serait un ancien marguillier de l'église Hallows, sur la sacristie de laquelle la cloche est installée.

M. Jean Bonenfant, bibliothécaire du Palais Législatif de Québec, a trouvé l'histoire de la cloche de Tottenham dans un Bulletin des Recherches Historiques de février 1908. Benjamin Sulte y rapporte ce que le Toronto Telegram du 21 décembre 1907 raconte à ce sujet.

Selon ce journal, la cloche servait aux alarmes de la garnison de Québec sous le régime français. On suppose que les marins de l'amiral Saunders la volèrent en 1759 pour l'emporter en Angleterre, où elle fut retrouvée dans les cours de Lester Bell, un marchand de ferrailles qui se proposait de la fondre pour en recouvrer l'argent.

PEREGRINATION

Humphrey Jackson, un manufacturier de colle de poisson, et

membre de la Société Royale, l'aperçut près des fonderies White-chapel et l'acheta pour s'en servir comme cloche d'appel pour sa manufacture. Des temps mauvais portèrent Jackson à se retirer à Tottenham. Il y emmena sa cloche et l'offrit à son église, en 1801.

Sulte a rapporté l'histoire comme une légende, plutôt que comme un fait. MM. Bonenfant et André Roy, archivistes de la province, disent qu'ils n'ont eu connaissance d'efforts qui auraient été tentés pour faire revenir la cloche au Canada.

PEUR MORTELLE DES VOLEURS

Il y a les peurs mortelles! C'est la seule explication qui puisse, semble-t-il, expliquer la mort de M. Joseph Goulet, 60 ans, 455 est, rue St-Paul, survenue, hier soir, dans des circonstances étranges.

Selon la version de la police, ce sexagénaire, chambreur au numéro susmentionné, tard hier soir, mangeait une pomme, quand il entendit des cambrioleurs qui tentaient de pénétrer par effraction dans la maison où il a élu domicile.

Saisi par l'émotion, il sentit ses forces l'abandonner. Il avala deux comprimés. Mais quelques minutes plus tard, il s'affaissa foudroyé. Le Dr Marcel Girard, 1820 est, boul. St-Joseph, fut mandé d'urgence. Il ne put que constater le décès.

Le cadavre a été transporté à la morgue où une enquête sera incessamment tenue.

"Miss Toronto" 1948 dans la métropole; l'Est se réveille

(Suite de la page 3)

est M. Raoul-D. Gadbois, conseiller municipal.

NOMBREUSES DEMANDES

Ce dernier nous déclarait, lors d'une entrevue, que les demandes des représentants des sociétés industrielles voulant louer un espace pour exposer leurs produits dépassaient les espérances des organisateurs et qu'au delà d'une certaine avaient dû être refusées.

Cette exposition sera tenue à l'école des Arts et Métiers de Maisonneuve, 3320 rue Hochelaga.

GYMNASIUM

Un des buts les plus importants de l'Exposition industrielle de l'Est, dit M. Gadbois, est la construction, dans un avenir prochain d'un gymnase aux vastes dimensions pour la jeunesse de cette partie de la métropole. Cet édifice municipal en plus de servir au développement physique des jeunes citoyens en les sauvegardant moralement pourra aussi abriter les expositions futures, les réunions sociales, artistiques, religieuses, civiques, etc., etc. Cette exposition se tiendra du 14 au 23 février.

Crise ministérielle?

BATAVIA, 11. (B.U.P.) — Une rumeur court les Indes néerlandaises à l'effet qu'un conflit au sujet de l'indépendance indonésienne pourrait causer la chute du gouvernement hollandais.

615 milles à l'heure!



Atteignant une vitesse moyenne de 615 milles à l'heure, un bombardier à réaction "Boeing B-47" a survolé le continent américain, d'un océan à l'autre, en 3 heures et 46 minutes. L'appareil était piloté par le major Russell-E. SCHLEEL, de San-Francisco (à gauche), et le major Joseph-W. HOWELL, de Borden, Ind. (à droite), agissant comme co-pilote. Tous deux causent ici avec le brigadier général Yantiss-H. TAYLOR, officier commandant de la base aérienne Andrews, à Washington, D.C. Le record précédent était détenu par un avion de chasse J-80 qui avait franchi le continent en 4 heures et 13 minutes, à une vitesse moyenne de 584 milles à l'heure.

Faire aimer le bien aux enfants

"Si nous voulons éloigner les enfants du mal, il faut leur offrir le bien sous un jour agréable et invitant", déclarait M. Romuald Bourque, conseiller municipal d'Outremont, au congrès annuel de la Montreal Park and Playgrounds Association, hier après-midi.

M. Bourque, qui est trésorier du Canadian Recreation Congress, a dit que les enfants doivent s'occuper de quelque chose et surtout avoir des jeux pour s'amuser.

Le conférencier a signalé que le "camarade Staline" n'ignorait pas ce côté important dans la vie des jeunes, et qu'il consacrait beaucoup d'attention aux démonstrations et parades dans lesquelles les enfants figurent au premier plan.

DIRIGISME

Même les heures de loisir ont leur importance dans le concert de la vie, de continuer le conférencier, et c'est pour cette raison que les jeux des jeunes doivent être organisés de façon à bien diriger les jeunes qui deviendront bientôt les

On change le drapeau



La marine russe a récemment remis à l'Amirauté britannique le cuirassé "Royal Sovereign" qui lui avait été prêté durant la guerre. Lorsque le changement officiel s'effectua, le drapeau russe a été hissé à la poupe du vaisseau pour être remplacé par l'enseigne de la Marine royale.

Connaitre sa ville

La Patrie

+ DÉCÈS +

RANGER—A Lachine, le 9 février 1949, à l'âge de 59 ans, est décédé Mme veuve Arthur Ranger, née Léda Desrochers.

Les funérailles auront lieu lundi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 1025 rue Broadway à 8 h. 30 pour se rendre à l'église des SS. Anges où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SENECAL — A Outremont, le 9 février 1949, à l'âge de 52 ans, est décédé Adrien Sénécal, de la firme Carrière & Sénécal, optométristes. Époux de Jeannette Brien. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 940, ave Hartland, à 8 h. 40 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine d'Outremont où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



Un groupe de 18 membres du Montreal Board of Trade, section du trafic industriel, ont visité, hier, les installations du Canadien National à la Gare Centrale. Notre photo les montre alors qu'ils venaient d'inspecter un wagon à messageries du Canadien National. Le groupe était accompagné du chef de gare Jack Webber, 1ère rangée, à droite. (Photo Canadien National).

Les instituteurs toucheront leurs arrérages sous peu

Au cours de l'assemblée régulière de la Commission scolaire tenue, hier, M. Roméo Delcourt, trésorier de la Commission a présenté un rapport complet concernant les arrérages de traitement aux instituteurs laïcs.

de seulement \$10 dans notre province.

D'autres loupes sèment aussi des ravages dans la région de Laprairie et de St-Jean-sur-Richelieu. On en a vu aux environs du Foyer Dieppe, établissement pour épileptiques, situé au pied de la montagne, sur la route de St-Jean.

La victoire de Renaud Chapdelaine confirmée

GENTILLY, 11. — La victoire de Renaud Chapdelaine, progressiste-conservateur qui a été élu à l'élection fédérale partielle tenue dans Nicolet-Yamaska, a été confirmée hier à la suite du décompte officiel de l'officier-rapporteur, Charles-Edouard Villeneuve, notaire. Chapdelaine a perdu quelques votes dans le décompte, et il a été reconnu qu'il existait un faux retour dans l'un des polls. Le décompte officiel de ce poll aura lieu demain. L'officier-rapporteur déclare cependant que le résultat de ce poll n'affecterait pas le résultat général, et il ajoute que Renaud Chapdelaine était assuré d'être déclaré officiellement élu.

* Le rapport de M. Delcourt décrivait que faisant suite à la résolution adoptée à la séance régulière du 9 décembre 1948, les chèques qui seront remis le 15 février 1949, au personnel enseignant laïc pour la période de la première quinzaine du mois, seront en conformité avec l'échelle accordée par les sentences arbitrales du 27 août, 1948.

* Vers le 25 février, s'exprime M. Delcourt, un chèque sera transmis à chacun des membres du personnel enseignant laïc en règlement des arrérages de traitement pour la période comprise entre le 1er septembre 1948 et le 31 janvier 1949, suivant les sentences arbitrales du 27 août 1948.

IDEM

Les chèques du traitement du 28 février et ceux des autres quinzaines seront identiques à ceux du 15 courant (traitement régulier).

On estime qu'une somme de \$1,080,000 sera payée par la Commission des écoles catholiques de Montréal en supplément et rajustement des salaires au personnel laïc enseignant.

Au mois de novembre dernier, des chèques avaient été émis par la Commission pour une somme de \$64,000 couvrant les arrérages de l'année précédente. Une somme additionnelle de \$300,000 sera versée le 25 février et une somme additionnelle de \$300,000 prévoit aux augmentations pour l'année actuelle.

Interrogé par des journalistes, Me Eugène Simard, président de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal a déclaré que ce n'était pas la Commission Scolaire qui

présenterait un bill à la présente session provinciale. "Le bill", a déclaré Me Simard, "en serait un du gouvernement".

D'autre part il n'a pas encore été question, chez les Commissaires, de sanctions à exercer vis-à-vis certains instituteurs ou institutrices qui auraient fait la grève.

Quand les parents et les enfants joueront ensemble

Un forum de deux jours, portant sur les récréations familiales aura lieu à l'université McGill les 25 et 26 mars prochains. Pour une nouvelle, c'est une nouvelle et elle fut annoncée hier par M. E.-R. McEwen, secrétaire de la division des divertissements du Conseil Canadien du Bien-Etre.

Il y a quelques années, Fridolin indiquait à son public un grave problème: celui des "Parents qui s'ennuient le dimanche". Ce problème serait solutionné au forum de mars. On y discuterait de la nécessité de faire un meilleur usage de la cour, de la cave et du grenier de la maison familiale en vue de les convertir en lieux de divertissements familiaux. (Quant à ceux qui n'ont pas de cave, pas de cour, pas de grenier, il y aura tou-

Annouces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 2 centimes par mot minimum 15 mots. Semi-display: sur semaine 3e la ligne; le dimanche 18 c la ligne et samedi et dimanche 25 la ligne. Les avis de naissance décès, mariage funéraires messe de requiem services anniversaires, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme, sur semaine 75c; le dimanche 1.00.

ON DEMANDE A LOUER

PETITE ferme agricole, près de Montréal, bien bâtie. Ecrire à Casier postal 840 La "Patrie".

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin, Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies de coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, routine obésité. 813 Sherbrooke est près Saint-Hubert, FR. 6252.

EDUCATION

ANGLAIS par correspondance circulaire, dictionnaire gratuit. Académie Rhéaume. 2931, St-Denis. LA. 5318

Y'a des loups, grand-mère, y'a des loups...

Les loups nous envient-ils et ont-ils décidé de venir partager la civilisation avec nous? Mais il semble qu'ils ont entrepris d'envahir la région de Montréal. Sans doute, ils n'ont pas entendu parler des impôts, de la bombe atomique, de la guerre mondiale, de la margarine. Attendons qu'ils essaient de monter dans un de nos tramways, et ils décamperont vite dans leurs bois!

Les premiers rapports de cette invasion de loups sont parvenus de St-Hilaire où ils continuent de terroriser le district, bien qu'on en ait tué trois jusqu'ici.

DEPUIS BIEN DES ANNEES

Inquiets, les parents de ces deux endroits refusent d'envoyer leurs enfants à l'école à cause des animaux. Les vieux disent que les loups, cette année, envahissent des villes de notre province qu'ils n'ont pas hantées depuis bien des années.

Le ministère de la Chasse et Pêche a demandé que les habitants organisent des battues pour tuer les animaux, mais ils devront le faire d'eux-mêmes. La chasse des loup n'est pas une entreprise profitable dans le Québec. La prime est de \$25 par loup dans l'Ontario, mais

et dire la vérité! Toutes ces horribles tortures finiront vite!...

Un indéfinissable sourire erra sur les lèvres de M. Chesneau; mais il ne dit pas un seul mot d'explication.

— Voulez-vous signer votre interrogatoire? demanda-t-il au bout de quelques instants de silence; mon greffier va vous le lire; pour aujourd'hui, il est très tard; nous en resterons là.

Didier fit un geste de la tête et des épaules qui signifiait: — Tout m'est égal.

Le greffier ayant achevé sa lecture, Didier signa l'acte qu'il reconnut scrupuleusement exact.

Une heure après, il fut installé dans une cellule de Mazas, tandis que M. Chesneau, la tête dans ses mains, réfléchissait profondément en attendant M. Robert qu'il avait envoyé chercher.

IV

LES CONFRONTATIONS

— Oui, c'est lui véritablement le coupable, se disait le juge; ambitieux, mécontent, avec de mauvaises instincts et probablement des germes d'hérédité déplorables, il n'a vu dans l'amour de Germaine qu'un marchepied pour arriver à satisfaire ses insatiables désirs. Mais Mlle de Hauteceur est très fière, l'oncle Albarcellos encore plus raide; il fallait manoeuvrer pour les circonvenir tous deux; un lointain voyage où il allait se donner l'air de travailler, faisait bien. Les cinq cent mille francs de Renée sont arrivés offrir une

tentation à laquelle mon greffier n'a pas su résister.

"Il l'a tuée et est parti avec ses titres. Dans deux ou trois ans, il serait revenu, ayant fait peu neuve; il y a tant de crimes qui restent impunis à Paris... Et les colonies ont si bon dos pour justifier des fortunes à source inavouable.

Malgré ces belles réflexions, la conscience du juge n'était pas tranquille. Il n'avait rien de cette satisfaction intime, de cette joie qu'il ressentait lorsque, après une instruction bien conduite, il en arrivait à convaincre ou à peu près un prévenu de sa culpabilité, et, de fait en fait, de déduction en déduction, l'amena à ne plus pouvoir nier son affaire.

Non, ce n'était pas cela. M. Chesneau était sincèrement convaincu du crime de Didier, oui, et cependant quelque chose se serrait dans sa gorge, battait plus fort dans sa poitrine. Ces grands yeux bruns l'avaient regardé bien en face, cette loyale figure, ravagée par la douleur, ne s'était voilée d'aucune expression craintive ou basse...

Se trompait-il?

Malgré tout, la nature essentiellement honnête de M. Chesneau restait toujours la même.

Maudite affaire... pourquoi l'avait-il acceptée et ne s'était-il pas récusé?

L'idée d'être utile à la famille de Hauteceur était-elle bien le seul, l'unique mobile qui l'avait fait agir?... Terrifié, il descendait au fond

de sa conscience. Sous les traits de Didier, n'était-ce pas Gérard qu'il croyait avoir devant lui?

S'il avait été impuissant contre l'un, ne se vengerait-il pas de l'autre?

Et le fiancé de Germaine ne payerait-il pas la vieille dette de rancune et de haine du mari de Renée?

M. Robert entra sur ses entrefaites.

— Vous avez interrogé le prévenu? demanda-t-il au magistrat.

— Oui, mon greffier a son interrogatoire dans les mains; vous pouvez le lire si vous le voulez.

— Avoué-t-il?

— Au contraire, il nie de toutes ses forces.

— Croyez-vous à sa culpabilité?

— Absolument.

— Quel genre d'individu est ce Didier?

— Ambitieux, nature tourmentée, malade, inquiète, mécontente. Energique avec cela, très violent aussi, fort capable en même temps d'une résolution subite demandant à la fois du sang-froid et de la décision.

— Intelligent?

— Très fort.

— Vous a-t-il expliqué la cause de son silence vis-à-vis de ses patrons, endredi soir?

— Non, il dit carrément qu'il a négligé de les prévenir de son voyage.

— Ah!... et un alibi pour le temps passé entre la commission donnée par Mme Dours et le train pris à la gare de Saint-Lazare, en invoque-t-il un?

(à suivre)

Feuilleton de la "Patrie"

LES DEUX MARQUISES



Par Paul

Reproduction autorisée par la Société d'Aigremont des Gens de Lettres.

107

(suite)

Gertrude et Renée. Par ces sentiments, je vous jure que ce que je vais vous dire est la vérité. Je suis parti pour Londres, afin d'obtenir à Mme Dours; je ne lui ai pas volé ses titres, elle me les a confiés. J'ai touché les cinq cent mille francs chez M. Smoethson et j'allais les rapporter à celle à qui ils appartenaient. On m'a trouvé à la porte de l'agence, non parce que je voulais m'enfuir avec cette fortune, mais bien parce que les fonds remis à Renée, je voulais, avec l'autorisation de Germaine, m'expatrier et tenter la chance à Santo-Domingo, avec un jeune homme rencontré sur le paquebot qui, de Dieppe, m'a transporté à Newhaven.

— Et que vous appelez?

— André Delamare.

M. Chesneau se mit à prendre des notes.

— Son adresse actuelle?...

— Je ne la connais pas; il va s'embarquer par le prochain paquebot de Southampton et c'est à la poste de cette ville que je devais lui envoyer la réponse. Mais pour emprunter à Mme Dours, la somme nécessaire au voyage et donner à Mlle de Hauteceur certains détails, il fallait que je connusse tout cela, et c'est pour cette raison que je suis allé dans l'agence; pas pour d'autres. Non seulement, je n'ai pas tué Mme Dours, mais j'aurais donné mon sang pour elle, et, si je prouve mon innocence, j'emploierai toute entière à la venger. La vraie vérité, la voilà, ne la cherchez pas ailleurs. Et, quelque fatalité qui soit contre moi, quelque preuve que vous découvriez, cela est exact.

"Ah! continua-t-il avec une émotion plus forte que sa volonté, pauvre Renée, pourquoi ne pouvez-vous vous lever de votre cercueil

Gai lon la... Soyons joyeux La Vie Humoristique Restons français

LA CONCIERGE DE PAGNOL

C'est une petite histoire sur Pagnol, racontée par Pagnol lui-même. Donc authentique, même si son auteur, marseillais, possède une tendance à... l'exagération.

Marcel Pagnol habitait donc un appartement à Paris où il travaillait très tard toutes les nuits.

Un jour, il croise la concierge sur la porte de sa loge, et la brave Pipelette ne peut pas s'empêcher de dire au futur Académicien:

— Voulez-vous me dire qu'est-ce que vous faites toutes les nuits? Je vois la lumière allumée dans votre appartement très tard dans la nuit...

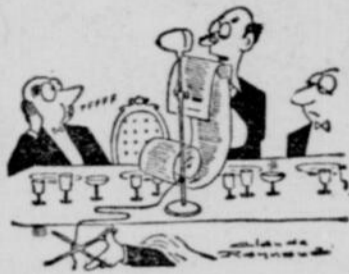
Alors l'auteur de MARIUS, très simplement:

— Que voulez-vous que je fasse? J'écris...

— Vous recopiez quelque chose? demande la concierge curieuse.

— Non, non!... J'écris des cho-

On peut le croire



— Messieurs, je serai bref!

ses... nouvelles... Des choses que j'invente... Des livres... Des pièces de théâtre...

La concierge marque un temps. Regarde Pagnol. Puis avec une moue désabusée:

— Ben vrai!... Moi je n'aurais pas la patience d'en faire autant... JEAN RIGOLE.

Le beurre 4 millions de livres de moins que l'an dernier

OTTAWA, 11, (P.C.). — Un communiqué du Bureau fédéral des statistiques nous apprend aujourd'hui que nos approvisionnements de beurre se chiffraient, à la date du 1er février, à seulement 27.980,000 livres, soit une diminution de près de 10,000,000 de livres sur nos stocks du 1er janvier de l'année courante et de 4,000,000 de livres sur ceux du 1er février 1948, mais que, par contre, notre production est meilleure que l'an dernier dans une proportion de 8.3% qui se traduit, pour le mois de janvier, par une augmentation de 739,000 livres.

Le même communiqué nous apprend que nous consommons trop d'oeufs ou que notre production a beaucoup diminué. En effet, tandis que nos approvisionnements se chiffraient à 514,000 caisses au 1er février 1948, ils ne sont plus aujourd'hui que 267,000 caisses.

L'hon. juge Rinfret dirigerait cette Cour

OTTAWA, 11, (DNC). — Depuis que sir Lyman Duff a pris sa retraite comme juge de la Cour suprême du Canada, en janvier 1943.

l'hon. juge Thibaudeau Rinfret dirige ce tribunal. Si le gouvernement fédéral adopte la législation pour abolir les appels au Conseil Privé, l'hon. juge Rinfret deviendra le président de la nouvelle Cour qui jugera en dernier ressort toutes les affaires judiciaires au Canada. Il est aujourd'hui âgé de 69 ans, et prendra sa retraite quand il aura atteint ses 75 ans.

Le premier musée de guerre américain en Europe vient d'être inauguré dans le château historique de Neuborg, à Gulpen, dans le Limbourg. Il contient une collection d'étendards, de régiments, d'armes, de trophées et de photographies retraçant la campagne des armées américaines en Europe occidentale.

Dirigeants de "Montréal-Industriel" pour la Fédération



Photo des principaux dirigeants de la section "Montréal-Industriel" pour la prochaine campagne de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises, qui aura lieu du 13 au 24 février. De gauche à droite, première rangée: M. Paul-R. Renaud,

président de la section "Montréal"; Mlle Madeleine Lauzon, présidente du "Montréal-Industriel"; Mgr Albert Valois, P.A., V.G., représentant de l'archevêché; M. J.-Phil Laroche, président du "Montréal-Industriel", et

Mlle Jacqueline Crilly, secrétaire. En arrière: Mlle Claire Gratton, chef du secrétariat; M. Edwin Bradley, vice-président du "Montréal-Industriel"; Mlle Lucille Mathieu, règle interne, et M. Achille Bellemare, directeur des arrondissements paroissiaux.

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

- HORIZONTALEMENT**
- 1—Avec joie.
 - 2—Métal jaune — Adverbe de quantité — Figure héraldique en forme de T.
 - 3—Mille onze.
 - 4—Qui concerne le chemin.
 - 5—Fournir des armes — Saison.
 - 6—Attachée avec un lien — Ile de l'Atlantique — Propre.
 - 7—Tentée avec hardiesse — Art de lancer.
 - 8—Possessif — Allez, en latin — Négation.
 - 9—Terminaison — Premières lettres de dire — Habitations des oiseaux.
 - 10—Préfixe signifiant nouveau — Epoque — Métal jaune.

- VERTICALEMENT**
- 1—Avec jovialité.
 - 2—Métal jaune — Triage — Berne, Suisse.
 - 3—De fils de Jacob — Conjonction.
 - 4—Conjonction — Venues au monde.
 - 5—Ville de Chaldée — Terminaison — Canard du nord qui fournit l'édredon.
 - 6—Partie du jour — Tire de nouveau.
 - 7—Formation de l'épi — Conjonction.
 - 8—Onze.
 - 9—Allongé — Fille d'Inachos.
 - 10—Symbole chimique — Eteuffer, en parlant du feu.
 - 11—Enlève la vie — Créatures.

Solution du problème d'hier

N	O	C	T	A	M	E	U	L	E	S
O	N	E	O	A	M	I				
N	I	N	O	U	I	C	I	L		
O	P	I	N	I	A	T	R	E		
B	O	U	E							
S	U									
T										
A	R	N								
N	E	A	N							
T										
L	E	T	T	R	E					

Les procès d'espionnage ont déjà coûté \$290,000

OTTAWA, 11 — (PC) — Le procès de Sam Carr ajoutera à la somme de \$290,000 que le pays a déjà dépensée au cours de la poursuite en Cour des personnes qui auraient participé à l'espionnage soviétique au Canada.

Les chiffres officiels rendus publics hier dans les comptes publics indiquent que le gouvernement fédéral a déjà dépensé \$193,510 pour la poursuite devant les tribunaux de 18 personnes dont la moitié furent acquittées. Une autre somme de \$96,232 a été dépensée par la Commission royale qui fit l'enquête.

le avait, dans le temps, déclaré que Carr était l'une des deux principales chevilles canadiennes du groupe d'espionnage.

Le gouvernement a dépensé \$10,890 pour la Commission au cours de l'année se terminant le 31 mars 1946; \$36,890 pour la Commission et \$78,700 pour la poursuite en Cour; l'année suivante; \$48,484 pour la Commission et \$114,810 pour les poursuites en Cour, pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1948.

CHEVILLES

L'arrivée de Sam Carr, actuellement détenu aux E.-Unis et qui doit être déporté au Canada, fera revivre les procès. La Commission royale

Enfin, qui partira?

Lui aussi

MARGOT TRAVAILLE TROP



RIONS UN PEU



—Arthur, en voici un qui a presque fini son repas.

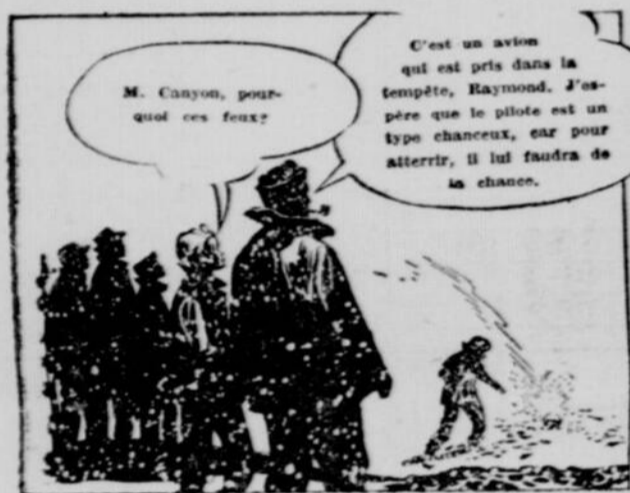
TRAVERS AMUSANTS



STEVE CANYON

Un bon pilote

Succès !



TARZAN

Ils mourront tous

Sentence



PHILOMÈNE

Cela Fennuiera

Pêche



OUVERTS DE 9 H. A 5 H. 30 - SAMEDI COMPRIS

AU SOUS-SOL D'ÉCONOMIES DUPUIS



COMPLETS 2 PANTALONS

pour garçons. Tailles: 28 à 34.
Beau choix de tweed pour le printemps — texture tout laine — uni ou quadrillé — chevronné ou donegal. Tons de brun moyen, beige, gris. Veston croisé. Pantalon avec plis à la taille. Chânette éclair. Coupe et confection soignées. **16.98**

PANTALONS PRATIQUES

pour garçons. Tailles: 26 à 36
Beau choix de tweed de laine en gris, brun moyen ou foncé, bleu moyen. Aussi cheviote brune. Pantalon avec bords relevés. Passe-cinture. 4 poches. L'étudiant profitera avec avantage de cette offre exceptionnelle!
SPECIAL **2.98**



PALETOTS DE PRINTEMPS

pour hommes et jeunes gens.
Tailles: 34 à 46.

Élégant modèle droit — (Slip-On) en drap de laine couvert. Aussi drap polo en brun, beige, bleu moyen. Boutonnieres dissimulées ou ordinaires. Poches en biais. Coupe et confection soignées. **29.95**

DUPUIS — sous-sol d'économies

Nouveaux complets de printemps

pour hommes et jeunes gens. Tailles: 34 à 46

Etoffe worsted à rayures sur fond brun ou bleu. Aussi flanelle grise. Modèle à devant droit ou croisé. Genre "loungé" avec un bouton ou deux boutons. (Tailles: 34 à 42). Pantalon à chaînette éclair. Coupe élégante et soignée. **29.95**

NOTRE EXPOSITIONS DES

MODES

PRINTEMPS-ETE 1949

aura lieu au théâtre ST-DENIS, les 14, 15, 16, 17 février
3 défilés chaque jour: 2 heures — 5 h. 30 — 9 heures

Film à l'affiche:

"UN HOMME ET SON PECHE"

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A. J. DUGAL, v. p. et gér. gén.